



HAL
open science

Art et squat : entre scènes de vie alternative et expérimentations urbaines

Benoît Martin

► **To cite this version:**

Benoît Martin. Art et squat : entre scènes de vie alternative et expérimentations urbaines. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-01996267

HAL Id: dumas-01996267

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01996267v1>

Submitted on 28 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ART ET SQUAT: ENTRE SCÈNES DE VIE ALTERNATIVE ET EXPÉRIMENTATIONS URBAINES



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Benoît MARTIN

ENSA NANTES -
Juin 2018

Sous la direction de:
Virginie MEUNIER et
Christian MARENNE

«Bien-vivre»

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier toutes les personnes rencontrées durant ces mois de recherches, qui ont permis à ce travail de prendre corps.

Ainsi je remercie particulièrement Marjorie de l'association Intervention Expérimentation qui m'a permis d'en apprendre plus sur les Ateliers de Bitche, mais surtout qui m'a mise sur la piste des lieux artistiques indépendants, que je n'aurais jamais jugés différents des squats artistiques sans nos échanges. J'aimerais aussi remercier Céline, coordinatrice de Pol'n. Pour m'avoir fait découvrir ce lieu, m'avoir expliquer son fonctionnement, et m'avoir beaucoup appris sur la différence entre squats et lieux alternatifs. Enfin j'aimerais remercier Sophie et Romain de C'est Pas Nous, pour l'entretien qu'ils m'ont accordé dans le charmant bar Les sales gosses. Leur connaissance sur la culture alternative, leur pratique du graff et de l'art graphique sur Nantes m'a permis de mieux m'immerger dans ce monde hors des systèmes insitutionnels.

Je tiens à remercier aussi mes professeurs encadrants: Virginie Meunier et Christian Marenne. Pour m'avoir suivi durant un an sur l'établissement d'un sujet, d'une problématique, d'un plan et d'une méthodologie. Mais aussi pour leur suivi sur l'avancement de ce mémoire, sa correction, les points à éclaircir...

Et enfin je les remercie pour leurs conseils, leurs soutien et disponibilité, pour ce qu'ils m'ont appris et ce qui m'a guidé dans la rédaction de ce mémoire de fin d'études...

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRÉLUDE

Ce sujet m'est apparu à travers mes propres expériences de squats d'habitations ou destinés à d'autres activités sur Brest, puis au cours d'études de lieux abandonnés ou en friches faisant l'objet d'habitation ou d'activités en marge des systèmes institutionnels populaires.

Les recherches qui ont permis de rédiger ce mémoire ont été menées durant l'hiver, période durant laquelle la question du logement pour tous interpelle les municipalités, mais aussi des acteurs indépendants (étudiants, associations, etc.). De plus, la question actuelle des migrants relance les débats sur les squats et autres bâtiments inutilisés, dont les actions militantes envers les problèmes de logement sont souvent médiatisées (cf. articles sur Uccle et l'école des beaux-arts de Nantes).

Afin d'illustrer la découverte d'un squat sur Brest, au niveau des quais de la gare, la description de la visite ci-après a été réalisée dans le cadre de l'UER Méthodologie « Décrire une scène », encadré par Laurent Desvime :

« Mais t'es con on va pas entrer là-dedans. » Trop tard. Il est environ trois heures de l'après midi. Nous nous trouvons le long des quais de la gare, après avoir passé un grillage servant visiblement à fermer les lieux. Avec deux amis, nous passons le seuil de la petite porte métallique d'un hangar. Une sorte de courant humide vient nous prendre à la gorge lorsqu'on découvre les lieux. Nous ne nous serions jamais attendus à cela. Un sol en béton plutôt irrégulier, les traces des rails pour les machines d'assemblage encore visibles. Mais le plus surprenant est à venir. D'ailleurs, notre étonnement s'intensifiait tout au long de notre visite. Alors que nous prenons connaissance des lieux, nous découvrons dans ce hangar plutôt sombre, une pyramide de rouleaux de papiers toilettes de plus de deux mètres de haut. Juste là, posée en plein milieu de ce qui semblait être l'ancien plateau d'une chaîne d'assemblage ou de stockage. Quelques simples ouvertures en toitures permettent à la lumière d'entrer. Nous trouvons de même une chaise de bureau roulante, qu'un de mes acolytes s'empresse de chevaucher afin de traverser le hangar de bout en bout. Dans le coin Nord-Est de l'usine, une cabine perchée à 3 mètres de haut. Pour s'y rendre, nous passons par une sorte de rez de chaussée d'environ 20m². Les parois de placo qui séparent des espaces d'à peine 2 m² sont jaunies et trouées. On y trouve plusieurs objets peu intéressants : tessons de bouteille de bière, piles, canettes, vêtements sales et trempés. Il y a même un matelas qui semble avoir été coincé de force entre deux cloisons espacées de moins de 1m. Par conséquent, le lit de fortune se recourbe et s'enroule presque sur lui-même. La cage d'escaliers d'à peine 80 centimètres de large qui permet de monter dans la cabine est totalement plongée dans le noir. Les marches sont recouvertes de bris de verre. En effet, les fenêtres ont toutes été brisées puis bouchées avec des morceaux de tissus et des planches de bois. Nos pas qui tapent de façon presque synchronisée sur le verre

font comme une musique assez effrayante quand on s'imagine que les locataires pourraient nous surprendre chez eux. Nous montons donc dans la cabine du chef de l'usine. Je me souviens encore de l'odeur qui semble se dégager de la moquette bleu-verte au sol et sur les murs. Un mélange d'humidité et de tabac, qui prend de l'ampleur avec le froid extérieur de la fin d'un hiver brestois. Une fois la porte du bureau poussée, il fait plus chaud. Le sol est jonché de papiers journaux, de quelques vêtements, de paquets de cigarettes ou de paquets de chips. En revanche, les quelques meubles disposés sont très bien rangés, voire vides. Apparemment il y a encore le courant. Une télé encore allumée affiche une image brouillée. En-dessous, un frigo, presque vide. Quelques canettes de bières sont rangées dans l'espace de la porte. Sur une table à côté, une platine de mixage encore branchée libère un son constant accompagnant l'ultrason généré par la télé. Mais pas de vinyles dans la pièce. Une grande ouverture en bandeau permet d'avoir une vue plongeante sur la pyramide de rouleaux roses en contre-bas. Nous ouvrons la fenêtre coulissante et testons la résonance du lieu. Environ 8m sous plafond ; nos voix semblent résonner dans un immense trou noir. Quelques semaines plus tard, j'apprends par le biais d'un de ces amis, que ce squat servait en fait de « boîte de nuit clandestine », et qu'il venait d'être démantelé. Tout prenait un peu plus de sens. En effet, j'imagine le dj installé dans sa cabine de chef laisser la musique s'échapper par la fenêtre en bandeau et résonner dans le hangar. Mais comment le bruit n'a-t-il pas pu avertir plus tôt les agents de la gare ? Et surtout, qui est prêt à laisser son matériel audio dans un tel lieu ?

Benoît Martin. Première expérience de squat, en 2014. Description d'une scène issue d'une série descriptive « PQ, Baril, gilet », dans le cadre de l'UER Méthodologie : « Descrire une scène », encadrée par Laurent Devisme, 2017.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

SOMMAIRE

Prélude.....	4
Introduction.....	8
I. Squat et « squat artistique ».....	12
1. Définition du terme de squat.....	14
2. Histoire du squat.....	16
3. Du squat à l'atelier d'artistes.....	30
II. L'organisation amenant de la solitude au partage.....	36
1. Vivre le squat, un lieu stéréotypé.....	38
2. Activités et relations au sein du squat artistique.....	57
3. Evolution du squat artistique par sa publicité.....	74
III. Un lieu entre illégalité et légalité.....	78
1. L'occupation illégale des squats d'habitation.....	80
2. Le squat en tant que lieu d'expression artistique.....	86
3. Du squat artistique au « lieu indépendant ».....	92
Conclusion et perspectives.....	102
Bibliographie.....	106
Annexes.....	110
Table des matières.....	132

INTRODUCTION

D'un point de vue juridique, le squat se définit comme « un lieu privé occupé illégalement » (Marspat, Firdion, 2000)¹ pour lequel ni titre de propriété ni bail n'ont été rédigés. Du point de vue des défenseurs du droit au logement, il est une des catégories de l'habitat précaire associées au « mal logement » caractérisé par une « absence de logement, des difficultés d'accès et de maintien du logement, un manque de confort et de salubrité, des contraintes à la mobilité, voire l'assignation à résidence » (Rapport Abbé pierre, 1995). Ainsi, deux définitions qui séparent les regards portés sur les squats et leurs occupants, et donc qui influent sur la difficulté de l'intégration des squats dans le paysage urbain.

Bien que le terme de squat serait apparu dès le XVIIIème siècle, les premières vagues importantes d'apparition d'occupations immobilières illégales datent des années 1960 et se situent notamment en Europe. Plusieurs groupes de quelques dizaines, voire centaines, de personnes considérées comme des « nomades urbains » (Dupont, 2008)² occupent des logements vacants en Suisse, en Espagne, en Allemagne, dans l'Est et le sud de la France. Ces différentes actions étaient ainsi perçues comme l'expression d'un « mouvement social » relatant du droit à une vie digne à chacun. Aujourd'hui, le squat se révèle être une « alternative idéologique aux formes classiques du vivre ensemble » (Marc Breviglieri, Luca Pattaroni, 2005)³. Il pourrait être aussi considéré comme un espace d'habitation étranger aux méthodes institutionnelles d'accession au logement. Le squat d'habitation s'insère dans des portions de bâti inoccupées et fait l'objet de dénonciations voire de critiques de la part des politiques et des résidents extérieurs au squat.

Mais au-delà des stéréotypes ou des fantasmes fabriqués autour des squats d'habitation, d'autres lieux qui s'en rapprochent se développent et survivent dans des espaces oubliés des villes. Alors que le sujet oppose souvent les occupants aux politiques, ces derniers semblent porter un autre regard sur les « lieux indépendants » - ou « squats artistiques » - qui pourraient représenter un intérêt par leur action culturelle et urbaine. Ainsi, depuis les années 1970, des villes comme Genève, Poitiers ou encore Berlin ont vu se développer une nouvelle « scène alternative » (Marie Maurisse, 2017)⁴ suite à l'occupation illégale de nombreux logements vacants par des artistes.

1 Marspat, Maryse. « Les personnes sans domicile ou mal logées, Summary, Zusammenfassung, Resumen ». Travail, genre et sociétés, no 11 (2004): 7992.

2 Dupont, Véronique. « Création de nomades urbains et appauvrissement. Impact des politiques d'éradication des camps de squatters à Delhi ». Revue Tiers Monde, no 201 (29 mars 2010): 2545.

3 Breviglieri, Marc, et Luca Pattaroni. « Le souci de propriété : Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois ». In La société des voisins : Partager un habitat collectif, édité par Bernard Haumont et Alain Morel, 27589. Ethnologie de la France. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.

4 Correspondance, Marie Maurisse (Genève. « A Genève, l'époque des squats n'est plus qu'un souvenir ». Le Monde. fr, 3 février 2017. <http://www.lemonde.fr>

Cependant, le statut illégal de ces squats ne leur permet pas de s'inscrire dans une projection dans l'avenir. Ils restent donc dans une configuration de l'espace éphémère. Afin de pallier ce problème, certains anciens squats artistiques obtiennent en quelque sorte l'accord de la municipalité, comme s'ils étaient dès lors « officialisés ». Ces lieux dits « indépendants », dont un bon nombre sont situés à Paris, jouent un rôle dans l'identité du quartier dans lequel ils se trouvent. 59 Rivoli est devenu une structure associative à but non lucratif et accueille aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de visiteurs par an. Le premier exemple qui m'a ouvert la voie sur la question des « lieux indépendants » fut les Ateliers de Bitche, à Nantes. Sa situation et son histoire particulière avec les représentants de la mairie ainsi qu'entre les collectifs d'artistes ayant occupé le bâtiment étant plutôt significatives de la complexité pour un tel lieu d'exister.

Entre illégalité et légalité, précarité et richesse culturelle, solitude et esprit de partage... les pratiques culturelles et artistiques s'inventent et se réalisent alors aussi en dehors des dispositifs institutionnels destinés à leur émergence, à leur développement et à leur diffusion. Le squat artistique se diffère de l'équipement public urbain par sa liberté d'action et d'appropriation. Il est utilisé à des fins plus diversifiées : atelier pour les artistes, musée / galerie, espace de stockage, habitat, événements culturels (concerts, théâtre)... En plus de faire office d'atelier et de galerie, les squats artistiques participent à la ville événementielle. Ancrés dans des espaces délaissés, ils sont principalement issus d'initiatives de la part de collectifs d'artistes.

Certains modèles de lieux de création et d'expression artistiques différeraient donc par leur statut juridique et n'attireraient pas la même attention de la part des politiques dès lors qu'ils seraient institutionnalisés. L'enjeu est de traiter la question de l'intégration du squat artistique dans les villes, celle de son image vis-à-vis des personnes étrangères à ces lieux, et le passage même d'un squat d'habitation à un squat artistique, lieu de rencontres et de production culturelle. Les recherches dirigées sur la question de l'intégration du squat artistique dans les villes m'ont amené à poser la problématique suivante :

Les lieux alternatifs culturels contribuent-ils à faire accepter les squats dans les villes comme des lieux de sociabilité forte?

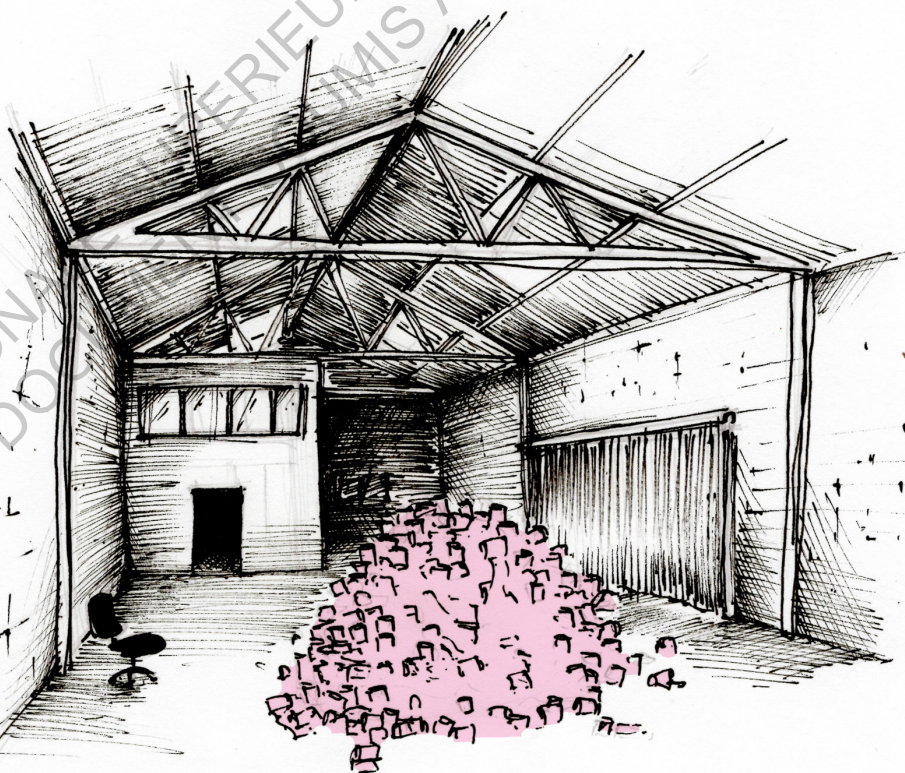
Ainsi le développement de ce mémoire concernera l'évolution du squat d'habitation vers le squat artistique puis le lieu artistique indépendant, en opposant les différentes situations qui caractérisent chacun d'eux tout au long de l'institutionnalisation d'un ancien squat.

En premier lieu, il est nécessaire de comprendre le squat en général, ses origines, comment est-il perçu et comment est-il vécu. Certaines associations engagées dans la question du logement pour tous ou pour l'accueil des migrants développent des initiatives dans la découverte et dans l'appropriation des bâtiments délaissés ou lieux en friches. Le squat est souvent associé aux termes de « repères de drogués, d'alcooliques », « d'importante précarité » ou de sans-domiciles fixes. Il sera donc question de comprendre ce qui a attiré les artistes dans de tels lieux

et comprendre comment passe-t-on d'un squat d'habitation à un squat artistique.

En deuxième lieu, il s'agira de développer les squats et leurs organisations. Il sera intéressant de montrer et préciser la vie dans le squat d'habitation et le squat artistique. Comprendre qui y vit à travers les entretiens menés et qui est attiré par l'idée de la production culturelle dans un lieu illégalement occupé. Et ainsi de questionner et analyser les façons d'occuper les squats étudiés et visités. De plus, le squat artistique, par son illégalité et par son image, est ouvert au public. Il sera alors question de comprendre en quoi le fait qu'il soit ouvert sur son quartier et son environnement procure un sentiment de liberté et de création « décalée »¹.

En troisième partie, il est important de s'appuyer sur la question de l'illégalité du squat d'habitation et/ou artistique et de la confronter avec la légalité des lieux artistiques indépendants. Ces derniers ont en effet obtenu un statut particulier, permettant d'institutionnaliser les lieux ainsi que les activités. Car si le squat d'habitation est un lieu où se concentrent des personnes dans une situation précaire, le squat artistique rassemble des personnes dans une activité précise, qui pour certains dépasse l'envie et en devient leur métier. De nombreux collectifs d'artistes apprécient donc l'indépendantisme du squat et l'étendue de la liberté qu'ils y trouvent, mais ne désirent pas exercer en situation illégale. Il s'agira donc ici d'étudier et de comprendre comment cet accord se négocie entre les occupants et les politiques, et quels sont les impacts de l'officialisation du squat en terme d'organisation et de réglementations.



1 Issu de l'entretien avec Marjorie, présidente de l'Association Intervention Expérimentation.

MÉTHODOLOGIE

Les recherches menées s'appuient sur différents ouvrages et textes issus de domaines différents : ouvrage de sociologie et anthropologie, romans graphiques, articles de presse, mémoire, film. Ce mémoire s'appuie également sur la visite et/ou la découverte de squats artistiques et de lieux artistiques indépendants. Ainsi des entretiens vont être menés auprès des occupants et artistes rencontrés au sein ou en dehors de ces lieux de production culturelle (squats et lieux indépendants). Afin d'illustrer mes observations, des croquis d'ambiance et des descriptions vont être réalisés in situ. Cela me permet d'être attentif à l'appropriation des espaces par les occupants et à l'organisation interne entre les usagers. De plus, la description écrite de scènes dans ces lieux représente un outil intéressant dans la retranscription et la mise en scène de la vie dans les squats. Les entretiens vont être tenus auprès de plusieurs personnes de statuts variés en fonction du squat : élus de la mairie de Nantes, occupants / artistes de squats artistiques, résidents proches de lieux de squats artistiques. Cela permet d'obtenir la vision des personnes occupants les lieux, de celles qui sont en charge de l'aménagement et de la sécurité publique, et de celles qui y sont confrontées quotidiennement mais qui sont extérieures à ces initiatives.

I. SQUAT ET SQUAT ARTISTIQUE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« De l'extérieur, ces espaces paraissent inutiles : ils sont sans fonction donnée, sans usage défini, ni exploités ni productifs. Murés, grillagés, encerclés de palissades ou bordés de glissière de sécurité, ils sont souvent difficilement pénétrables physiquement et ils ne sont pas légalement accessibles »

(Anne-Claire Vallet, Dans les friches de la ville, 2011).

I.1 / DÉFINITION DU SQUAT

« Squatter, c'est occuper un bâtiment abandonné sans avoir demandé l'autorisation à son « propriétaire ». C'est, de fait, ne pas payer de loyer à des proprios qui possèdent plus d'un logement quand nous n'en possédons aucun. Squatter, c'est critiquer en actes un système qui veut que les riches continuent de s'enrichir sur le dos des pauvres. Squatter, c'est aussi habiter au sens plein du terme : c'est être libre et responsable dans son lieu de vie. C'est pouvoir y faire ce que l'on veut sans se référer à un proprio qui de toute façon n'y vit pas. C'est aussi un moyen de survie quand on ne peut pas/plus payer de loyer (un moyen qui peut mener à se questionner sur nos façons de vivre, sur le travail, la famille, la vie collective, le train-train quotidien, sur les possibilités de vivre nos idées dans une telle société). Chaque squat est différent. Le quotidien dépend largement des contextes politique, socio-économique, juridique, inter-relationnel, etc., mais tout squat est « politique », dans la mesure où il bouleverse, même parfois involontairement, l'ordre social et la propriété privée. Le squat est généralement dépendant des espaces laissés à l'abandon par la bourgeoisie, l'État et le système capitaliste. Il ne peut être considéré comme un but, mais tout au plus comme un moyen. Mais pas n'importe quel moyen : au-delà du logement, le squat peut être un lieu de résistance et d'expérimentation. Squatter, c'est prendre une part de l'interdit, briser la soumission à la légalité, c'est une recherche d'autonomie. L'espace ouvert par les squats permet aussi de se retrouver dans des pratiques diverses : autogestion, gratuité, entraide, récupération/recyclage, occupations en tous genres, ouverture sur l'extérieur et confrontation des façons de vivre, débats, réflexions, ...

Le terme de squat semble se diviser en plusieurs définitions qui séparent les regards portés sur les squats et leurs occupants, et donc qui influent sur la difficulté de l'intégration des squats dans le paysage urbain. Ainsi la nuance réside dans le fait de la condamnation de l'existence d'un tel lieu et de ses occupants. La première définition, issue du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, évoque des faits historiques. Mais surtout, le squat est ici défini par sa notion primaire : l'illégalité de l'occupation des squatters.»¹

Squatter :

A. [Aux États-Unis, 1827] Pionnier qui s'installait sans titre de propriété et sans payer de redevance sur les terres encore inexploitées de l'Ouest.

Occupant d'un habitat précaire qu'il a installé sans titre légal dans un terrain vague d'une zone urbaine.

B. [En Australie, 1854] Éleveur de moutons qui pâturait des terrains jusque-là inoccupés moyennant le paiement d'une redevance au gouvernement.

C. [1946]. Occupant sans titre d'un logement, d'un local, d'un emplacement vacant.

Squat :

n. m. (du verbe anglais to squat : s'asseoir sur les talons, s'accroupir, se blottir)

A. Occupation illégale d'un local, d'un immeuble.

Faire un squat. Occuper un local attribué à d'autres personnes.

B. Espace, local, immeuble ainsi occupé.

D'après Claude LEFORT :

« Dans les sociétés contemporaines, on appelle squatters les individus ou les familles sans logement qui s'emparent illégalement d'une maison ou d'un appartement inoccupé. Parfois sévèrement condamnés, ils ont, cependant, en de nombreuses occasions, provoqué la sympathie de l'opinion, bénéficié de l'appui d'associations religieuses ou politiques et contraint les pouvoirs publics soit à régulariser des occupations de fait, soit à improviser des solutions de relogement décent ».

C'est ce qui explique que le terme de squat, bien que désignant de façon évidente un logement occupé de façon illégale, sans titre de propriété, s'adapte suivant la position de celui qui en parle. Ainsi, l'interprétation de l'acte de squatter et la représentation que l'on se fait du squatter a évolué depuis qu'on en parle. Les motivations des occupants, leur implication politique et sociale, la situation géographique des mouvements importants relatifs aux squats, les façons d'établir ou de faire vivre un tel lieu... ont permis de changer l'image perçue du squat et donc de le redéfinir.

¹ « Cette brochure, écrite collectivement, en évolution permanente depuis sa première parution au printemps 1999, a pour vocation de fournir quelques informations nécessaires au « bon » déroulement de la vie d'un squat, depuis l'ouverture jusqu'à la fermeture. Elle ne se veut pas exhaustive et c'est à chacun-e d'y apporter les modifications appropriées. »
https://infokiosques.net/imprimersans2.php?id_article=41

I.2 / HISTOIRE DU SQUAT

Georges Cochon et les premiers cas de squats concrets.

« 1912! Les cheminots viennent de reprendre le travail, les mineurs sont en grève, les inscrits maritimes déposent leur cahier de revendication. Au congrès de Marseille le C.G.T. a voté la grève générale contre la guerre qu'on prépare. Dans l'Europe agitée d'inquiétants bruits de bottes retentissent. Le bourgeois apeuré par les rumeurs de la rue où l'on crie «Vive la sociale» se couche tôt. Le bruit du sabre qui résonne quelque part du côté d'Agadir rend son sommeil léger. C'est alors que tout éclate. Dévalant des pentes de Montmartre, de Ménilmontant, de la Montagne Sainte-Genève la carriole rebondit sur les cailloux pointus. Les casseroles tintent contre la fonte du poêle. Le sommier métallique grince. Brandissant des cloches, cognant à tour de bras sur des seaux, quelques démons en blouses, à barbes hirsutes poussent la charrette en hurlant. Le bourgeois dresse sa tête finement ornée du bonnet de coton à pompons avant de se replonger sous les draps.

C'est Georges Cochon qui part en guerre contre M. Vautour. »¹

Considéré comme le « précurseur de l'Abbé Pierre », Georges Cochon était un ancien ouvrier tapissier, affilié à la CGT durant la grande époque Syndicaliste révolutionnaire en France. Expulsé de son logement, il regroupe plusieurs militants et crée le syndicat du Raffut de la Saint-Polycarpe, en 1911, dont le but est de lutter contre les expulsions et les propriétaires abusifs (« Mr Vautour »). Le syndicat sera plus tard renommé l'Union syndicale des locataires ouvriers et employés.

Il aide alors les locataires en difficulté à déménager à la cloche de bois² (clandestinement),

1 Extrait issu de : Maurice JOYEUX, Le Monde libertaire - n°51 juin 1959, Fédération anarchiste

2 « Emblème de son syndicat s'opposant à la cloche en fer des propriétaires. À l'époque, ces derniers engageaient des déménageurs qui, au son d'une cloche en fer, saisissaient le mobilier du locataire expulsé incapable de payer son loyer »

puis à investir des logements inoccupés ; scène qui est donc retranscrite dans l'extrait du Raffut de la Saint Polycarpe. Autrement dit, squatter est la dernière possibilité vers laquelle les délogés peuvent se tourner. Mais plus encore, squatter devient un moyen de dénoncer les difficultés financières des classes les moins aisées. Le squat est à ce moment-là à l'initiative d'un syndical aux tendances anarchistes. L'action que Mr Cochon entreprend vise à aider les sans-logis en organisant notamment des campements improvisés. En février 1912, il aide une famille de 8 enfants venant de se faire expulser à se reloger :

«Une nuit, en l'espace de treize minutes, ils l'installèrent au beau milieu des jardins des Tuileries. Puis ce furent la cour de la chambre des députés, l'hôtel de ville, la caserne du Château-d'eau, à l'assaut de laquelle Cochon partit à la tête de 15000 fédérés. (...) Sans parler des maisonnettes exposées au Grand Palais lors du Salon de l'habitat que Cochon remplit de nécessiteux : Vous avez créé ces maisons, j'ai inventé la façon de s'en servir».¹

L'intrusion dans les jardins des Tuileries aura été épaulée par le syndicat des charpentiers qui y construisit une baraque de fortune. Ses actions démontrent alors combien George Cochon incrimine le rôle de l'État dans le manque de logements et dans la politique immobilière de l'époque. En effet, en visant des haut-lieux comme l'hôtel de ville, la chambre des députés, ou encore l'occupation de maisonnettes exposées au Grand Palais lors du Salon de l'habitat ressemble à une démonstration de force vis-à-vis de l'État, radicale voire anarchiste.

Des causes antérieures déjà présentes.

Mais les premières formes de squat sont apparues encore avant, même si les actions de Mr Cochon ont été les premières à avoir autant d'impact, et surtout ont été retranscrites concrètement. Car bien que l'on ne puisse connaître avec exactitude la date des premiers cas, on imagine que le phénomène ait pu apparaître dès les premières formes de civilisations et de « socialisation [...] par structure étatique »². En effet, le squat désigne par définition l'occupation illégale d'un lieu, sans titre de propriété. N'importe qui pourrait alors devenir « squatter » dès lors qu'il s'installe de façon prolongée et non autorisée dans un espace déjà détenu par une tierce personne.

loyers chers. » (Wikipédia)

1 D. Duprez, Les revendications à vivre autrement, dans «Contradictions», n°38, Bruxelles, Hiver 1983-84, «Les squatters : les génèses sociales d'un mouvement urbain localisé», p. 104

2 « Le squat », Mémoire universitaire, Thomas DAWANCE, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, 1990.

Cependant, au-delà de la simple occupation illégale d'un lieu, les premières formes de squat démontrent d'autres intentions : une mobilisation et une revendication au droit au logement pour tous. À l'instar de Mr Cochon, Gerrard Winstanley, marchand drapier puis activiste politique britannique du XVII^{ème} siècle, mena le mouvement des Diggers (« Bêcheux » en français) dans l'optique d'occuper des terres illicitement dans la banlieue de Londres.

Le phénomène est alors déjà motivé et marqué par une revendication sociale voire anarchiste puisque les Diggers prônent l'expropriation des seigneurs et le partage des terres en formant une communauté qui s'installe sur des terres cultivables, en vivant en toute autonomie. Le mouvement ne durera qu'un an, obligé de se rétracter sous la pression de la « gentry ». Il explique dans son écrit *La loi de la liberté* aspirer à l'instauration d'une démocratie égalitaire, ainsi qu'à la propriété collective des terres sur le territoire anglais. Ainsi chacun devrait avoir libre accès à tout terrain. Dans une telle organisation du territoire sur la propriété, le terme de squat n'aurait plus vraiment de sens puisqu'il ne serait plus possible d'occuper illégalement un lieu. Nous pouvons donc comprendre ici qu'indirectement, l'acte de squatter est signe de précarité et d'instabilité économique dans le pays.

Deux siècles après le mouvement des Diggers, vers 1830, le terme de « squatter » réapparaît plus significativement et désigne les éleveurs de moutons qui occupaient les prairies illégalement. Ces derniers s'opposaient alors aux settlers, cultivateurs sédentaires :

« Lorsque le gouvernement australien, pour contrôler l'expansion anarchique de l'activité pastorale, prit la décision de vendre les concessions et que celles-ci donnèrent lieu à une spéculation intense, les squatters cherchèrent à échapper à ce contrôle en reportant la conquête du sol vers l'intérieur du pays. On comptait, en 1842, plus de cinq mille éleveurs de moutons qui disposaient d'un million de bêtes. Leur force fit reculer le gouvernement qui dut reconnaître l'occupation de fait des terres. Le Waste Lands Occupation Act (1846) sanctionna le succès des pionniers. Cependant, vers 1855, les squatters se heurtèrent à leur tour aux nouveaux immigrants, qui contraignirent les États du Sud à examiner le problème des immenses domaines accaparés par les squatters. De nouveaux partages de terres eurent lieu, la spéculation fut combattue. Le Torrens Act (1857, Australie du Sud) imposa l'enregistrement de toutes les terres qui faisaient l'objet de transactions ; il inspira la législation généralement adoptée dans le pays. »¹

1 « SQUATTER & SETTLER », Claude LEFORT, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/squatter-et-settler/>

Le Torrens Act contribue à la précision de la définition de squatter puisqu'il met en place la cadastration du territoire, avec inscription écrite obligatoire du propriétaire dans un registre. Il définit donc clairement la propriété d'autrui et apporte la sécurité juridique de la propriété aux propriétaires. Par conséquent, il permet d'identifier plus facilement un cas de squattage.

Ce cas permet aussi d'étendre la définition du squat en élargissant sa zone d'intervention : l'occupation peut se faire aussi bien dans des régions agricoles, sur des terres, dans des champs, ... que dans les villes, dans des immeubles, des friches, ...

À la fin du XXème siècle, Alain Coteau met en parallèle l'émancipation des squats avec les luttes ouvrières, durant cette même période dans l'Europe industrielle. « On peut penser que ces attitudes étaient liées au taux élevé des loyers des habitations ouvrières »¹. Ainsi durant cette période un nombre important d'ouvriers déménagent, laissant plusieurs logements vides du jour au lendemain. Dans un contexte de lutte des classes, le squat apparaît dès lors comme un réseau d'entraide et de partage. Cette idée d'entraide et de partage se répercute dans notre société actuelle avec notamment le mouvement des Miles de Viviendas à Barcelone, que Christophe Coello suivra dans son film reportage « Squat, la ville est à nous », sur lequel nous reviendrons plus tard.

Les luttes modernes et le premier mouvement de squatters.

Dans la suite des événements induits par Georges Cochon, qui opéra au début du XXème siècle, la Confédération National du logement, le Mouvement populaire des familles ainsi que l'Abbé Pierre (1912-2007) trouveront dans le squat une façon de « mettre en évidence un parc de logements vides et une masse de sans-abris »². En effet, la seconde guerre mondiale aura défigurée une partie importante dans les villes et les campagnes, détruisant « 20% [des habitations] en France et aux Pays-Bas, 30% en Grande-Bretagne, 40% en Allemagne. La pénurie des transports aggravait les conditions du ravitaillement des villes et des régions spécialisées en cultures industrielles ou en vignobles. Seules subsistaient les relations ville-campagne fondées sur le troc, de sorte que partout la famine était menaçante.»³

Ce sont les éléments déclencheurs à l'origine de la lutte moderne pour le respect de l'article 25 de la Déclaration des Droits de l'Homme, le Droit au logement pour tous, qui fut alors pour la première fois reconnu au niveau international. Ce fut en 1948:

« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour

1 D. Duprez, Les revendications à vivre autrement, dans «Contradictions», n°38, Bruxelles, Hiver 1983-84, «Les squatters : les génèses sociales d'un mouvement urbain localisé», page 104

2 A. Vulbeau, Le logement des jeunes, dans «Informations sociales», n° 34, Paris, 1994, «Le squat», page 70

3 M. Crouzet, De la deuxième guerre mondiale à nos jours. La renaissance de l'Europe, Ed. Flammarion, 1970, page 10

assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. » (article 25)

En effet, les revendications portées par Georges Cochon, l'Abbé Pierre, ou encore les mouvements sociaux et anarchistes comme le Mouvement Populaire des Familles ont permis d'établir de nouvelles conditions et de nouvelles dispositions vis-à-vis de l'accession au logement pour tous. Même si ces expériences n'ont pas été toujours réellement efficaces.

Par exemple, en 1945, le gouvernement français institue le droit de réquisitionner des logements vacants au profit des familles sans logis. Cependant, la procédure est assez longue et laisse le temps au propriétaire de faire échouer l'étude.

« C'est peut-être à Marseille que l'inefficacité de la loi est la plus évidente : en un an, l'Office municipal du logement avait été saisi de 76000 demandes; 2200 dossiers furent retenus ce qui aurait dû conduire à la signature de 2200 arrêtés prononçant les réquisitions. Or, pas une seule ne fut appliquée. »¹

Face à l'échec des interventions menées par les instances régionales et nationales, de leur démarches légales, mais surtout face à l'appauvrissement des constructions immobilières suite aux deux guerres et l'augmentation rapide de la population urbaine, due à l'exode rural, le Mouvement Populaire des Familles fut à l'origine du premier mouvement de squatters en France. À la différence de George Cochon, qui mit en place des actions sociales dans le but de reloger des familles, le mouvement des squatters est autonome et n'est pas mené par quelques personnes révoltées. Il s'agit ici d'un « mouvement » où chaque individu y prenant part a son rôle à jouer, ainsi que sa cause. Le mouvement des squatters débuta en 1946, à Marseille, puis se répandit partout en France :

« Ses résultats sont impressionnants : on cite le chiffre de 1700 familles relogées, soit 10000 personnes environ, par une action directe ou par une simple pression légale. »²

Mais en 1948, « coïncidant avec le départ des ministres communistes du gouvernement, une vague de répression s'abat sur le mouvement des squatters de l'après-guerre. Aux heurts avec la police succéderont les inculpations pour bris de clôture et violation de domicile. Les tribunaux n'hésiteront pas à distribuer amendes et peines de prison. Un tribunal trouvera spirituel d'inclure dans un jugement cette phrase : *Inflige au*

1 « Le squat - Mémoire document entier - Mémoire universitaire 1999 ».

2 C. Bachmann et N. Le Guennec, Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville, Ed. Albin Michel, Paris, 1996, page 41

prévenu une amende qui grossira les ressources de l'Etat pour la construction de logements.»¹ Un nouveau rebondissement dans la lutte au droit au logement pour tous.

La naissance des cités de transit, période charnière dans l'histoire du squat.

Ces différents cas de squats du XVIIème jusqu'à la moitié du XXème siècle relèvent alors plus de la contestation et de la dénonciation des conditions de vie et de travail des populations les moins aisées. Il ne s'agit pas d'une réelle volonté d'occuper un lieu illégalement, mais plus d'un moyen de revendication. Ils sont le fruit d'une mobilisation collective qui permettra par la suite l'apparition de nouvelles aides et de nouvelles dispositions de l'État vis-à-vis du parc immobilier et de son accessibilité par les populations ouvrières et les sans-toits.

La chronologie du squat semble alors se diviser en deux périodes, les années 1970 en étant le moment charnière. La première a laissé une importante contribution au droit au logement, grâce aux mouvements lancés par Gerrard Winstanley, George Cochon ou encore lors des luttes ouvrières. De plus, elle a permis, au cours des réformes et autres dispositions prises à l'encontre de ces actions illégales, d'établir une définition de l'acte de squatter. D'après les différents cas étudiés précédemment, il s'agirait alors plus d'une contestation de la politique immobilière menée que de l'état de l'immobilier en lui-même. Et c'est en cela que se différencie la seconde période de l'histoire du squat, débutant à partir des années 1970, qui laissera apparaître des revendications à vivre autrement, l'émergence de nouvelles activités hors des dispositifs institutionnels, ou encore les conséquences des conflits politiques planétaires.

C'est après les années 1950 que cette lutte va avoir un impact énorme sur les villes et sur leur organisation. L'Abbé Pierre continue ses opérations illégales et réussit durant deux hivers (1954-1955) à loger quelques familles. Cependant *«les squats de l'Abbé Pierre seront vite anéantis par la réalisation de sa revendication : la création de cités de transit. Le dérivatif d'origine charitable a permis objectivement d'éluider la question du logement des ouvriers.»²*

C'est à ce moment-là que le travail collaboratif entre gouvernants et architectes aurait amené à l'émancipation des cités-banlieues actuelles. Elles correspondent en effet à des solutions urbanistiques en lien avec la vision de l'Abbé Pierre : *«hygiéniste, expansionniste et rentable (à court terme et sans le souci d'un après).»³*

Aujourd'hui négativement connotées et ciblées par de nombreux fantasmes et une mauvaise réputation, ces ensembles de logements collectifs furent à l'époque un sujet fondamental pour la reconstruction d'après-guerre. Dans une perspective hygiéniste, et face au manque de logements, les grands ensembles sont nés en périphérie des

1 D. Duprez, op cit, page 106

2 D. Duprez, op cit, page 107

3 « Le squat - Mémoire document entier - Mémoire universitaire 1999 ».

villes entre les années 1960-1970. Depuis la fin du XX^{ème} siècle, c'est la question de la réhabilitation qui prédomine les discussions à propos de ces cités de transit, comme ce fut le cas pour le quartier du Sillon à Saint-Herblain (44), qui fut la plus grande barre HLM de France lors de son inauguration. Alors que certains grands ensembles étaient signes de modernité dans leurs premières années, ils furent délaissés petit-à-petit au profit des centre-ville. Par exemple la cité des 4000 à la Courneuve ou encore la Scampia à Naples, étaient dotés de nouveaux logements, et de services de proximité (commerces, laveries, etc.) créant un sentiment de bien-être et de voisinage agréable. Depuis les années 2000 de nombreux logements y sont vacants, amenant les villes à détruire ou réhabiliter les constructions.

L'Abbé Pierre revint peu avant sa mort en 2007 dans la lutte pour l'accès à un logement décent pour tous. En effet, la notion d'hygiène apparaît peu-à-peu dans la cause des luttes et mouvements liés au logement pour tous, ce qui n'était pas mis en avant jusqu'ici. Il demanda alors le rétablissement de la loi de réquisition des logements vacants. Il évoque même un besoin urgent comparable à celui de la période d'après-guerre. Le terme de « logement décent » contribue donc aux politiques de renouvellement urbain mises en place en France et en Europe plus généralement aujourd'hui.

Mai 68 et le nouveau mouvement de squatters.

Les actions de l'Abbé Pierre disparurent petit-à-petit après la réalisation de ces cités, et les différents conflits et luttes urbaines qui ont marqué l'année 1968, motivés par des militants d'extrême gauche, ont vu naître en parallèle de nouveaux mouvements de squatters.

C'est en cette période qu'une grande vague de « squatterisation » s'étendait dans les grandes villes d'Europe. De la France à l'Allemagne, en passant par la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique... l'on parlait désormais de « mouvement autonome » et de « squats alternatifs », caractérisant cette nouvelle « culture du squat » qui était en train de naître. En effet, le terme de « culture du squat » définit une tendance qui prend racine dans le mouvement hippie des années 1970, suite aux événements de 1968. En France, cette culture est aussi provoquée par les régulations et décisions politiques liées à l'accueil et la prise en charge des immigrés.

« Elle [la culture du squat] s'appuie aussi sur le refus du travail, la volonté pour de nombreux jeunes de vivre en communauté, de trouver une « alternative » économique. Cette culture du squat est aussi véhiculée par des militants révolutionnaires qui y voient le moyen d'expérimenter des communautés libertaires ou de pratiquer le communisme de manière « immédiate ». Ce sont ces squats politiques qui se rattachent au mouvement autonome. »¹

1 <http://sebastien.schifres.free.fr/squats.htm>.

Nous pouvons remarquer que l'on commençait alors à parler de « squat politique ». Le terme sous-entend que les motivations sont ouvertes au public et qu'il s'agit désormais plus que d'un lieu d'habitation. Mais il semblerait surtout que cette expression soit due à l'implication des nouvelles populations de squatters, revendiquant des actions anarchistes qui ne se limitent plus aux problèmes de logement mais bien au système politique et à la société en générale. Ainsi les « squats autonomes » s'inscrivent dans le « Mouvement autonome » qui perdura principalement de 1968 jusqu'en 1980. Ce mouvement s'appuie sur plusieurs tendances et sur des groupes souvent désorganisés. Leurs pratiques se tournent vers des actions illégales telles que : l'auto-réduction¹, le squat, les émeutes, ou encore le sabotage. Il rassemble d'abord les convictions du mouvement ouvrier, puis des Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS). Ces derniers « *font référence aux nouvelles modalités d'action politique apparues dans les années 1960-70 (en France, pendant et après Mai 68) et qui rompaient avec le militantisme dans sa forme traditionnelle (syndicat ou parti). On inclut en général dans cette nouvelle catégorie politique et sociale le féminisme, l'environnementalisme et les mouvements qu'on appelle désormais LGBT* ». ³ Leur démarche relève alors de l'anarchisme et de l'extrême-gauche, et même si les différents groupes s'associent à ces revendications s'effacent petit-à-petit depuis les années 1980 (après la mort ou l'emprisonnement des principaux dirigeants du mouvement), des actions importantes issues de ce mouvement continuent d'avoir lieu comme la ZAD de Notre-Dame-des-Landes près de Nantes, débutée en 2009 et toujours active en 2018. Dans cet exemple, il s'agit même plus que d'un squat puisque l'occupation illégale se fait non plus dans un immeuble mais sur un terrain vaste.

Cependant, tous les squats qui émergent à l'époque ne sont pas systématiquement politisés. Par exemple en France, différents événements ont provoqué une mobilisation des populations immigrées et une augmentation importante du nombre de squats d'habitation. Ces familles utilisaient le squat comme dernier recours et leur situation économique ne différait pas tellement de celles qui furent relogées par les activistes du début du XX^{ème} siècle comme Georges Cochon et l'Abbé Pierre.

Entre janvier 1972 et janvier 1973, des centaines de mal-logés sont pris en charge par le Secours Rouge⁴ pour être relogés dans la région parisienne.

« Les pouvoirs publics vont multiplier les expulsions en août et septembre 73, ce qui marque la fin du mouvement des squatters, même si, en banlieue, quelques occupations se produisent çà et là. (...) Sur le plan politique, les comités

1 « L'autoréduction est une pratique anticapitaliste et collective qui consiste pour un groupe de personnes à imposer la baisse du prix d'un produit ou d'un service voire sa gratuité » (Wikipédia). C'est une pratique qui se rapproche très fortement du concept de squat puisqu'il s'agit d'une action collective visant à rendre un service gratuit.

2 « Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres » (LGBT) est une association type 1901 créée dans les années 1970 lors de ce qu'on a appelé la « Révolution sexuelle » (à partir des années 1960).

3 https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Nouveaux_mouvements_sociaux&oldid=142108855.

4 Tout d'abord créée en 1922 en URSS, dans le but d'aider les révolutionnaires russes, le Secours Rouge fut refondé en 1970 en Belgique par Jean-Paul Sartre notamment. Son objectif était de d'apporter un soutien au militantisme et aux mouvements et luttes importantes de l'époque qui sévissaient partout en Europe. C'est une organisation dont « l'activité n'est ni de nature humanitaire ni caritative, mais politique. Elle fait partie intégrante d'un mouvement unique anticapitaliste, anti-impérialiste, antifasciste, visant à renverser ce système d'exploitation et d'oppression . » (<https://secoursrouge.org/presentation-43>)

de squatters qui avaient été organisés pour chaque occupation, ont disparu à la fin du mouvement ; la plupart des comités du Secours Rouge qui soutenaient la lutte vont se diviser ou disparaître et de fait, la fin du mouvement des squatters annonce l'autodissolution de cette organisation d'extrême-gauche. »¹

Le mouvement des squatters des années 1970, propulsé par les luttes qui eurent lieu à partir de 1968, prit alors fin. Cependant, les années 70 ont apporté un renouveau dans l'organisation des squats :

« Dans l'histoire du squat, les années 72-73 seront les dernières où l'on pourra observer une dissociation entre la population cible qui bénéficie des occupations illégales et les acteurs militants d'un mouvement idéologique circonscrit dans le même temps. »²

Nous comprenons donc par-là que le schéma adopté jusqu'ici dans le rôle des différents acteurs et occupants du squat va changer après la fin de ce mouvement de squatters. En effet, pour chaque exemple étudié (Georges Cochon, l'Abbé Pierre, les luttes ouvrières, etc.) le squat était occupé par des populations sans abris, mais l'engagement et l'action était provoquée par des militants ne vivant pas forcément dans le squat. Il y avait donc une certaine distance dans l'objectif du squat pour les deux partis. Ainsi il est nécessaire de comprendre qui sont ces acteurs provenant d'environnements socio-économiques différents et pour qui les motifs d'occupation des squats varient. Il en existe deux principaux :

- *« Les classes ou couches sociales dont les problèmes et les caractéristiques constituent les déterminants structurels qui sous-tendent et motivent l'action des squatters. »³* Manuel Castells, sociologue français qui propose de diviser cette catégorie d'acteurs (ceux qui sont la cible des squats) : 1) les travailleurs immigrés 2) ceux qu'on appelle les salariés en crise, dont l'insertion dans le processus de travail est intermittente 3) les sous-prolétaires.

« Etant à la fois exclus du logement social et du marché du logement, ils vont devoir se loger, pour la majorité d'entre eux, dans le sous-habitat du parc immobilier ancien (et souvent dégradé) de la région parisienne. »⁴

- La seconde catégorie d'acteurs concerne les militants révolutionnaires, intellectuels et étudiants qui organisent leur idéologie (souvent maoïste et en phase avec le mouvement du Secours Rouge) autour de la situation critique des couches sociales précédemment citées.

Il est donc ici question d'une divergence dans le but de ces acteurs vis-à-vis du squat et de son utilité. Un abri pour certains, le symbole d'une revendication anarchiste pour

1 D. Duprez, op cit, p. 107

2 D. Duprez, op cit, p.108

3 D. Duprez, op cit, page 108

4 D. Duprez, op cit, page 109

les autres.

La période suivant 1973 a donc laissé place à une nouvelle forme de squatterisation, où l'occupation illégale dépasse la problématique d'un logement décent pour tous, et où cette « culture du squat » émergente est soutenue par l'idéologie d'une vie alternative et communautaire.

Les squats alternatifs, début des squats artistiques.

Durant cette même période, où des mouvements politiquement engagés et anarchistes organisaient des squats en Europe et notamment en France, Belgique et aux Pays-Bas, il convient de distinguer les squats « autonomes » (comme ceux précédemment cités), des « squats alternatifs » et squats d'habitation...

« Un squat « alternatif » n'est pas nécessairement politisé et ses habitants considèrent généralement le squat comme une fin en soi. Le squat alternatif ne se situe pas dans une démarche révolutionnaire. Il ne cherche pas à rompre avec le capitalisme mais au contraire à construire une « alternative » économique au sein même du capitalisme. Le squat alternatif se situe avant tout dans une démarche positive : il cherche à rénover les immeubles pour les rendre utiles par la création de lieux d'habitation mais aussi d'activités culturelles. C'est la raison pour laquelle les squats alternatifs sont très souvent des squats d'artistes. Le squat alternatif accepte de faire des compromis avec les autorités : il recherche la légalisation, par exemple par la signature d'un bail avec le propriétaire ou d'une convention avec la municipalité. Le squat alternatif accepte aussi d'avoir des activités commerciales : ainsi, la plupart des squats allemands des années 80 sont aujourd'hui devenus des bars à la mode qui payent un loyer au propriétaire et se sont donc mis de cette manière en parfaite conformité avec la loi. Le squat alternatif peut aussi négocier un compromis avec le propriétaire : par exemple en s'engageant à rénover l'immeuble et à le quitter au bout d'une durée déterminée. A Paris, dans les années 80, les squats alternatifs se regrouperont dans un collectif : les Occupants-Rénovateurs. »¹

Les squats alternatifs se développent dans la lignée du mouvement hippie. En France, les premières expériences de squats alternatifs datent des années 1970, en même temps que les squats autonomes et squats d'habitations occupés par les populations immigrées. Par exemple, nous pouvons citer celui de la rue des Caves, à Sèvres, dans la banlieue parisienne. Il s'agissait d'un regroupement communautaire situé dans un ensemble d'habitations. « *Certaines maisons sont achetées, d'autres*

1 <http://sebastien.schifres.free.fr/squats.htm>.

louées, d'autres squattées, formant ainsi après 1968 une communauté de plusieurs centaines d'habitants. En 1971, une partie des habitants décide de pratiquer une sorte de « communisme intégral » : la propriété privée est totalement abolie et tous les biens sont mis en commun, y compris les vêtements qui sont regroupés dans un vestiaire collectif. Ces habitants décident aussi de jeter leurs clefs et de laisser leurs portes ouvertes en permanence. »

Ce dernier épisode de l'abandon des clés par les locataires ou propriétaires semble avoir été un marqueur important dans la revendication de cette nouvelle forme de vie communautaire et autonome en France. Jacques Doillon, réalisateur français, se sert même de cet événement dans son film « L'an 01 » (1973), où l'on voit les habitants jeter leurs clefs par les fenêtres, s'accumulant sur les trottoirs. Une image réinterprétée et expliquée par la suite dans le film :

« Après pesée et calculs il ressort que 98 % des français ont jeté leurs clefs, signifiant par là qu'ils renonçaient à s'enfermer et qu'ils approuvaient la proposition numéro 8. Cette proposition devient donc résolution collective et s'énonce ainsi : « La propriété est abolie, tous les lieux sont déclarés publics. Les personnes pourront partout circuler librement et faire usage de tout. » »¹

Nous comprenons alors par-là que la question de la propriété n'a plus de sens puisque les revendications tendent à faire valoir un mode de vie basé sur le partage des biens. Le réalisateur pousse même l'idée jusque dans la mise en commun des propriétés



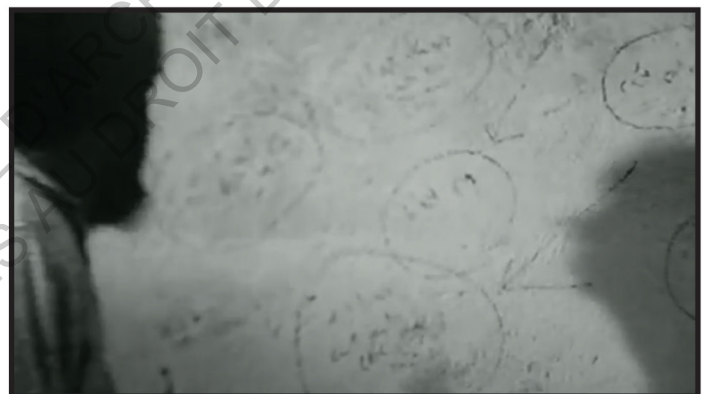
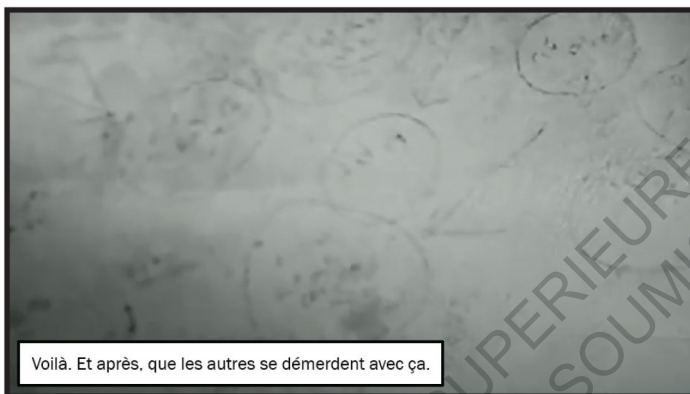
(Image extraite du film « L'An 01 », réalisé par Jacques Doillon)

de l'État et des collectivités publiques. Citons pour exemple la scène où le garde pénitentiaire relâche les prisonniers.

1

« L an 01 » [Jacques Doillon, Gébé, Alain Resnais et Jean Rouch] ».

Car bien que le film de Jacques Doillon soit une fiction, il démontre tout de même une vision dérisoire et critique de la société de consommation, qui semble rallier avec les motivations des mouvements révolutionnaires à l'origine des squats alternatifs de l'époque. Il se rattache alors de façon décalée aux événements survenus durant les mouvements de squatters des années 1970 en France et ce que cela a impliqué dans la façon de vivre des populations ouvrières et moins aisées. Ces squats alternatifs diffèrent donc des squats politisés, ouverts sous l'impulsion anarchistes de mouvements tels que le NMS, par la manière dont les occupants établissent leur façon de penser la vie en société. Il s'agit de méthodes souvent moins violentes (même si des altercations ont pu avoir lieu dans les années 1975 entre plusieurs squatters dont les opinions divergeaient). Mais surtout ils ont créé toute une culture et une idéologie autour de cette vie en autonomie qu'ils ont travaillée afin de comprendre comment cela pouvait fonctionner. Dans son film L'an 01, Jacques Doillon retranscrit cette effervescence qui liait les différents acteurs du mouvement. Il s'agissait pour la plupart de jeunes, voire même d'étudiants. Ce qu'ils appellent « l'an 01 » dans le film correspond à l'image d'une nouvelle ère qui débiterait par la démocratisation de leur vision de la société. Dans la scène ci-dessous, il explique la vision des acteurs du mouvement alternatif en s'appuyant sur la notion de partage de connaissances et d'idées afin de fonder une communauté autonome :



En effet, il oppose même l'organisation du mouvement alternatif aux événements survenus en 1968.

Les squats alternatifs se rapprochent donc du squat artistique qui commence à se développer dans les grandes villes. C'est pourquoi cette catégorie de squat nous intéressera particulièrement pour cette étude. Il s'inscrit dans une logique de réflexion sur la société dans laquelle nous vivons, en usant de l'art comme moyen d'expression, mais aussi de toute activité s'accordant avec une vie en marge des institutions, et en totale autonomie. Les squats alternatifs pourraient donc être les lieux qui ont impulsé les squats artistiques (nous retrouvons encore ce terme dans des notions comme les « scènes alternatives », que nous étudierons aussi plus tard, par exemple).

C'est donc ce que nous allons tenter de comprendre avant de terminer cette première partie sur l'histoire du squat et les origines du squat artistique.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I.3 / DU SQUAT À L'ATELIER D'ARTISTE

Les squats alternatifs, premiers cas de squats artistiques.

Le squat alternatif s'inscrit donc dans la continuité temporelle des squats politisés tenus par les Mouvements autonomes et le Secours Rouge qui disparurent en 1973. Cependant, les squats alternatifs adoptent cette nouvelle forme d'occupation où l'occupant et le militant ne sont plus dissociés. C'est d'ailleurs ce qui permet aux squats alternatifs de perdurer puisqu'il s'agit de lieux investis dans le but d'une recherche de vie en communauté et en autonomie, à la marge des modèles sociétales conventionnels. Il s'agit désormais plus d'une revendication à vivre autrement que d'une revendication à l'encontre du manque de logement et de la politique de l'immobilier tenue par l'État (cf. cas étudiés précédemment datant d'avant 1970).

En évoquant cette nouvelle vague de squatters qui débute en 1973, Thomas Dawance affirme après s'être entretenu avec des familles issues du quartier Lille-Fives des années 1980 :

« Les squatters squattent donc [désormais] principalement pour deux raisons :

- D'une part, pour améliorer sensiblement leurs conditions de vie, d'hygiène ou de confort, et pour diminuer le coût de leurs dépenses en s'évitant la location ; soit « de profiter d'une opportunité en matière de logement »¹. Ils s'apparentent en ça aux générations de squatters antérieurs.

Mais la nouveauté et toute la richesse du mouvement résident dans la seconde raison :

- D'autre part, le squatter investit le lieu et l'architecture parce qu'ils correspondent à ses aspirations de vie, lui proposent des activités qui en structurent le sens. »²

En effet, ces nouveaux squatters s'éloignent de l'idéologie anarchiste des mouvements de squatters et des activistes précédemment étudiés. Il s'agit pour ces nouveaux squatters, d'organiser une vie à l'écart de la société, dans un lieu qui leur permettrait de s'épanouir autour d'activités qui les intéresse. Ces squats alternatifs forment donc plus spécialement des lieux d'activités autonomes que des lieux d'habitation. Le site zones-subversibles.com analyse le documentaire « Nécessaires territoires », réalisé

1 D. Duprez, op cit, page 114

2 http://www.habiter-autrement.org/07.squat/03_sq.htm

par La Famille digitale. Le film retranscrit les rencontres que les journalistes ont vécues en visitant quelques squats alternatifs à Poitiers et La Rochelle :

« L'apologie de « l'alternative » devient le nouveau credo politique du conformisme pseudo-révolutionnaire. Bibliothèque, info kiosques, jardin, zone de gratuité, récup' et toilettes sèches sont considérés comme de véritables armes pour fuir le système. Il s'agit alors de vivre en marge du système ou, plutôt, de rester sagement dans la niche aménagée par le capital. D'ailleurs, la gratuité bénéficie de sa petite « zone » bien délimitée et ne doit surtout pas se répandre au-delà. Ils prétendent, apparemment de manière très sérieuse, « se débarrasser des multinationales par des logiciels libres » ».

Nous comprenons par-là que ces occupants cherchent une alternative à la vie en société, par le biais d'organisation d'activités indépendantes, comme autogérées. Et c'est bien ce que nous retrouvons dans le squat artistique : un ensemble d'activités en lien avec la vie en autonomie, hors des institutions, avec le sentiment de pouvoir s'exprimer plus librement. Les squats alternatifs seraient donc les premières expériences qui ont amené des artistes à occuper et investir des lieux abandonnés après les années 1980, que l'on appelle désormais « squats artistiques ».

Art-Cloche et le début des squats artistiques.

Bien que le premier squat artistique daterait du début du XXI^{ème} siècle, nommé le « Bateau-Lavoir » et aurait été occupé par Picasso, Braques et d'autres encore à Montmartre, le mouvement est réellement né en 1981. En effet, c'est en cette année que l'usine de la rue d'Arcueil, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, a été investie par des artistes et a donné lieu à l'Art-Cloche, collectif qui créa un lieu de pratique et de réflexion sur l'art, la société et la vie en communauté :

« Art-Cloche ne proposait pas de modèles esthétiques ou idéaux communs et là résidaient sa nouveauté et sa postmodernité (...) L'adhésion à Art-Cloche avait lieu en premier : dans l'acceptation de cet espace collectif illégal où les tensions créatives étaient constellées de bouteilles de vin de mauvaise qualité.

Il ne s'agit pas d'une donnée sociologique. Mais d'Art. Le 6 rue d'Arcueil était une installation. Une installation vivante (...) ».¹

Le collectif Art-Cloche a donc été la première expérience marquante qui réussit à

1

Art cloche : éléments pour une rétrospective, juillet 1988, éditée par Galerie Monti Curi.

faire vivre un lieu abandonné en France. Et l'action menée par le groupe semble avoir été d'une importance considérable en termes d'investissement et de moyens mis en place. Lolochka, diplômée à l'École des Beaux-Arts de Venise fin 1981 et intégrée au collectif en 1985, retranscrit son expérience au sein du squat au 6 rue d'Arcueil :

« Le fait de me retrouver dans le lieu de ma petite enfance n'est pas innocent dans ma rencontre décisive avec Art Cloche mais le facteur déterminant fut d'y pouvoir travailler avec d'autres et d'y confronter mon travail aussitôt accompli aussi bien dans de fructueux échanges avec les autres artistes (confrontations de styles, d'écoles, de techniques) qu'avec les clochards (un public exigeant...) et bien entendu de pouvoir le diffuser sur place. J'ai en effet rejoint le groupe à un moment où la diffusion des œuvres grâce aux festivals organisés sur le site commençait à prendre de l'essor et amateurs, collectionneurs et marchands commençaient de fréquenter le lieu et d'y acheter des œuvres.

Le 6 rue d'Arcueil offrait des espaces cloisonnés et des espaces collectifs d'exposition régulièrement investis. Les clochards habitaient de préférence les rez-de-chaussée et le premier étage, les artistes occupaient les étages supérieurs. Les clochards et quelques artistes vivaient là mais la plupart des artistes avaient d'autres espaces où vivre à l'extérieur du squat bien que espace de travail et espace de vie pour un artiste, du moins ceux dont nous fûmes à ce moment était difficile à séparer tout à fait : pas d'atelier sans canapé et réchaud pour cuisiner! Là, pas d'horaires fixes mais des journées entières et des nuits de grande activité pour préparer les festivals auxquels tout le monde participait et qui proposaient performances et concerts en plus des expositions proprement dites. Les ateliers étaient ouverts au public et artistes et clochards faisaient joyeusement visiter les lieux. »

Il s'agirait donc d'une première grande expérience qui a permis à la mouvance de s'étendre par la suite. Les squats artistiques se développent en parallèle de ce dernier dans les grandes métropoles, principalement en Europe.

Un « retour au réel ».

C'est le retour des « communautés d'artistes » qui permet cet engouement pour les lieux artistiques ouverts au public. En effet, les tendances laissent apparaître de nouvelles interprétations du rôle de l'art dans le quotidien, mais surtout de nouvelles méthodes d'expression et de représentation. Maria IVENS, enseignante en Art et

Théories de l'art, décrit cette phase de transition comme un « retour au réel » de la part des artistes :

« À la fin des années 1970, des tendances diverses vont apparaître en opposition au modernisme, au culte de l'avant-garde et à l'autonomisation à outrance de l'acte artistique. Celles-ci revendiquent, pour l'art, l'impureté et le retour à la tradition. Elles prennent le contre-pied d'une pureté formelle et définitionnelle de la peinture et de la sculpture prônés par ce même modernisme, qui conduisait à pourchasser les moindres écarts, donc à exclure. Dès lors que l'avant-garde n'est plus considérée comme créatrice, le passé devient un répertoire de formes disponibles qui peuvent être conjointes ou hybridées à volonté. Création et réhabilitation deviennent interchangeable : collages, citation réinvestie ou détournée, jeu avec les références et les repères... Des tendances apparaissent qui renouent avec la figuration, avec des mélanges de signifiants des plus disparates (des graffitis aux matériaux ethnologiques), avec des rebus et des matériaux modestes, par métissage, sans retenue, des images de toute origine, recyclages... Des pratiques de la rupture avec la tradition à l'intérieur même de ce retour à la tradition. Enfin, émerge une combinatoire sans limite des pratiques et des matériaux et du passage à l'action pour abolir le régime esthétique contemplatif.

Ainsi des nouvelles tendances revendiquent le retour du réel. On veut rendre visible mais ce visible n'est plus transcendant. C'est le banal, l'ordinaire, le quotidien. « Un tableau n'est qu'un espace dans lequel une variété d'images, toutes sans originalité, se fondent et s'entrechoquent », pourra écrire alors Sherrie Levine, en 1982.

Néanmoins, il s'agit moins de représenter le réel que de le problématiser et produire de nouvelles visibilités, notamment par l'appropriation des apparences et la fabrication de simulacres. La photographie passe du statut de document à celui de matériau artistique et se combine avec d'autres matériaux et d'autres technique. »¹

En effet, cela pourrait s'apparenter à l'association des réflexions sur l'art au XVIIIème siècle (prônant la représentation en public dans des lieux dédiés appelés « Salons ») et de l'influence des mouvements sociaux et politiques contestataires en lien avec la crise du logement. Ces derniers ont alors plutôt marqué le XXème siècle. Et plus encore, nous pouvons apercevoir les premières caractéristiques de cette mouvance

1 Ivens Maria. « Une histoire ordinaire des artistes ». Marges. Revue d'art contemporain, no 06 (15 octobre 2007): 1727.

qui ont donné lieu aux futurs squats artistiques :

« Pour commenter cette délocalisation des espaces de l'art, nous opérons une confrontation entre les lieux institués officiellement et ces nouveaux territoires. Les artistes n'apparaissent plus isolés dans un tête à tête inspiré avec leur création. Ils brouillent les cadres des formules esthétiques existantes – interrogeant la notion de spectateur et le statut des œuvres – par de nouvelles modalités de leur implication sur le terrain. En conséquence, de nouvelles formes d'appropriation et de participation de la population dans les activités artistiques apparaissent, en un dialogue mettant en question les définitions restrictives de l'art. Cette délocalisation ouvre des espaces de production et d'expérimentation qui sont également des espaces de rencontres, entretenant un rapport dynamique et différent avec les publics non traditionnels.

En revanche, au sein des institutions, l'art reste en dehors de la vie quotidienne, et l'expérience esthétique demeure enfermée dans les limites de la vie privée, confinée dans une sphère autonome, éloignée des pratiques vécues, administrée par des spécialistes qui traitent de problèmes spécifiques qui sont l'affaire d'experts.

Dans les lieux d'artistes, l'art déborde du cadre des musées et des galeries pour faire irruption dans la vie. Il s'infiltré dans des valeurs qui orientent le quotidien et l'expérience esthétique ne se réduit ni à des jugements de goût ni à des marques de distinction. Les délimitations entre l'art et le vécu s'écroulent dès que l'expérience esthétique est prise en charge – incorporée – dans une forme de vie collective. Ici l'acte artistique convoque chaque fois la communauté. La différence des regards issue de la diversité de la population entraîne une diversité des représentations de l'art et de l'artiste. Cette réception ne s'exprime pas au premier chef dans des jugements de valeur. La réception de l'œuvre par des profanes ou par les experts de la vie quotidienne prend une autre orientation que celle du critique professionnel considérant l'évolution interne de l'art.

[...]

Dans ces nouveaux territoires que sont les lieux d'artistes (ateliers de quartiers, squats artistiques, friches industrielles, galeries alternatives, quartiers difficiles), les artistes accèdent à la visibilité. L'art n'est plus cantonné au musée ou à la galerie car il est dans un espace public directement

ouvert, en contact avec les populations. »¹

Comme l'explique Maria Ivens, cette nouvelle tendance artistique s'attache à « *problématiser le réel* » plutôt qu'à le représenter. L'art est dès lors utilisé comme un réel moyen de communication et d'expression avant même un moyen de représentation. La question de l'utilisation d'un espace comme lieu de fabrique de l'art correspond avec l'idée des squats artistiques que j'ai pu visités. Cette tendance à user d'un espace de façon éphémère afin de sortir des pratiques et des expositions plus conventionnelles semble coïncider étroitement avec l'idée de ces premières expériences qui eurent lieu dans les années 1980-1990. C'est donc un nouveau mouvement qui naît, et qui, nous le verrons par la suite, semble révolutionner les mondes de l'art, dans la façon de s'exprimer pour les artistes, mais aussi de partager avec les personnes extérieures. Le fait de « squatter » un lieu inoccupé permettrait donc de le faire revivre, et semble alors faire « *partie intégrante de la création, de l'œuvre et de la mise en œuvre* »².

« *Holland Cotter, auteur d'un compte-rendu pour l'International Herald Tribune (8 mars 2006) se demande [même] si l'art contemporain n'est pas en train de se faire dans ces espaces extérieurs aux institutions...* »³

1 Ivens, Maria. « Une histoire ordinaire des artistes ». Marges. Revue d'art contemporain, no 06 (15 octobre 2007): 1727.

2 « Historique des Squats artistiques ». <http://bolivart.free.fr/squatart.htm>.

3 Ivens, Maria. « Une histoire ordinaire des artistes ». Marges. Revue d'art contemporain, no 06 (15 octobre 2007): 1727.

II. L'ORGANISATION AMENANT DE LA SOLITUDE AU PARTAGE

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS AU DROIT D'AUTEUR

Comme nous avons pu le constater précédemment, les différents mouvements de squatters prônaient des idéologies et des revendications différentes. Mais nous avons pu constater par ailleurs qu'il existait une sorte d'unicité entre ces différentes actions : le partage et le besoin de la communauté. En effet, dans les débuts de sa chronologie, le squat semble être une solution d'abri pour les populations moins aisées, qui ne peuvent plus que se replier vers un habitat limitant l'impact économique sur leur budget. Nous relèverons alors la gravité de la situation. Mais les mouvements de squats du XXème siècle et leurs activistes semblent avoir réussi à créer une sorte de communauté, amenant les occupants à vivre ensemble. Bien évidemment, la vie n'y est pas toute rose comme nous le verrons dans cette partie. Mais ce besoin de communauté qui unissait les occupants des logements illégaux revient même dans les années 1970. En effet le mouvement hippie et les squats alternatifs se basent sur cette envie d'organisation communautaire. Il ne s'agit plus désormais du résultat de ce que crée la vie en squat, mais bien de la motivation qui pousse les mouvements de squatters des années 1970 à squatter. Il s'agira donc ici de comprendre comment se déroule le quotidien dans un squat d'habitation, puis dans un squat artistique, au travers de récits et d'expériences vécues.

Pour cela, nous nous appuyerons sur différents exemples de squats, en France et en Espagne. Le choix de ces cas étudiés vise à élargir notre vision sur les origines (sociales, géographiques, politiques, etc.) des occupants et sur les différents types de bâtiments occupés. Cela nous permettra donc de voir ou non une variété d'usages et d'appropriation des lieux.

Dans un premier lieu, nous étudierons la vie dans un squat d'habitation (L'huilerie occupée à Marseille, le Mouvement des Indignados à Barcelone, l'Appeau à Brest, Squat de migrants à Nantes ?, le hangar SNCF à Brest, Les 400 couverts à Grenoble). Puis nous nous plongerons dans l'organisation des espaces et des artistes dans un squat artistique ou lieu artistique indépendant (l'Appeau à Brest, Les Ateliers de Bitche à Nantes, Pol'n à Nantes, le Dahu à Nantes).

II.1 / VIVRE LE SQUAT, UN LIEU STÉRÉOTYPÉ

Le Squat, un mouvement aujourd'hui hétéroclite

« Hormis les illégaux, très nombreux à Liège et qui comptent pour une part importante des sans-logis, le squatteur-type est celui qui a rompu avec les siens pour quelque raison que ce soit. Celui, en d'autres termes, dont la situation matérielle n'illustre qu'un drame humain bien plus large. Il a fini, de déchéance en déchéance, par tout perdre, y compris son logement et, ce qui est plus grave, l'estime de soi. Progressivement désocialisé, il a atterri dans un réduit immonde qui ne lui sert qu'à passer la nuit. C'est un squat. A la rigueur, il y grignotera peut-être une tartine, mais ce sera de l'ordre de l'accident. Par contre, c'est là qu'il perdra peut-être jusqu'au souci de se laver, s'abandonnera à l'alcool, j'en passe. [...] Inutile de dire que ces malheureux ne font pas long feu. »¹

D'après les différents retours que l'on peut extraire de la presse, mais aussi des films, les retours d'expériences d'habitants de squats, de sociologues, de personnes en charge des services sociaux d'aide aux sans-logis, ... le squat est principalement signe de précarité, de « déchéance », d'abandon. Les occupants de squats d'habitation des années post-1970 forment une nouvelle population dans le besoin et tombant dans une forme de marginalité. D'après « l'Observatoire des inégalités » en France, 100 000 personnes n'avait aucun logement en 2013. Il n'est pas réellement possible de savoir combien vivent dans un squat, dans un camping ou toute autre alternative. Cependant, le site définit les occupants des squats comme étant « *principalement des jeunes sans ressources, demandeurs d'asile, familles en attente d'un logement social, personnes souffrant de toxicomanie... Autant de personnes en situation fragile qui se retrouvent alors enfermées dans une spirale d'exclusion et de précarité, éloignées toujours plus de leurs droits et d'un minimum matériel.* »

Nous avons pu voir dans la première partie l'évolution des raisons qui motivaient ou justifiaient l'occupation d'un squat. Qu'il s'agisse d'anarchistes comme Georges Cochon, de familles immigrées dans la période post-45, des communautés hippies et communautés issues du mouvement alternatif, ... nous retrouvons à peu près

¹ « Le squat aussi connaît la crise | Département Médias, Culture et Communication ». <http://www.infocom.uliege.be/?p=2847>. L'auteur de l'article retranscrit un entretien avec un habitant d'un squat à Liège. Il a ainsi pu le suivre et en apprendre plus sur le quotidien dans un squat d'habitation.

les mêmes tendances aujourd'hui. Cependant, certaines semblent prendre plus d'importance que d'autres. Et c'est en cela que les populations des squats continuent d'évoluer. Le squat est aujourd'hui plutôt connoté comme un refuge pour sans domicile fixe. Pourtant, Florence Bouillon¹, affirme :

« Tous les squatters bien sûr ne sont pas recensés comme SDF. La nébuleuse des squats recoupe une très grande variété de trajectoires, dont certaines, indexées sur une pluri-mobilité, vont échapper au recensement ou être comptabilisées ailleurs. Mais de très nombreux SDF également ne font pas ou ne peuvent pas faire le choix du squat, car le squat est un lieu précaire et incertain. On sait donc qu'une partie des SDF, les plus âgés et les plus fragiles notamment, préfèrent dormir dans un hôtel, chez des proches s'ils le peuvent ou dans un centre d'hébergement, plutôt que dans un squat. Ce dernier implique également d'être en capacité physique et psychologique de repérer, investir et défendre un lieu. »²

En effet, la raison du squat qui est mise en avant aujourd'hui est celle de l'abri pour des personnes à la rue en situation précaire. Malgré tout, le squat au XXI^{ème} siècle est occupé par des personnes d'origines différentes et pour des raisons différentes. Si bien que nous pouvons suggérer que les mouvements de squatteurs qui se sont succédés durant le XX^{ème} siècle continuent d'opérer encore aujourd'hui.

Pour exemple, l'événement important le plus récent est celui de la ZAD Notre-Dame-des-Landes, près de Nantes. En effet, l'action a pris une ampleur importante avec plus de 90 squats établis sur un terrain entier destiné à accueillir un aéroport dont le projet a finalement été avorté en 2018. Durant sept ans, les occupants ont pris possession du site. Ces squatteurs seraient alors issus des mouvements alternatifs des années 1980 qui comportaient des groupes anarchistes dont les contestataires écologistes. Plus encore, et toujours à Nantes, de nombreuses mobilisations ont eu lieu afin de loger les migrants dans des bâtiments vides. Furent alors concernés l'ancienne école des Beaux-Arts, l'ancienne prison, le Château du Tertre près des facs. Et enfin, un ancien EHPAD dans le centre-ville, que nous analyserons par la suite. Ces actions furent à l'origine d'associations étudiantes militantes, comparables à celles des années 1960 que nous avons évoquées précédemment.

C'est aussi le cas pour les 400 couverts à Grenoble, ou quelques habitants ont suivi les mouvements sociaux du X^xème siècle en investissant une rue entière qui dépassera leur envie de vie communautaire jusqu'au refuge pour sans abris ou migrants.

Autre exemple, le mouvement des Milles de Vivendas a amené des centaines de milliers de manifestants à occuper des logements vacants dans plusieurs villes d'Espagne, principalement à Barcelone. Ce furent principalement des familles qui luttent depuis 2011 contre les problèmes de politique du parc immobilier et dénoncent

1 Florence Bouillon est maître de conférence au département de sociologie de l'Université Paris 8 et membre du Centre Norbert Elias. Ses travaux portent sur une analyse Socio-anthropologique de la ville, de l'habitat, des vulnérabilités et des migrations.

2 Florence Bouillon. « À quoi servent les squats ?, Abstract ». Revue française des affaires sociales, no 2 (2002): 4563.

la crise économique, à l'instar de Winstanley et George Cochon. Nous comprenons par là que les mouvements qui ont fondé l'histoire du squat au XXème siècle en Europe principalement, ont permis de faire évoluer la pratique. Ainsi, il existe désormais plusieurs types de squats différant selon l'origine sociale et géographique de ses occupants, même si la tendance depuis le début du XXIème siècle laisse apparaître une dominante des squats de sans abris.

Le squat représentait donc essentiellement une solution de logement pour ses occupants, qui espèrent s'y installer aussi longtemps que possible. Mais Florence Bouillon explique également, en se basant sur l'analyse du squat de l'Huilerie à Marseille:

« [...] [le squat] est également investi d'une autre manière : pour des migrants qui, comme certains Bosno-tsiganes, voyagent une grande partie de l'année, il est un point de chute ponctuel, une étape dans leur circulation sur les routes d'Europe et d'ailleurs. C'est également ainsi que l'envisagent de jeunes routards dont le mode de vie est basé sur la mobilité.

Pour tous ceux qui voyagent, se déplacent d'une ville à l'autre, accéder au squat implique également de pouvoir entrer en relation avec ceux qui en disposent. Le squat de « l'Huilerie occupée », immense squat collectif [...] situé dans le quartier Longchamp (5e), est fréquenté notamment par des jeunes en situation d'errance, qui se déplacent de ville en ville, suivant la carte des festivals, mais aussi des rencontres, des opportunités, des envies. Il ne se passe pas une semaine, souvent une seule journée sans que certains s'en aillent, ponctuellement ou définitivement, et que d'autres arrivent à l'Huilerie. Beaucoup voyagent ainsi de squat en squat, en Europe et dans le monde, et retrouvent à chaque fois quelques-uns des codes et manières de faire connus ailleurs, comme l'autonomie, la gratuité, la contestation de l'ordre établi.

Les jeunes qui arrivent au squat viennent souvent du sud ou du nord de la France, mais aussi d'autres pays d'Europe, des États-Unis, d'Amérique du Sud, de Jamaïque. Le nouvel arrivant peut ne connaître personne à Marseille, qui fait partie, comme d'autres villes, d'un périple dont il ne sait pas toujours où il l'amènera, ni quand il s'arrêtera. Il peut également avoir croisé des squatters marseillais sur d'autres routes, dans d'autres squats, et être en possession de l'adresse de l'Huilerie, ou même seulement du prénom d'un squatter. »

C'est ainsi que nous pouvons comprendre les diversités qu'il existe entre les occupants

des squats actuels. Il ne s'agit pas que d'un refuge ou d'une façon de revendication au droit au logement pour tous. C'est en cela que le squat est aujourd'hui un mouvement hétéroclite. Un même squat, celui de « l'Huilerie occupée » en l'occurrence, peut réunir des jeunes étudiants, des familles en situations irrégulières sur un territoire, des jeunes itinérants préférant une vie de mobilité suivant les différents festivals en Europe, mais aussi des personnes sans abris. Ce fut le cas pour les 400 couverts, squat sur lequel nous reviendrons par la suite.

Le phénomène semble même s'être « démocratisé », si bien que certains auteurs ou même squatters décrivent une tendance qui n'a plus rien à voir avec les luttes révolutionnaires antérieures. C'est le cas de Jean Berthaut, qui permet au lecteur de s'immerger dans les squats parisiens du début du XXI^{ème} siècle, dans son ouvrage ParisQuat. Il se base sur des entretiens avec des jeunes occupants de squats. Mathieu, l'un d'eux décrit une « fascination pour l'illégalité. « *Ce qui n'est pas légal, c'est cool!* ». *Cette routine de la rébellion, avec l'exaltation de l'illégalisme, s'apparente davantage à un folklore pseudo-contestataire plutôt qu'à une véritable stratégie révolutionnaire.* » Il semblerait alors que le squat est devenu pour certains une façon de « se réaffirmer », de « vivre plus intensément ». Il définit même le squat comme une « *action sympa qui incarne un style de vie vaguement rebelle* ». Cela pourrait s'apparenter au mouvement hippie des années 1960-70 qui prônait une alternative de vie en communauté, en occupant de façon souvent volontaire des espaces illégalement (appartements principalement). C'est le cas de l'Appeau, un squat que j'ai pu visiter et « vivre » le temps de deux soirées. Situé à Brest, il était occupé principalement par des étudiants qui souhaitaient simplement occuper un espace et se l'approprier à leur façon, afin d'y jouer de la musique, de se retrouver, etc. Les lieux servaient par ailleurs de refuge pour quelques sans-abris.

Le squat n'est donc pas le résultat d'une sphère sociale précise, comme on a souvent tendance à croire. Il s'agit de plusieurs populations qui, pour des motivations diverses, choisissent ou subissent la vie en squat. Ce qui réunit ces occupants concerne peut-être leur situation instable dans la société à laquelle ils n'adhèrent pas ou dans laquelle ils ne parviennent pas à s'insérer (notamment pour le cas des personnes en situation irrégulière).

Et cette diversité que l'on retrouve dans les occupants des squats semblent avoir une répercussion visuelle et interne au fonctionnement des lieux...

Des scènes de vie dans des espaces morts.

« Au contraire des foyers d'accueil parfois jugés infantilisant et dégradant, le squat procure à ses résidents un sentiment de « maîtrise de son espace ». Moins dépersonnalisant, il peut intégrer une dimension proprement identitaire et permet d'y établir son intimité ; de plus cette appropriation morale de l'espace va permettre à ses habitants de le mutualiser, de l'offrir et donc d'être en position de réciprocité.

Pourtant, le squat apparaît comme un moyen de résistance à la désaffiliation. L'intérêt du squat vient ensuite de son emplacement : établi en centralité urbaine, il permet à ses occupants de bénéficier des avantages de cette situation : anonymat, insertion urbaine, accès aux services de la ville... Il est en cela un enjeu pour la lutte contre les inégalités et contre les processus de mise à l'écart dont se revendiquent les militants du squat. À cet égard, le squat propose un double support à l'action politique radicale : dénonciation en acte du capitalisme et de la propriété privée, il peut être aussi un lieu de vie collective et solidaire propice aux créations « expérimentales » (artistiques mais aussi sociales et politiques) : il peut ainsi répondre à la volonté de vivre « hors-système » ».

Squatter peut se faire dans n'importe quel bâtiment, n'importe quel espace abandonné. Les occupants peuvent autant s'approprier des maisons plutôt « bourgeoises » (cf. article Bruxelles), que des usines de stockages de bombes (6 rue d'Arcueil), des friches urbaines (« Le caillou » dans le quartier de Chantenay à Nantes), des garages automobiles (« L'Appeau » à Brest), des appartements vides (« Mouvement des « Miles de Vivendas » à Barcelone et les « 400 couverts » à Grenoble), etc. Les lieux diffèrent donc beaucoup, partant du principe qu'il est envisageable de squatter un lieu dès lors qu'il n'est plus occupé. Si nous prenons le squat d'un point de vue tourné plus précisément vers la sociologie de l'habitat, et que notre analyse se fonde sur des méthodes telles que le relevé d'habiter, ce sont des lieux qui peuvent sembler vivants, dans le sens où les habitants se l'approprient à leur façon. Par ailleurs, il peut s'agir de groupes occupants ces locaux abandonnés. Les lieux pourraient donc rassembler un ensemble d'usages personnels qui recréent des atmosphères particulières et originales. Jean-Luc André d'Asciano, critique d'art affirme dans un entretien avec Anne-Marie Fèvre, journaliste chez Libération :

« Le squat ne peut pas être fascinant, car la pauvreté n'est pas fascinante. Mais les squats sont admirables, car ils ne subissent pas leur marginalité, ils la créent. Ce n'est pas de l'associabilité, c'est de l'alternative. Dans une société régie par les rapports de force, la rentabilité, ces groupes décident de vivre en dehors de ces rapports-là, tout en recréant certes leur propre violence, dans une forme d'illégalité. »¹

« Les squats sont admirables » : cette phrase est très intéressante car il convient de comprendre en quoi des espaces pauvres et produisant une mauvaise image peuvent être admirables.

Tout d'abord, rentrer dans un squat déjà occupé, c'est rentrer dans l'intimité de ses « locataires ». Un squat n'est pas forcément un lieu en mauvais état, sombre, humide et prêt à s'effondrer. Nous pouvons en trouver dans des lieux simplement vides au départ, qui se remplissent petit à petit par ses nouveaux occupants. Il y a

1 « Les squats artistiques ressuscitent les ruines industrielles ». Libération.fr, 16 novembre 2002. http://www.liberation.fr/week-end/2002/11/16/les-squats-artistiques-ressuscitent-les-ruines-industrielles_421912.

souvent accès à l'eau et à l'électricité, par des moyens pirates ou non (il peut s'agir de raccordements sauvages aux réseaux principaux dans les villes, donnant parfois lieu à des risques au niveau de la sécurité notamment. Prenons plus précisément le cas d'un squat pour migrants à Nantes, du mouvement des Miles de Vivendas, et des 400 couverts. Ces trois cas démontrant justement cette différence entre les squats d'habitation précaires d'urgence (squat pour migrants), les squats d'habitation plutôt politiques où la vie en communauté est plus intense dans l'organisation et le fonctionnement du squat, et les squats d'habitation que l'on ne peut pas réellement classés puisqu'il sont à cheval entre le refuge pour sans abris, pour sans-papiers, et autres riverains avec une organisation communautaire dont les actions dépassent la sphère de l'habitat et pensent la vie à l'échelle urbaine.

9 rue Maurice Sibille à Nantes

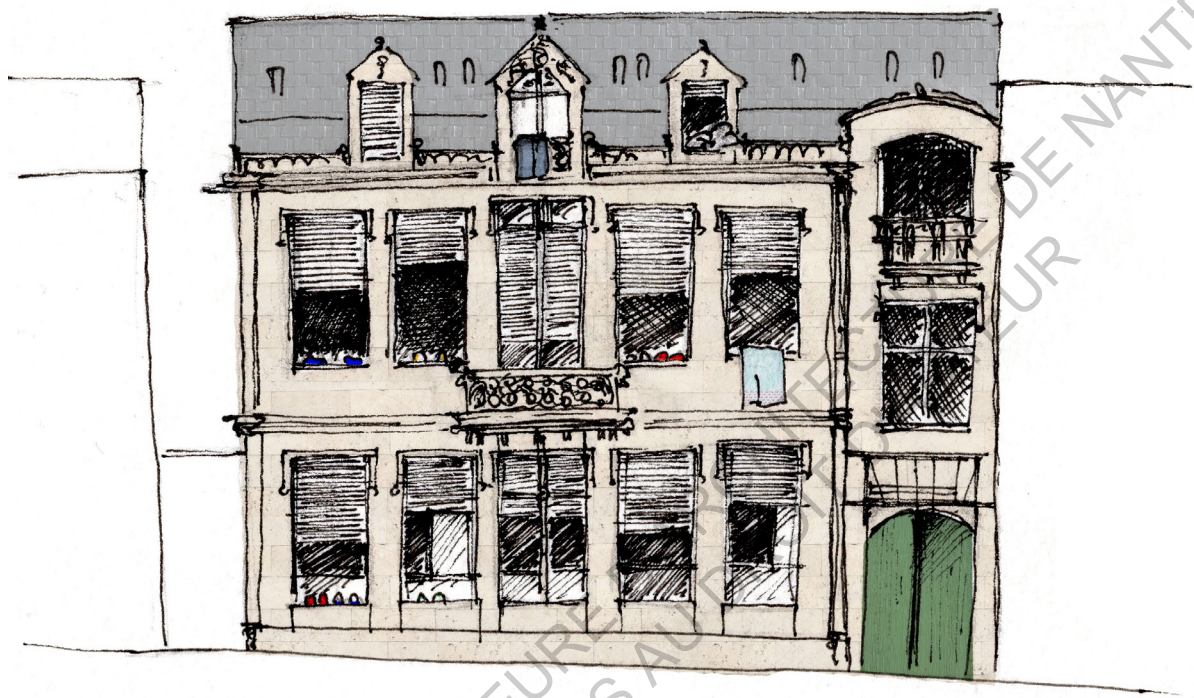
9 rue Maurice Sibille, centre-ville de Nantes, près du mémorial de l'esclavage. Sur le site Squat.net, je découvre qu'il y aurait été ouvert un nouveau squat pour les migrants délogés du château de Tertre et de Censive, situés sur le campus des facs de Nantes. Je décide donc d'aller y faire un tour, comme un repérage des lieux, et pourquoi pas, rencontrer quelqu'un qui pourrait me faire visiter. Il est 20h15, les rues sont vides. Je me perds un peu dans les ruelles jusqu'à croiser de plus en plus de jeunes qui se dirigent vers le centre-ville. Des vêtements trop larges, des chaussures trouées pour la plupart, et une langue qui ne m'est pas vraiment familière. Je ne dois pas être très loin. Je continue jusqu'à tomber sur l'immeuble. Quelques dizaines de personnes sortent de cet ancien EHPAD appartenant à Nantes Métropole Habitat. En passant devant, on me fixe du regard. Par la porte d'entrée du bâtiment, j'aperçois un homme assis à une table, qui semble faire le décompte des personnes qui sortent ou qui rentrent. Au vu des regards tournés vers moi, je décide de revenir une autre fois. Durant plusieurs jours je passe devant le squat à vélo. Chaque fois, l'entrée rue Maurice Sibille est « surveillée » par des personnes logées dans le squat. Je découvre alors une deuxième entrée dans une rue parallèle, rue de Bréa. Une grande porte en bois vert foncé entre-ouverte. Cependant impossible de voir ce qui se passe derrière depuis la rue puisqu'il y fait entièrement noir.

De la musique s'échappe des fenêtres, un homme mange un beignet en regardant ce qui se passe dehors. Sur les rebords de fenêtres sont alignées de nombreuses paires de chaussures. Là où il y a des garde-corps, on y pose plutôt des serviettes. On entend quelques voix et quelques rires aussi.

7 mai, je réitère en espérant toujours croiser quelqu'un d'un collectif ou d'une association chargé de la gestion du squat. Je croise alors un jeune, étudiant a priori, qui transporte une caisse de vêtements, de chargeurs de téléphones, et de nourriture. Il accepte de me montrer l'intérieur du bâtiment. Pas très bavard, peut-être méfiant, la visite n'a pas été très longue. J'ai au moins pu voir l'intérieur, à quoi ressembler des espaces investis illégalement pour les migrants.

Nous entrons par la porte de la rue Maurice Sibille, où l'homme liste les personnes qui

entrent dans le bâtiment. Nous débarquons dans un hall d'accueil, plutôt calme, où des hommes sont assis sur des banquettes à mon avis déjà présentes à leur arrivée. Au milieu du bâtiment se trouve un patio ; il s'avère que cet espace coupe l'établissement en deux. Nous continuons la visite en découvrant un « espace collectif », donnant sur le patio. Là, un canapé rouge sur lequel un homme dort tente de remplir le vide du hall. Une galerie vitrée permet de traverser le patio et de rejoindre le bâtiment rue de Bréa.



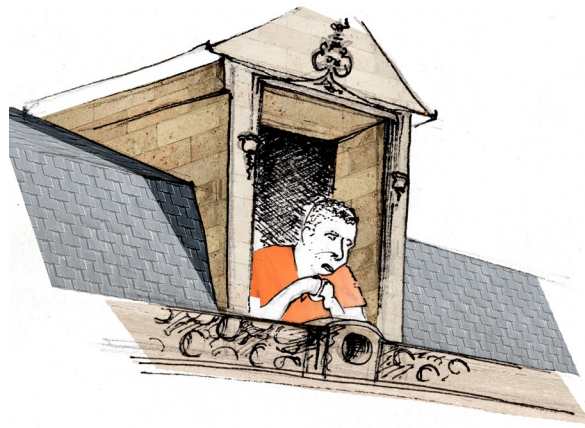
Nous prenons l'escalier pour monter au premier étage. Quatre ou cinq personnes attendent dans le couloir pour prendre leur douche dans la salle d'eau commune. Les migrants sont assez jeunes pour la plupart (18-19 ans en moyenne). L'ambiance calme du rez-de-chaussée s'efface peu à peu. Dans une chambre devant laquelle nous passons s'échappe de la musique, des rires forts et une odeur de cigarette. Nous entrons dans une chambre, dont la porte est marquée d'un post-it : « *reste 1 place* ». Nous redescendons après avoir déposé les affaires dans la chambre vide. Je n'aurai pas appris grand-chose sur le squat en lui-même, mais j'aurai pu malgré tout voir comment les lieux étaient investis. Les espaces ne semblaient pas réellement être appropriés, tout relevant principalement du strict nécessaire. Des banquettes rouges pour s'asseoir, de nombreuses multiprises occupées par les téléphones, des chambres équipées de matelas au sol. Les « espaces collectifs » ne semblent pas vraiment occupés, tout comme le patio.

Le squat de la rue Maurice Sibille est à l'initiative de plusieurs collectifs nantais¹ investis dans la lutte pour l'accueil des migrants en France. Il s'agit d'un ancien EHPAD situé dans le centre ville de Nantes. C'est donc un bâtiment entier de 6 étages qui est entièrement occupé.

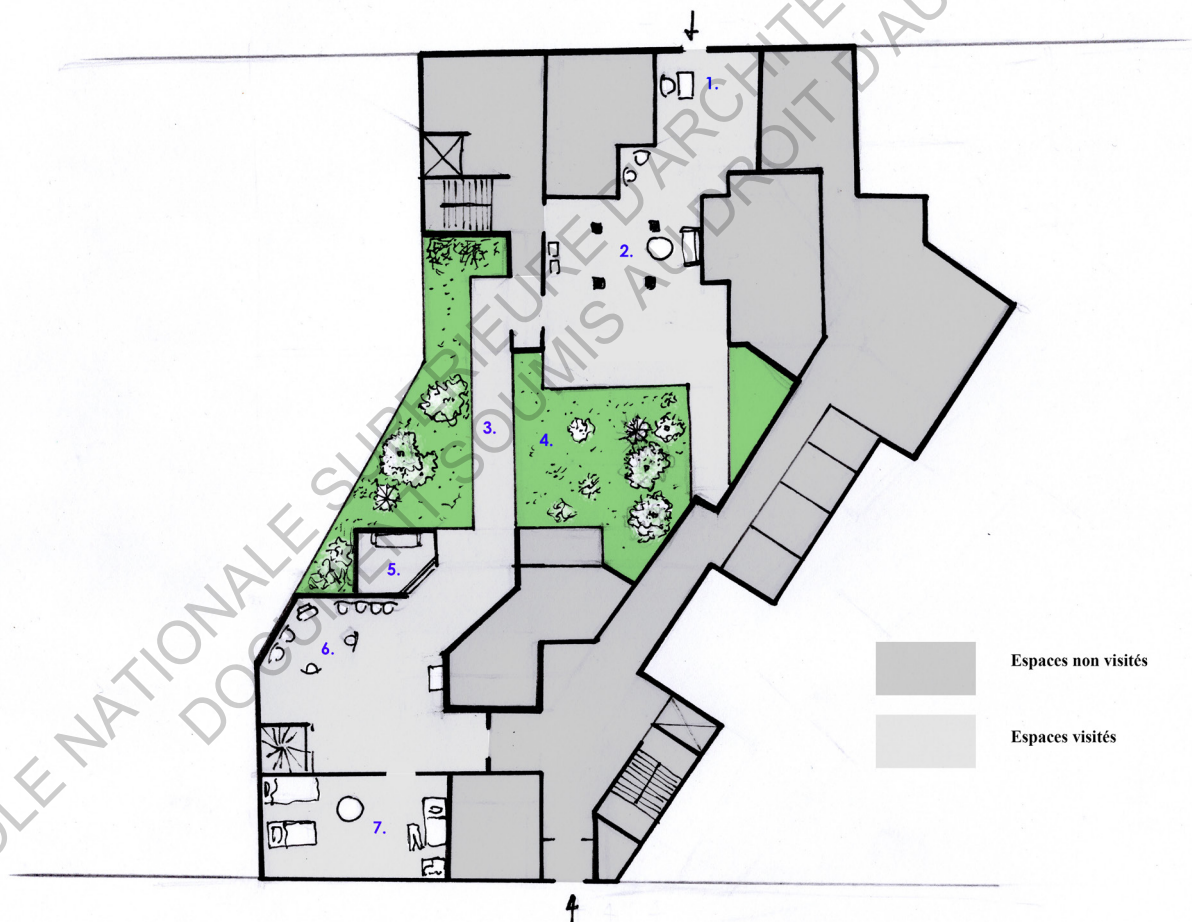
La Mairie de Nantes a accepté l'accueil des migrants dans ce bâtiment jusqu'au 31

1

Le CRAN (Comité d'Action et de Requisition Nantais) est notamment à l'origine de l'ouverture de ce squat.



mars, date de la trêve hivernale. Cependant, le 6 mai, le squat était toujours ouvert. En effet, sous proposition de la préfète de Loire Atlantique, l'ancien Ehpad est désormais investi, à la charge de l'État, en tant que solution plus pérenne pour l'accueil des migrants.



1. (Ancien accueil rue Maurice Sibille) 2. (Ancien espace de restauration) Espace collectif 3. Verrière 4. Espace extérieur 5. Espace canapé en contre-bas 6. (Ancien salon?) Espace collectif 7. (Ancienne salle de détente et d'activités) Chambre.

Ce qui m'a poussé à m'intéresser à ce lieu, c'est notamment ce que j'ai pu lire dans un article sur squat.net : « [les « exilé(e)s »] ont pu visiter et investir ce nouveau bâtiment immense dans un bonheur euphorique. Le lieu est en effet en bon état avec eau et électricité et tout à fait approprié à l'habitation avec de nombreuses chambres, cuisines individuelles et sanitaires, de grands espaces collectifs, une

cuisine professionnelle etc... »

Nous pouvons remarquer l'attachement à l'organisation et à la qualité des espaces. En effet, le squat étant destiné à devenir un lieu d'habitation pour des dizaines de personnes à la fois, la question du confort semble importante malgré la situation plutôt instable des futurs résidents. Et pourtant, sur place, l'intérêt porté à la qualité des espaces ne sautait pas aux yeux. Il est ici plus question d'héberger que d'habiter. Il s'agit alors peut être plus d'un refuge que d'un espace investi en tant que lieu de vie commune. De dehors, l'immeuble a l'air plutôt vivant : les rebords de fenêtres où sont alignées les paires de chaussures et les serviettes, la musique qui s'échappe des fenêtres, les rires et les personnes qui discutent devant l'entrée. À l'intérieur le constat est différent. Les lieux semblent vides, pourtant ils y sont installés depuis deux mois déjà. Il y a alors cette sensation de l'urgence et de l'éphémère, qui donnent à ce squat cette image de simple refuge.

C'est ce qui le différencie des squats où les personnes qui les ouvrent et qui le revendiquent sont celles qui les occupent, à l'image des squats barcelonais du mouvement des Miles de Vivendas.

« Miles de Vivendas »

« Miles de Vivendas » (« Milliers de logements » en Français) est un groupe de squatters à Barcelone. Il est l'un des mouvements que nous pouvons rattacher à celui des Indignados (« Indignés » en français) lancé par des personnes plutôt jeunes au départ (chômeurs et étudiants) à partir de 2011. Aujourd'hui, Les Indignados regroupe des personnes de tout âge qui dénoncent la gestion de la crise économique de 2008 par le gouvernement. Ce dernier mouvement existe toujours, même s'il a perdu de son ampleur. Ce sont alors quelques centaines de milliers de manifestants qui ont défilé dans les rues des villes espagnoles, à Madrid, Barcelone, Bilabo, Valence notamment.

Jean Chalvidant, spécialiste de l'Espagne au MCC (département de recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines de l'Institut de criminologie/Université Paris II Panthéon-Assas) définit ce mouvement comme un «un mouvement de type mai 68, sans les débordements»¹.

Christophe Coello, réalisateur, est spécialisé dans le film-documentaire. Il a suivi pendant huit ans (2003-2011) le groupe « Miles de Vivendas », qui s'attache à repenser la façon dont nous pouvons investir les murs dans la ville. C'est un travail très intéressant qui nous permet de suivre l'établissement d'un squat du passage de serrure jusqu'à l'expulsion, en passant par les relations avec les locataires réguliers, l'acheminement des affaires dans les étages, etc. Il s'agit alors plutôt d'un squat politique, c'est ainsi que les habitants eux-mêmes le conçoivent. Il est un refuge, mais avant tout son rôle est de dénoncer le système politique espagnol de l'époque.

En suivant le quotidien du groupe, la phrase « *les squat sont admirables* » prend un sens certains lorsqu'on voit ces familles investir les logements vacants. Ces squatters sont totalement conscients de ce qu'ils font et vivent les lieux comme s'ils étaient leur

1 « Espagne: Qui sont les «Indignados»? ». <https://www.20minutes.fr/monde/729012-20110523-espagne-indignados>.

propriété. Cette organisation se fait sur plusieurs étages dans un immeuble du centre de Barcelone.

Le première scène du film nous met directement en situation lors de l'ouverture d'un nouveau squat. La première étape est d'informer les voisins de la démarche du groupe et de les rassurer quant à leur occupation dans l'immeuble. Puis vient le nettoyage et la réhabilitation des lieux. Des portes sont bloquées avec des planches de bois, d'autres sont cassées ou dégonnées pour permettre un passage plus fluide entre les pièces. Certaines cloisons sont abattues afin d'agrandir les logements. C'est toute un groupe qui investit d'un seul coup un lieu dont ils ont l'air propriétaires.

Nous assistons de même à une réunion entre les différents squatters, durant laquelle la vie en communauté s'organise concrètement : frais alimentaires, répartition des tâches ménagères, objectifs politiques du groupe, etc. Chacun participe comme il le peut à cette auto-organisation.

Durant les scènes à l'intérieur des immeubles, nous apercevons des amas d'objets (lampes, vêtements, nourriture, mobilier, caquettes de bois, etc.) et des pièces

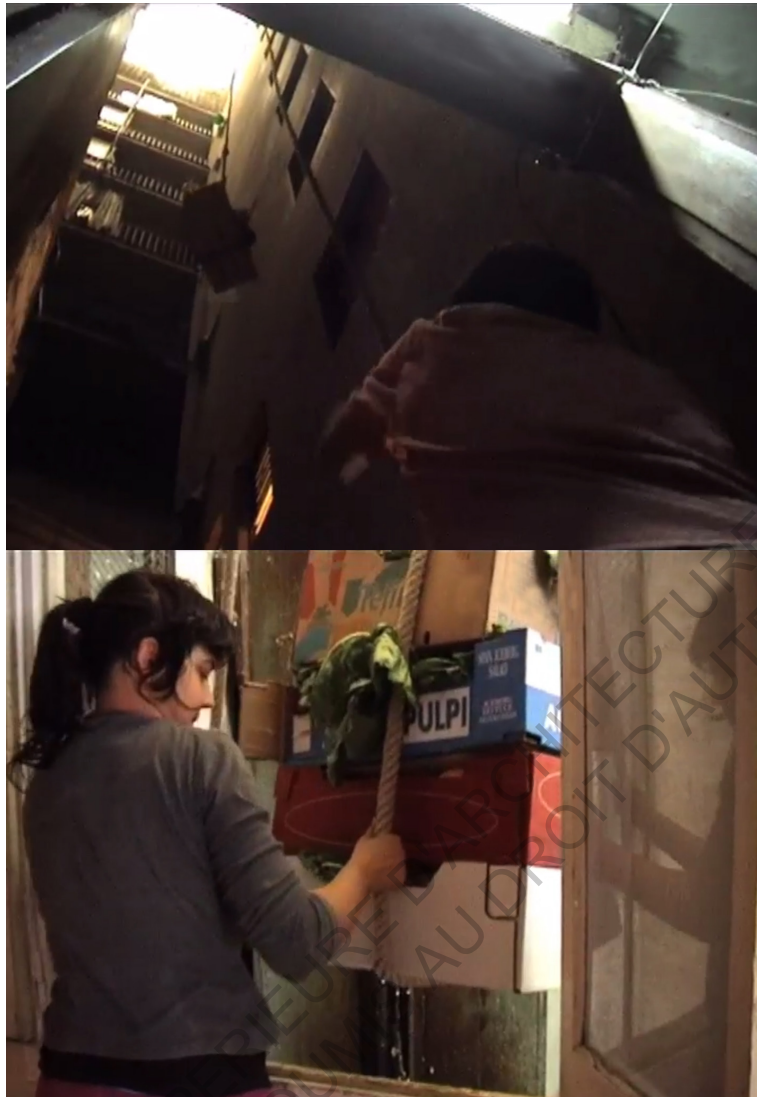


Ouverture d'un appartement inaccessible par la fenêtre.

arrangées plus confortablement (principalement les pièces de vie commune).

Ce qui est intéressant, c'est de voir les solutions et techniques des squatters pour organiser leur vie dans un logement abandonné : petite grue artisanale, abattement des murs, recyclage du mobilier, mise en commun des vêtements et de la nourriture, etc. Ils semblent s'adapter très rapidement aux conditions de leurs nouveaux logements.

Les logements investis par le mouvement des Milles de Vivendas relatent plus particulièrement des squats politiques. Ils sont destinés à l'habitation mais les familles de squatters ne sont pas nécessairement dans une situation économique grave et instable. Il s'agit plutôt d'actions contestataires envers la répression immobilière que connaissait le pays à l'époque. Ils permettent cependant d'observer les différentes façons de s'ancrer dans un espace qui ne nous appartient pas. Il a une certaine recherche et un volonté de personnalisation du logement investi de la part des



Les squatters acheminent leurs affaires grâce à une grue artisanale qui donne une nouvelle fonction au patio.

squatters. Et c'est peut-être une des choses qui divergent entre le squat politique et le squat d'habitation. En effet, le cas barcelonais étudié démontre cette vie en communauté où chacun donne ce qu'il et offre les compétences qu'il a.

Nous pouvons alors comparer ce cas de squat avec celui pour les migrants à Nantes. Il y a en effet un certain décalage dans la façon d'investir les lieux. Dans le cas des Miles de Vivendas, les squatters n'hésitent pas à s'approprier les appartements jusqu'à casser les cloisons, changer la façon d'occuper les espaces communs (palier, salons, patios, etc.). Dans le cas de Nantes, les espaces ont la même fonction qu'initialement. Nous ressentons cette urgence dans laquelle ces actions sont opérées. Les chambres servent de chambres, la salle d'attente est une salle où l'on a disposé des chaises ou des banquettes. Cette différence vient peut-être du fait que les squatters de Milles de Vivendas investissent les lieux pour eux. À Nantes, les collectifs et associations qui se chargent d'ouvrir et de défendre le lieu ne sont pas amenées à vivre dans le bâtiment. Cette image de l'appropriation des espaces semble donc moins marquée.

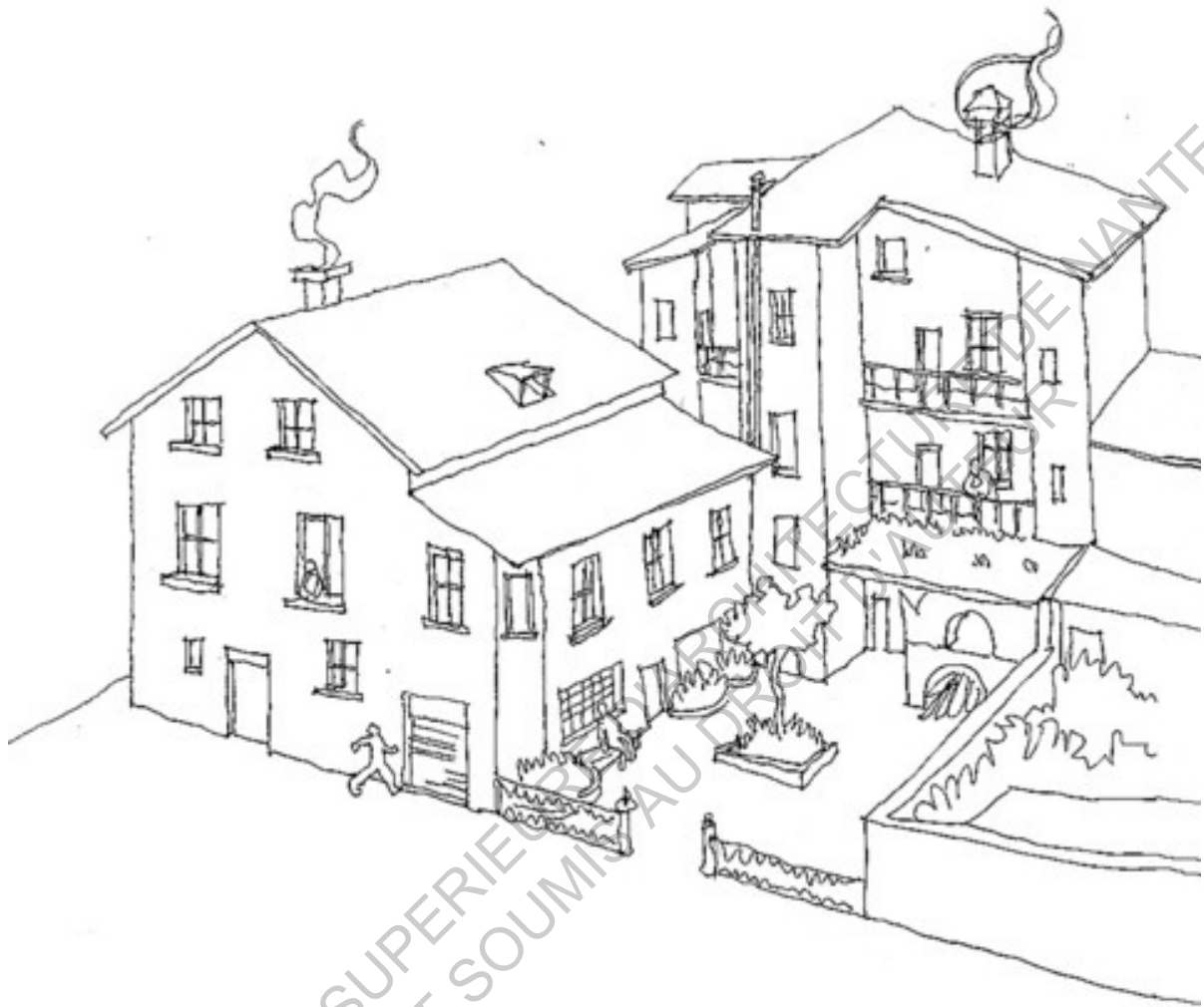


La cuisine reliée à celle de l'appartement d'à côté après abattement d'une cloison.



Une scène intéressante lorsqu'il est l'heure de passer à table, qui illustre la vie en communauté dans des espaces plutôt restreints.

Les 400 couverts



Croquis de la traverse¹

« Nous, collectif des 400 couverts, des bricoleuses merdiques, des philosophes tordus, des cuisinières folles, de mauvaises artistes heureuses. Un ramassis de squatters heureux jamais d'accord sur rien et expérimentant une vie collective. Nous avons repris ce bout de ville abandonné au néant, et nous venons y planter des utopies réalistes. »²

Le squat des 400 couverts est un cas très intéressant d'un point de vue urbanistique puisque quelques personnes (25 ans en moyenne) ont investi une traverse en plein centre-ville de Grenoble. Il ne s'agit pas d'un seul bâtiment, d'un seul étage ou d'un seul logement. Il est ici question d'une rue, d'un petit ensemble urbain délaissé. C'est en tout 6 maisons et un square qui ont été occupés. De

¹ <https://nantes.indymedia.org/articles/3760>

² Extrait issu du film Bouh, un film sur les 400 couverts, réalisé par le collectif Bouh durant la première où l'on aperçoit des images du squat.

plus, le squat des 400 couverts semble « ne rentrer dans aucune case », il semble « totalement inclassable ». En effet, il s'agit d'un mélange entre un besoin de refuge, les convictions d'une vie en communauté, une attitude contestataire vis-à-vis de la société de consommation et une vie associative et créative qui génère une vie de quartier. Le squat fonctionne comme un bout de ville autonome, même si sa fonction initiale reste le logement. Dans un entretien, Ribouldingue, ancien habitant du squat décrit cette envie et ce besoin de vivre autrement :

« Nos premiers imaginaires de lieux squattés, c'est des lieux qui ont eu le temps de se construire. L'expérience des squats genevois fut déterminante. On ne savait pas très bien comment illes en étaient arrivés là mais on s'est dit que c'était possible. Ne pas partir du principe que tu te feras expulser dans six mois et qu'il vaut mieux ne pas trop en faire, mais au contraire y aller à fond. Et c'est ce qu'on a fait. Avec la bande aux 400 couverts, on a investi totalement les espaces de la traverse... On avait des toits où l'on pouvait se percher pour discuter, petit-déjeuner, fêter un anniversaire et aussi des jardins, un four à pizza en pleine ville, des espaces pour stocker tout ce que l'on récupérait. La traverse pouvait, suivant les moments, se métamorphoser en terrain de bataille de compost, en scène de western, en décor de grandes processions. Des personnes pouvaient sortir seins nus d'un bal folk dans la salle de spectacle et continuer à danser. On avait cette liberté totale de plaquer des couleurs, d'enraciner des objets sur les murs ou de les ancrer dans le bitume, de construire une mezzanine qui passait au-dessus de la rue ou d'accrocher une grande table avec des poulies dans les airs et de la faire redescendre pour des banquets... »¹



« Les trompettes¹ grillagées et décorées »²

Nous pouvons alors comprendre que la traverse n'est pas seulement un lieu d'occupation pour se réfugier mais qu'il s'agit bien d'un lieu de vie dans le quartier, voire même dans la ville. Elle aura alors abriter une vingtaine de personnes en moyenne, certains arrivant et d'autres partant au cours de l'année. En deux ans et demi, leur espace dédié aux soirées-concerts aura réuni plus de 2000 personnes en tout. Nous comprenons par là que le squat est un lieu autonome qui vit par l'activité des personnes qui l'occupent.

« Je commence à m'habituer à la reconfiguration de la traverse. ce qui est vraiment drôle c'est que malgré le nouveau mélange aussi des habitantEs par maison, on peut constater des différences de fonctionnement qui ressemblent en partie à ce qui s'y faisait avant... On se demande si au final c'est pas lié aux murs plutôt qu'aux personnes... Par exemple le 6 reste probablement la maison la plus formaliste (même si déjà, là, c'est assez le bordel parfois, mais en fait comme avant), avec des réus d'orga et des réus de fond, un tableau de nettoyage des chiottes, ou d'ailleurs on constate avec plaisir que Michel Destot et Pierre Bérégovoy participent activement à l'entretien. J'en profite pour dire à Bakounine que les blagues sont réservées à ceux qui lavent vraiment les chiottes mais que ça fera plaisir aussi à d'autres que moi qu'il joigne l'équipe ;) !

1 « Les trompettes » est le nom donné à une des maisons de la traverse. C'est sur ces balcons grillagés et décorés qu'avaient lieu certaines représentations musicales, visibles depuis le square.

2 « La traverse squattée des 400 couverts | Constellations ». <https://constellations.boum.org/spip.php?article100>.

Comme la première phase de barricadage intense est un peu finie (y a quand même des acharnéEs), dans nos réus générales on se shoote au brainstorming d'idées à faire, ça part dans tout les sens, ça remonte le moral même si on ne pourra jamais tout faire et en tout cas ça crée des nouvelles dynamiques... On s'est aussi mieux occupé des espaces de vie et de la cuisine, comme ça semble durer un peu, autant avoir des espaces conviviaux et fonctionnels. Par contre en mettant en route le four à pain on s'est rendu compte que ça enfume toute la nouvelle cuisine collective, avant c'était là qu'on mettait les vélos, c'était pas bien gênant, mais pour faire la cuisine avec un masque à gaz, c'est un peu chiant... Je vous raconterai la semaine prochaine si on a trouvé une solution. »¹



« La vigi décorée », tour de guet qui sert de signal pour la traverse.²

Le film Bouh, réalisé par le collectif Bouh, regroupant quatre anciennes habitantes de la traverse, retrace les quelques années durant lesquelles l'expérience des 400 couverts a perduré. Nous visitons alors les maisons, meublées avec de la récupération principalement. Un goût prononcé pour les couleurs primaires se fait sentir, ainsi pour

1 « Grenoble: La suite des aventures et album photo des 400 couverts... ». <https://fr.squat.net/2005/07/04/grenoble-la-suite-des-aventures-et-album-photo-des-400-couverts/>.

2 « Grenoble: La suite des aventures et album photo des 400 couverts... ». <https://fr.squat.net/2005/07/04/grenoble-la-suite-des-aventures-et-album-photo-des-400-couverts/>.

des détournements comiques.



Décoration des toilettes¹

Deux habitantes s'expriment quant aux raisons qui les motivent à occuper ce squat :

« Ici moi j'ai retrouvé des rapports communautaires, de... d'organisation commune, de temps dans lequel à un moment donné tu vis avec les gens, tu apprends à être dans des rapports de... de tendresse, de pas de tendresse ou quoi mais en tout cas où tu fais attention aux gens, à leur position, leur mal-être, leur force, leur... »

« Quand on a pas beaucoup de sous, la plupart de notre argent part dans le logement. Donc si on a plus de loyer à payer en gros, et ben on a besoin de beaucoup moins travailler, d'avoir beaucoup moins de revenus financiers pour subvenir à nos subsistances. Et donc ce temps gagné, donc en fait quand on travaille moins, on a besoin de moins d'argent, c'est autant de temps gagné pour des activités qui ne rapportent pas d'argent. Et après un autre truc, c'est qu'en arrivant ici j'ai changé de rapport économique, tout simplement. J'étais plus obligé de me dire « faut que je travaille, que je travaille, parce que j'ai plus d'argent ». Euh... à un moment il y avait une personne qui disait qu'il y avait telle récup' à faire ou il y a telle culture à aller chercher ou des trucs comme ça. Et il y a un moment donné vraiment ça change complètement ton rapport au temps et à comment tu es tenu par le fric quoi ».²

1 Bouh, un film sur les 400 couverts, réalisé par le collectif Bouh, 2013.

2 Bouh ! Un film sur les 400 couverts, film réalisé par le collectif Bouh, 2013.



« Trompettes grillagées et décorées »¹

En effet, la traverse a été investie de manière très importante au vu des activités qui s'y sont déroulées sur les quatre ans. Au-delà des maisons réhabilitées et du square remis en l'état, plusieurs aménagements ont vu le jour. Parmi eux un four à pain pour le quartier, l'infokiosque (bibliothèque de plus de 1000 ouvrages), une zone de gratuité (espace où l'on dépose ou prend des choses qui ne servent plus), un jardin potager, une yourte, un lieu de réunions et de stockage pour différentes associations même extérieures au squat, une pharmacie axée sur la médecine alternative et à base de plantes, un atelier de réparation de vélos, une cuisine collective, ... Les 400 couverts est donc un squat complètement auto-géré et qui s'inscrit dans une logique de la communauté qui s'étend à l'échelle du quartier. Il résulte d'une envie pour des personnes à la rue de s'exprimer dans leur lieu de vie de façon à recréer une communauté à laquelle tout le monde pourrait se rattacher. Contrairement aux deux cas précédents, les squatters des 400 couverts occupent la traverse en utilisant les lieux autant qu'ils le peuvent. Ils semblent se positionner dans une vision à long terme de leur occupation. Nous pouvons le ressentir dans leur façon de s'approprier les habitations abandonnées et le square. Ils utilisent l'espace autant qu'ils le peuvent. Attitude qui se retrouve moins dans le cas de Barcelone et plus encore dans celui de Nantes. Cette différence peut être due au fait que les squats pour migrants ne sont pas des moyens de logement qui perdurent et sont des cas d'urgence et de nécessité absolue de refuge.

1 « Grenoble: La suite des aventures et album photo des 400 couverts... ». <https://fr.squat.net/2005/07/04/grenoble-la-suite-des-aventures-et-album-photo-des-400-couverts/>.



« Le 10 » faisant référence au numéro de la maison occupée.¹



La cuisine dans un des squats.²

La diversité dans les activités et l'implication du squat dans la vie associative du quartier dans lequel il s'inscrit nous permet de faire le lien avec les squats artistiques et lieux artistiques indépendants, davantage tournés vers l'expression artistique que le logement en lui-même.

1 « Grenoble: La suite des aventures et album photo des 400 couverts... ». <https://fr.squat.net/2005/07/04/grenoble-la-suite-des-aventures-et-album-photo-des-400-couverts/>.

2 Bouh, un film sur les 400 couverts, réalisé par le collectif Bouh, 2013.

II.2 / ACTIVITÉS ET RELATIONS AU SEIN DU SQUAT ARTISTIQUE.

« Le lieu, l'endroit, l'espace fait parti intégrante de la création, de l'œuvre et de la mise en œuvre. Selon l'espace investi, le travail ne sera pas le même car il est évident que l'organisation physique et mentale n'est pas la même dans [chaque lieu]. »

Après nous être attardés sur l'analyse de cas de squat d'habitation, nous entrons dans l'analyse de lieux culturels indépendants, hors des institutions. Nous allons donc comprendre comment l'espace est différemment investi par rapport aux cas précédemment cités. Afin de vivre cette occupation artistique de lieux abandonnés, nous allons nous baser sur trois exemples français. Le premier est l'Appeau, à Brest, occupé par des étudiants. Le deuxième sera les Ateliers de Bitche, à Nantes. Puis nous finirons avec POL'n, lieu artistique alternatif nantais.

L'Appeau

« Ce soir, je me rends à l'Appeau, rue Volney, Quartier de Kerigonan, Brest. Un ami m'avait déjà parlé d'un concert organisé dans ce lieu, avec plusieurs dizaines de personnes. Il m'avait prévenu : le lieu est étrange, les gérants aussi. Après 20 minutes de bus, nous parcourons les vieilles rues de la ville, jonglant entre une ambiance de vide et d'oubli, avec une image typique de la reconstruction d'après-guerre. À toute heure de la journée, ces rues sont toujours vides. Nous arrivons à l'Appeau. Loin de l'image que je me faisais d'un lieu de concerts et de représentations. Un bâtiment jaune pâle, avec un écriteau en lettres rouges qui longe la façade : « Mécanique Tolerie peinture ». Le bas des murs extérieurs est recouvert de mousse verte qui part du trottoir, puis vient se mélanger aux tags fluorescents.

Une petite porte est ouverte, nous entrons. Quatre personnes sont présentes à ce moment : deux étudiants, et deux personnes plus âgées. Les murs sont recouverts de graffitis, de pages de magazines, et des tapis recouvrent le sol. Un aménagement mélangeant le style des cabanes créoles dans un décor d'appartement d'étudiant français. Des toiles multicolores sont pendues au plafond. On y trouve un coin kitchenette, et un coin « musique » comme nous le dit un des étudiants. Tout a l'air d'avoir été récupéré: fauteuils, palettes, barils, matelas. Des éléments mobiles artisanaux au plafond viennent agrémenter cette sensation d'espace

inoccupé approprié librement.

Quelques autres personnes nous rejoignent. Certains semblent habitués aux lieux et s'installent facilement. Une personne nous ayant rejoint nous apprend qu'elle est sans domicile fixe. En fait plusieurs des « locataires » sont dans la même situation. Petit à petit, j'apprends que l'Appeau est un lieu que plusieurs personnes s'approprient comme espace de répétition, de rencontres. Certains étudiants y vivent même selon les périodes. Tandis que certains sans abris occupent les lieux constamment.

Ils commencent à jouer de la musique, nous ne sommes pas plus de vingt personnes. Dans le public, il y a même un homme de 42 ans qui vit dans la même rue que l'entrepôt, et qui vient de temps en temps quand il est courant d'une soirée organisée.

Au bout de quelques minutes, les trois musiciens nous invitent à quitter le hall principal pour nous rendre dans une autre pièce, plus isolée du voisinage, et donc moins dérangement. Le concert n'aura pas perduré ; vers 22h ou 22h30, la police arrive pour tapage nocturne et fait vider les lieux. Quelques mois plus tard, Brest Metropole Habitat demande à démanteler le squat. »¹

Son nom fait référence à un instrument utilisé pour la chasse, produisant un son attirant le gibier et les oiseaux. Cependant, je n'ai pas pu avoir d'explication quant au choix de son nom, mis à part son lien avec la musique. En effet, au-delà d'un lieu de résidence pour quelques sans-abris, l'Appeau est surtout un espace de répétitions et de concerts pour des étudiants qui souhaitent investir ce lieu à leur façon. Il est préférable de commencer l'étude de squats artistiques par cet exemple car il s'agit d'un cas plutôt discret, où seuls quelques étudiants jouent de la musique et fabriquent leur mobilier. Quelques concerts y ont été organisés, réunissant parfois plus d'une centaine de personnes. Cependant, comparé aux exemples nantais qui suivront, l'action de l'Appeau reste mesurée et assez simple. Il n'en est pas moins un espace artistique très intéressant. En effet, il s'agit principalement d'un espace musical. Un jeune groupe de musique répète et joue dans cet ancien bâtiment industriel, dans un quartier calme et peu animé. Par ailleurs, le fait d'investir un ancien lieu industriel semble avoir une certaine signification, une certaine symbolique :

« Je me suis rarement intéressé à un artiste en soi, plutôt à un mouvement global. Mon premier rapport aux squats est architectural. Les collectifs occupants donnent l'occasion de découvrir des bâtiments habituellement fermés, ou murés, qui sont des ruines industrielles. Ce sont des espaces qui généraient du travail, représentatifs des rapports de force entre classe ouvrière et patronat, et qui structuraient aussi tout un quartier. Ces entrepôts abandonnés, magnifiques

1 Benoît Martin. Découverte du squat l'Appeau, en mai 2015. Description d'une scène issue d'une série descriptive « PQ, Baril, gilet », dans le cadre de l'UER Méthodologie : « Descrire une scène », encadrée par Laurent Devisme, 2017.

souvent, incarnent la fin de l'âge d'or du capitalisme, et la faille de ce système. Ils sont devenus des lieux de démission sociale, politique, urbanistique. Le quartier alentour subit aussi cette démission. Et ce n'est pas un hasard si les squatters investissent, plus ou moins consciemment, ces friches symboliques et paradoxales qui étaient grouillantes de vie et traversées par la violence du travail. Parmi quelques squats historiques à Paris, beaucoup sont d'anciennes usines. Le 6, rue d'Arcueil était un ancien entrepôt de stockage de bombes ; l'Entrepôt, une ancienne usine EDF ; Soeur Rosalie, un établissement Tricosat ; Palikao, une ancienne usine ; l'OEil du cyclone fut une imprimerie ; le Garage St-Ouen était un garage ; l'usine Mappa, une usine de gants ménagers. Aujourd'hui, il y a La Miroiterie, la Maison de la plage, la Brick, Baltazzart, le Solarium, l'usine Gaupillat à Meudon... »¹

D'après Jean-Luc André d'Asciano, critique d'art, le fait d'investir des lieux industriels et d'en faire des espaces de création artistique relève d'un retour, même inconscient, au capitalisme, à l'automatisation des systèmes de production, etc. Or ce sont des thèmes très critiqués par les squatters comme nous avons pu le voir dans l'histoire du squat, à l'instar des mouvements autonomes pratiquant l'auto-réduction notamment. Et ces nouveaux lieux artistiques forment une nouvelle façon de dénoncer tout ce qui relate de ces nouvelles façons de fabriquer et ce qui relate des chemins conventionnels de la vie en société.

Ce qui est intéressant dans ce que dit Jean-Luc André d'Asciano, c'est le fait que squatter ces « ruines industrielles » permet de les redécouvrir, d'une façon différente, décalée. Marjorie, du collectif Interventions Expérimentations m'avait évoqué des rencontres de squats à Berlin dans des bâtiments industriels, à l'accueil plutôt froid et fermé. Et pourtant, ces squats étaient des lieux de concerts et de rencontres très importants en terme d'organisation et de personnes réunies.

L'Appau semblait lui aussi assez fermé. D'une part parce qu'il était un lieu de résidence pour certains peut-être, mais aussi parce que les occupants avaient sûrement peur d'attirer l'attention, même s'ils s'avaient enchantés de pouvoir recevoir du public. Les musiciens alternaient alors entre leur quotidien (où ils s'y retrouvaient pour jouer et discuter) et les soirées organisées où plus de cent personnes se sont rendues certaines fois.

Finalement, il existe de nombreux lieux culturels alternatifs dans les villes. Marjorie de IE et Sophie de CPN m'ont parlé du Fouloir à Saint-Herblain, du « Petit-Parc » à Nantes (résidence d'artistes), de la Kasbah, à Nantes puis Rezé, ... Tout un tas d'exemples qui ont pour la plupart fermé. Mais les idées semblent se renouveler dans d'autres endroits, sans que l'on soit réellement au courant, à moins de faire partie des réseaux de squats ou de collectifs (musique, graff ou autres formes d'art) à la

¹ « Les squats artistiques ressuscitent les ruines industrielles ». Libération.fr, 16 novembre 2002. http://www.liberation.fr/week-end/2002/11/16/les-squats-artistiques-ressuscitent-les-ruines-industrielles_421912.



La cité de la Jarry, plus grand squat artistique d'Île de France. Fermé depuis 2017.
<https://culturebox.francetvinfo.fr/arts/le-plus-grand-squat-artistique-d-ile-de-france-a-ete-evacue-259823>



Le fouloir, squat artistique dans une piscine à Saint-Herbalin. Fermé pour raisons de sécurité. <http://www.chrisp.lautre.net/gallery/displayimage.php?pid=47>



La Kasbah, squat artistique à Rezé, aujourd'hui fermé.
<https://www.facebook.com/collectiflakashah/>



Le petit parc, résidence d'artistes.
<https://www.cestpasnous.fr/partenaires/petit-parc/>

recherche de ce type de lieux. L'exemple suivant, les Ateliers de Bitche, nous permet de nous immiscer plus encore dans l'organisation d'un squat d'artistes. Véritable lieu de représentations et de productions artistiques, l'ancienne maison de quartier des Olivettes est à l'heure actuelle fermée pour mise aux normes de sécurité jusqu'à juillet 2018.

Les Ateliers de Bitche



« 11h32: Après une course contre moi-même en bicloo, je me rends à pieds devant les Ateliers de Bitche. Porte coulissante métallique de 20 cm d'épaisseur fermée, personne dehors, pas un bruit. Je me décide donc à faire le tour du propriétaire. Je m'approche de la porte et examine l'interphone. Pas un seul nom ; seule une étiquette qui semble avoir été arrachée aurait pu m'indiquer où appuyer. Sur le portail, des tags sur lesquels on en a refait plusieurs, et des affiches de concerts et autres événements se déroulant dans des bars alentours. L'immeuble ne paraît pas très accueillant, même sombre ; étrange pour des ateliers d'artistes. En plutôt mauvais état de l'extérieur, on comprend assez vite l'association des lieux au terme de squat.

À gauche du bâtiment une sorte de place avec un dessin d'échiquier au sol, mais personne ne semble intéressé pour s'y arrêter. À droite, les jardins de Bitche. Tout paraît un peu délabré. Tout, mis à part deux vieux pianos à cordes en bois, sur lesquels sont fait poussés persil, ciboulette, et mauvaises herbes. Dans un coin, une pancarte blanche tordue et piétinée, coincée entre des palettes de bois et un banc dont il manque quelques planches pour s'asseoir. J'y lis « Durablement ».

La façade principale du bâtiment dispose d'un hublot de 1.50m de diamètre au moins. Comme si l'on était surveillé constamment.

Bref pas grand-chose de très intéressant dans ma visite prévue de ce lieu artistique indépendant nantais.

17h16 : après avoir contacté la présidente de l'association Interventions Expérimentations, m'assurant qu'il y ait du monde au squat cet après-midi, je m'y rends une nouvelle fois. La nuit commence à tomber et mes gants ne me permettent plus de réchauffer mes mains. Pas facile pour dessiner. La porte métallique coulissante est ouverte, mais tout est éteint à l'intérieur. D'ailleurs, je ne sais pas si l'on peut appeler ça un intérieur, l'entrée se faisant non pas par la porte d'entrée, mais par un trou dans lequel il manque une vitre. Difficilement perceptible d'ailleurs, car les menuiseries en plastique noire semblent invisibles dans la nuit. J'hésite à sauter le pas. Une lumière est allumée au premier étage. Une seule. Je tente d'enjamber l'entrée, une odeur de tabac froid et un vieux gilet humide posent le décors. La pièce ressemble à un bar, avec un comptoir surélevé, et une lumière « sortie de secours » qui éclaire fortement la porte d'entrée des ateliers. Mais la porte est fermée. Je tente de l'ouvrir avec beaucoup de réticence, ne sachant pas à quoi m'attendre. Rien à y faire, fermée à clefs. Le squat fermant dans trois jours pour mise aux normes jusqu'en juillet 2018, il ne me reste plus qu'à trouver un autre moyen de visiter les Ateliers de Bitche. »¹

Premier cas nantais que j'ai pu rencontré, les Ateliers de Bitche se situe dans l'ancienne maison de quartier des Olivettes, à l'ouest de Nantes, proche de la cité de Congrès. Ce « lieu artistique indépendant »² possède un bar, un espace de concert et d'exposition, des bureaux et ateliers, mais aussi un jardin, dans lequel se mélangent mauvaises herbes, fleurs et aromates dans des jardinières. Des espaces importants démontrent les différentes activités qui animent le lieu : un atelier de sérigraphie, un atelier de peinture, un labo photo et un studio son. Ce sont des espaces destinés aux

1 Benoît Martin. Les Ateliers de Bitche. Description d'une scène issue d'une série descriptive « PQ, Baril, gilet », dans le cadre de l'UER Méthodologie : « Descrire une scène », encadrée par Laurent Devisme, 2017.

2 Expression employée par Marjorie qui la préfère à « squat artistique ». En effet, elle considère les Ateliers de Bitche plus comme un lieu culturel avec une certaine officialisation de son activité d'un point de vue administratif.

artistes, mais aussi ouverts au public lors d'événements.



« Bitche »¹ a une histoire assez particulière, mais surtout révélatrice de la complexité pour un tel lieu d'exister et de perdurer :

«D'accord, et en fait comment sont nés les ateliers de Bitche?»

Marjorie : Euh, en fait, euh... C'était il y a douze ans. En fait c'est l'ancienne maison de quartier des olivettes. [...] Mais alors c'est vraiment l'idée qu'on peut... enfin j'en sais rien, après c'est le seul squat que j'ai côtoyé. Après nous on trouve que c'est pas vraiment un squat parce que c'était une maison de quartier. Donc il y a toujours eu des ateliers d'artistes prêtés par la mairie. Voilà hein. Donc c'était des ateliers d'artistes prêtés par la mairie il y a quinze ans, quelque chose comme ça. Et donc ils ont construit une nouvelle maison de quartier et certains artistes sont restés à la maison... sont restés à Bitche. Donc Bitche à la base c'était l'association Le 36 je crois. Avec les 1+1... enfin c'était des collectifs d'artistes. Euh... Il y avait l'association, le collectif Aimy Bitch qui est au deuxième étage, et donc c'était un atelier d'artistes et ils y faisaient surtout des expos, principalement. Donc ce qui s'est passé c'est que certains du deuxième étage, donc Bitche, euh... dont Gabriel Vaugel, qui est toujours là, a voulu développer le premier étage et la salle de diffusion. En faisant au premier étage des ateliers euh... donc que ce

1

C'est ainsi que Marjorie, présidente de l'association Intervention Expérimentation nomme le lieu.

soit pas juste des ateliers privatifs. Que ce soit des ateliers collectifs, partagés, mutualisés, voilà. Avec pareil une salle de diffusion d'événements partagés. Que ce soit ouvert à la fois à l'extérieur, aux artistes extérieurs, et puis bah aux personnes qui sont dans les ateliers.

D'accord, donc c'est-à-dire qu'avant il y avait la maison de quartier, ensuite ça a fermé, et ces artistes sont venus euh...

Marjorie : Alors il y a euh... ils sont restés à Bitche, les artistes, certains sont partis à la maison de quartier euh... ça les satisfaisait plus je pense au niveau de leur activité, plus proche des habitants du quartier, genre réalisation de clowns de pièces de théâtres, des choses comme ça. Peut-être vraiment plus le côté artistique, euh... Art... ils sont restés à Bitche. Après donc euh ce qui s'est passé c'est que le deuxième étage ne voulait pas cette ouverture donc ils se sont séparés en deux groupes. Donc Gabriel est parti au premier étage et il a commencé à investir le premier étage avec d'autres artistes qu'il a rencontrés dans un squat. Alors pour le coup un vrai squat. Euh... les anciens squats du quartier Olivettes, ça s'appelait l'Usure, voilà. Où il y avait des peintres, quelques peintres euh... pas mal de peintres quand même. Donc il les a invités au premier étage, à occuper les ateliers, voilà. Donc ça c'est le début de Bitche. Et ils ont commencé à faire des petits concerts et certains d'entre eux, donc les amis des amis, voilà... donc certains d'entre eux étaient aussi dans l'organisation des concerts. Moi je suis arrivée il y a sept ans. On est pas encore... c'était un collectif, c'était le collectif Cran. Voilà. C'était le nom qu'ils s'étaient donnés tout ce petit groupe d'artistes. Voilà moi je suis arrivée c'était Cran. Il y a sept ans. Euh... Il y avait aussi pas mal de théâtre. Ouais. Beaucoup de théâtre. Parce que l'ami d'un des peintres, qui faisait, on va dire, partie des fondateurs du projet Cran, faisait du théâtre, et avait derrière toute une troupe assez active. Donc ça s'est beaucoup développé. Euh... Ils sont toujours en activité euh... Voilà ! (rires)

Et il y a des artistes de ces collectifs qui sont partis, donc qui sont devenus...

Marjorie : Ouais alors ça change beaucoup bien sûr, il y a le collectif Cran qui a éclaté. Ça a commencé un peu à être tendu entre ceux qui ne voulaient pas trop ouvrir le

lieu, parce que ça demandait aussi beaucoup de travail d'accueil. L'organisation de soirées où nous finalement, les artistes qui travaillaient à Bitche devenaient des encadrants de soirées. Ça devenait obligatoire pour la sécurité de la chose. Bah les gens on pouvait pas leur laisser la salle sans être accompagnés. Donc certains ont commencé à dire que « Ouais ça prend trop de temps, on aimerait bien continuer à bosser pour nous tu vois euh... et arrêter de trop ouvrir euh... » Et notamment trop de concerts euh... qui a commencé à amener des plaintes de voisins hein. Bah oui, parce que beaucoup de monde euh, plus de bruit, euh... un public euh... une populace un petit peu alcoolisée euh... tout ça à gérer quoi. Un bar à gérer, les entrées. Tout ça quoi. Donc ça a commencé un peu à débattre sur ça. Et euh... voilà. Et il y a... alors moi j'étais pas là quand on les a invités, il y a eu l'association Câble... donc je sais pas si tu connais un peu, ils font le festival Câble. Euh... qui est musique expérimentale, Jazz expérimental, qui est mené par Louis LeGuttri entre autre. Ils étaient à Bitche donc on les a... euh... donc c'était Gabriel et merde comment il s'appelle, je sais plus (rires)... Rémi qui a invité l'asso' Câble à un peu, euh... avoir résidence à Bitche, presque pérenne. Ils les ont invités à faire partie du collectif Cran quoi. Et entre... euh.... Ce qui s'est passé c'est qu'il y a eu des mésententes avec ce collectif qui faisait des grosses soirées concerts, des festivals, qui amenait énormément de public... voilà et ils commençaient à investir les ateliers... Ils ont investis les ateliers en mode fumoir, voilà donc bon... à s'accaparer un peu plus les espaces de travail euh... Bon une fois de temps en temps mais bon c'était voilà... Il y a des problèmes qui ont commencé à arriver et puis forcément des disputes entre personnes qui étaient pas du même avis sur le projet de ce qu'on peut faire à Bitche. Sur les espace, sur comment on organise les espaces, comment on organise les lieux. Donc moi, Gabriel et quelques autres, on s'est fighté un peu avec certains Cran et je crois qu'on était plus trop dans la même directive, la même vision des choses. Et donc on a crée Gabriel et moi euh... et quelques uns aussi qui nous ont suivis, on a recrée l'association Intervention Expérimentation. C'était pour recréer une dynamique hein, un espace associatif. Et peut-être pour casser cet effet squat aussi quelque part.»

Marjorie, rencontrée au « Cercle rouge », un bar du centre-ville de Nantes, explique en effet les difficultés rencontrées entre les différents collectifs et groupes d'artistes qui sont amenés à travailler ensemble. En effet, les collectifs d'artistes qui occupent ces lieux peuvent s'y inscrire sur une durée importante mais peuvent aussi y prendre

résidence¹ de façon temporaire, à l'image d'artistes sédentaires ou bien pour causes de tensions entre les groupes que ce fut le cas des Ateliers de Bitche. De plus, contrairement aux exemples précédents, les Ateliers sont uniquement destinés au travail des artistes. Autrement dit, ce n'est pas un lieu de résidence, même si quelques amis ont pu être logés :

«Marjorie : Euh... Bitche n'a vraiment jamais été utilisé comme lieu d'habitation ou alors c'était vraiment pour dépanner des potes en galère, c'est arrivé. Parce qu'ils étaient dans des situations parce que bah voilà, comme tout artiste à un moment donné qui ne peut plus vivre de sa création, il vit au RSA ou au RMI à l'époque et donc il a des problèmes pour payer, des choses comme ça. Et donc on a déjà aidé des artistes... et... ça s'est toujours mal passé. (Rires)

Ah ouais ?

Marjorie: Ouais.

Pourquoi ?

Marjorie : Parce que ils prenaient trop le lieu pour chez eux. Alors que c'est pas... voilà. Ça a un côté trop propriété privé. Au bout de deux ou trois mois ça commence à être trop chez toi dans un lieu collectif, ça fonctionne pas des masses. Alors il y a beaucoup d'artistes qui y sont passés un ans, deux ans, trois mois, six mois. Ça dépend des ateliers. Il y a des ateliers mutualisés où tu as des gens qui vont bossé deux jours par mois, tu les vois pas pendant quatre mois et puis ils vont revenir. Pareil certains tu les vois pas pendant un an puis ils reviennent, ou alors ils demandent à avoir un petit espace pour se poser. Chose qu'on fait de plus en plus. Parce que comme ça a tourné, ils y en a qui sont partis, bah les espaces sont libérés. Donc on a un peu... on a proposé à des artistes qu'on connaît.»

En effet, il y a une certaine distinction à faire entre les squats et les lieux indépendants. Le squat a cette connotation plutôt « underground »², mêlant lieu d'habitat et d'expression artistique à la fois. Ce qui semble faire la différence entre un squat d'artistes et un lieu indépendant, c'est d'abord son statut juridique, mais c'est aussi un projet concret et la volonté de s'y installer dans la durée. En effet, les Ateliers

1 Être amené à rendre résidence dans un squat ou lieu indépendant signifie être invité à occuper les lieux en tant qu'artiste, et non en tant qu'habitant comme on pourrait le croire.

2 Terme employé par Sophie de CPN pour définir les squats d'artistes ouverts à Nantes comme la Kasbah ou ceux qu'elle a connus à Nice. Ce terme définirait donc cette culture plus proche des arts de rue et du côté assez rude de l'illégalité.

de Bitche est né du projet d'un collectif qui a investi les lieux comme un lieu à la fois de travail et de représentation, de partage et de production... Marjorie explique justement les divergences de points de vue qui subsistaient au sein le groupe aux débuts de Bitche :

« Parce que certains dans leur tête, je crois, pensaient à pérenniser le lieu. Et d'autres étaient encore dans ce truc de... de squat un peu... précaire, tu vois... tu utilises le lieu pendant un laps de temps donné et puis tu sais que c'est pas... Tu vas l'utiliser à fond pendant un an ou six mois et puis tu te casses tant pis. Mais t'as fait ce que t'avais envie de faire. Et puis tu en as qui étaient pas dans la même logique quoi. Qui voulaient construire des ateliers, des projets euh... et puis voyant le potentiel du lieu, Gabriel moi et puis d'autres on s'est dit « putain ce serait con de lâcher ce lieu ». Bon il est pas si abîmé que ça bon. On a du s'en occuper hein, on s'est toujours occupé des murs euh... on a rebouché les fuites, on a fait en sorte d'avoir des matériaux pas chers, enfin vraiment on se démerde avec très peu de moyens... on a toujours eu un budget assez minime à Bitche, on est pas du tout dans un truc euh... où on est là pour se faire du blé, du profit quoi. On demande un peu pour les soirées. Mais ça a toujours été vraiment pour maintenir le lieu, voilà... »

Aujourd'hui, les Ateliers de Bitche sont fermés pour mise aux normes. L'association a en effet reçu de la part de la mairie une enveloppe de 500 000 euros leur permettant de faire les travaux afin d'assurer la sécurité des visiteurs et des artistes. Il y a donc ce lien entre les municipalités et ces lieux hors des institutions qui crée l'assurance de la pérennité des lieux. Cependant, la Mairie de Nantes a annoncé par la même occasion qu'elle investissait des moyens dans Bitche mais seulement dans l'optique d'un projet à court terme ; les lieux devraient restés ouverts encore 5 ans avant de fermer définitivement. Ce qui semble étrange pour Marjorie qui estime peu pertinent le fait d'investir autant dans un lieu pour le fermer quelques années plus tard. L'artiste donne son point de vue : « A mon avis ils vont voir si ça marche et si ça marche ils se réservent le droit de le fermer et d'en faire autre chose ». Cependant Bitche reste un lieu assez unique sur Nantes comme l'explique Marjorie.

« Alors il a été au début question de raser le lieu, parce que trop je pense au début ça a été dans le coût. Le coût de la mise aux normes euh... devait être assez conséquent. Surtout au niveau de l'urbanisme, des techniciens, qui se sont dit « mais on va pas mettre des sous dans ce tas de bout hein tu vois. Parce qu'il est quand même abîmé. Après bon on a quand même une super salle. Mais je pense qu'on a été plus soutenu par le projet culturel de la mairie hein. Ils ont vu le potentiel du lieu hein. Bah je crois qu'on est assez, que c'est un lieu assez unique à Nantes, avec une

salle comme ça. [...]

Voilà, donc nous on a un peu pallier à ça¹. Je pense qu'ils se sont dit « tiens il y a quelque chose ». Alors je pense qu'il y a du avoir des putains de discussions à la mairie (Rires). Entre ceux qui voulaient raser le bâtiment, mais ils nous l'ont dit hein... ils ont été assez honnêtes hein je le dis. Je parle d'un dialogue euh... On peut se fier hein... on a pas cent pour cent confiance mais quand même. Il y a eu des bons dialogues. Ils nous ont dit les urbanistes ils sont prêts à raser le lieu. Alors l'idée c'était de trouver un autre lieu. Nous on avait aucune idée de où, eux non plus... à l'époque on parle encore, il y a trois quatre ans, des lieux où... de nouveaux lieux qu'on veut ouvrir... Tu vois il y a une dizaine de lieux abandonnés qu'on veut ouvrir. Enfin on en parlait pas trop à ce moment-là, les bains-douches, enfin tu vois, la caserne mélinette. Donc on était pas trop dans ça, donc ils ont soutenu le projet Bitche face aux Urbanistes qui avaient envie de raser et de pas mettre des thunes dedans. Hein. Donc c'est passé. (Rires) C'est passé. C'est un peu un truc de passe-passe. Alors on est pas sur du long terme à Bitche. Ils nous ont dit ça va pas continuer. Pour l'instant c'est du court terme, quatre, cinq ans. Ils nous ont annoncé ça. Et donc aussi mise aux normes, travaux, et on dégage un budget pour Bitche pour la mise aux normes. On est sur une enveloppe de cinq cent mille euros. C'est passé, tout a été budgétisé, c'est passé. Mais on est sur du court terme. »

Je n'aurai donc pas pu visiter les ateliers, mais j'ai pu en apprendre un peu plus sur l'organisation dans un lieu culturel indépendant. Comment les collectifs cohabitent, comment mettent-ils en place un projet. Bitche est un lieux de travail pour les artistes, mais les collectifs semblent aussi tournés vers la vie de quartier, la participation du voisinage dans les activités, l'accueil temporaire d'artistes ou groupes connus... Comme

Pol'n

« L'histoire de Pol'n... alors elle démarre en 2000, mais pas ici... dans le quartier Malakoff, et à l'époque c'était des artistes, et des chercheurs, enfin qui préparaient des doctorats sur les liens artistes et espaces publics je crois. Et puis après il y a eu les mouvements intermittents en 2003 et ce petit groupe a fait plusieurs constats sur la ville de Nantes... qu'il manquait d'espaces pour pouvoir présenter un travail, euh... un travail pas fini notamment, tout ce

1 Marjorie évoque à ce moment de l'entretien le manque de salles de concerts tournées vers la scène alternative qu'il y a eu à Nantes au début de l'histoire de Bitche.

que nous on appelle travail d'expérimentation. Que c'était compliqué de montrer simplement au public un travail en cours sans passer par les institutions plus conventionnelles de théâtre qui existent. De théâtre ou autres lieux culturels. Ils constataient aussi que chaque discipline artistique était très cloisonnée, et que c'était intéressant d'avoir un projet pluridisciplinaire. Et voilà donc partant de ce constat ils ont fantasmé un lieu qui pourrait justement réunir plusieurs disciplines artistiques et qui pourraient être aussi un espace de création. Un espace où on pouvait travailler artistiquement dans le lieu et un espace où on puisse montrer son travail mais aussi le travail d'autres artistes. Et du coup ils se sont mis en quête d'un lieu. Enfin ils se sont rapidement mis en contact avec la ville pour demander un lieu. C'est pas la ville qui a trouvé, c'est eux qui ont trouvé ce lieu-là et qui l'ont proposé à la ville, et c'est parti comme ça. Sauf que finalement, l'architecture du lieu étant ce qu'elle est, euh... La partie création a été abandonnée au profit d'espaces administratifs et d'espaces... euh... la partie expérimentation a été gardée et la mutualisation aussi finalement, mais pas tant dans des espaces de création que des espaces de bureaux. Et alors après c'est un montage un peu particulier parce que le bâtiment n'appartient pas à la ville de Nantes. »¹

Deuxième lieu nantais que j'ai pu visiter. Pol'n s'éloigne encore plus de la notion de squat artistique. Située dans le quartier des olivettes, il faut traverser un porche puis une cours pavée et arborée avant de trouver l'entrée de l'ancien atelier de papier-peint. Le bâtiment s'organise autour d'un espace en rez-de-chaussée surmonté et détourné par une sorte de mezzanine. Céline, coordinatrice de l'association me fait visiter : le rdc est public, il est composé d'un espace cuisine, d'un bar, d'une réserve, d'une salle de projection, d'un atelier de sérigraphie, d'un espace d'exposition, d'une table de plusieurs mètres de long pour les réunions, d'un espace de rangement et surtout d'une scène au centre du bâtiment. À l'étage, ce sont les bureaux des douze associations et collectifs d'artistes assignés à résidence à Pol'n. Organisé comme un open space, quelques cloisons servent à délimiter l'espace de chaque collectif.

L'aménagement à l'étage ressemble un peu à un « joyeux bazar ». On y trouve des centaines de costumes multicolores, fluorescents ou satinés, alignés sur des cintres dans un coin du bâtiment. À côté, une compagnie qui fait du théâtre d'objet entrepose ses pendules et autres volumes à ressorts sur leurs bureaux, à côté d'un mac tout neuf. À l'autre bout, c'est un collectif qui cherche des « pépites du cinéma peu connues ou passées aux oubliettes » qui recouvre les murs de vieilles affiches de film. Ailleurs encore un collectif de graffeurs laisse apparaître à la vue de tous ses essais ou ses œuvres sur le mobilier ou sur des planches / toiles. C'est une très belle organisation de l'espace qui peut paraître désordonnée au début, mais qui

1 Extrait issu de l'entretien avec Céline, coordinatrice de Pol'n.

représente parfaitement ce travail collaboratif et cette cohabitation entre plusieurs artistes et plusieurs activités. Au rdc la scène qui semble être le point de gravité du lieu est habillée d'un ensemble d'échafaudages recouvert de panneaux de polycarbonate sur lesquels ont été réalisés des graffs, à l'occasion de l'événement Hip-Hop Session qui a utilisé Pol'n comme QG. Quand Céline m'explique ce qui l'a amenée à travailler dans un lieu indépendant, elle m'énonce les mêmes raisons que Marjorie de Bitche : le travail collectif, la liberté d'expression et d'investissement des lieux. Il y a aussi la question du loyer à payer...

« Bah il y a plusieurs choses. C'est une organisation collective. Moi j'ai toujours bossé en collectif. Et en fait bosser en collectif, c'est une vraie émulation de l'esprit et du faire-ensemble. Toujours dans la logique « à plusieurs on est plus forts ». On avance certes plus lentement, parce que c'est beaucoup de remise en question, de réunions, des choses qui sont actées, détricotées puis remises sur table voilà. Mais on va plus loin aussi. Et c'est autant de points de vue sur les choses qui sont intéressants et on apprend beaucoup sur les autres. Euh... et le fait aussi qu'on soit sur une organisation horizontale donc il y a pas de hiérarchie, il y a pas de chef. Moi je suis bien coordinatrice je suis pas directrice. Il y a pas de directeur. Donc on décide de tout tous ensemble. Et après l'aspect pluridisciplinaire du lieu aussi. Euh... Parce qu'on a tous forcément des affinités avec des esthétiques ou des disciplines, mais le fait d'être confronté chez soi à des pratiques forcément c'est une ouverture aussi euh... sur les choses quoi. Et j'ai toujours adoré le fait que tu regardes le programme du mois de Pol'n tu te retrouves avec un ciné, un débat sur les migrants puis nananana. Et puis tu te retrouves avec pleins de choses, voilà. Un gros melting pot' et puis c'est des lieux très conviviaux aussi, d'entraide, de solidarité et de bienveillance. Voilà c'est les valeurs portées par ce projet aussi que je trouve chouette. Et puis c'est un lieu des possibles quoi. C'est un lieu brut, on peut tout repeindre en rose si possible, le lieu peut changer complètement de forme parce t'as quelque chose là, t'as une structure là tu y fais vraiment ce que tu veux en vrai. »

En effet, la liberté dans la façon d'investir le lieu semble correspondre totalement à l'esprit du travail artistique en lieu indépendant. Finalement, nous pouvons penser qu'il s'agit simplement d'un atelier d'artistes dans la ville. Sauf que Pol'n n'est pas un atelier. Il s'agit d'un espace de bureaux, d'un espace administratif presque.

« Les associations ? Alors il y a : Maquiz art, les slips de papa, Big city life, Etrange miroir, Opus bleu, Quatre indépendants, Accès au cinéma invisible, Compagnie des maladroits, Le groupe artistique Alice, le collectif extra muros, Kraken, A la tombée des nues, L'envers libre création, Sans Pression. » Les différentes associations et collectifs d'artistes qui se partagent les lieux ne produisent pas dans Pol'n. Ils y établissent leurs bureaux et y entreposent parfois leur matériel, même si Céline

m'assure qu'il ne s'agit pas d'un lieu de stockage.

Pol'n a un fonctionnement assez précis. Il a le statut d'association, point sur lequel nous reviendrons plus tard lorsqu'il s'agira d'évoquer la partie administrative et juridique des lieux culturels. Pour y adhérer, il y a un protocole :

« Et bien on fait un appel à candidature à chaque fois qu'il y a un bureau qui se libère, qu'on diffuse sur différents réseaux, et on demande aux asso' qui postulent de remplir un dossier. Sur ce dossier on demande une note d'intention : Pourquoi ils ont envie de nous rejoindre ? Qu'est-ce qu'ils pourraient apporter à ici ? Quelles envie de projet ils ont envie de développer aussi ? Comment ils nous perçoivent dans le paysage culturel ? En fait on se définit pas du tout comme un espace de co-working donc on attend des structures qui arrivent ici avec un vrai... pour qui ça fasse sens de s'engager dans un lieu comme ça et qu'elles soient en mesure d'avoir envie de s'investir ici, au-delà de leur activité. Donc on est aussi attentifs au fait qu'il y ait pas mal de membres au sein des asso' pour qu'elles puissent quand même assurer la vie associative et la gestion du lieu tu vois qui est pas moindre. Et on leur demande au-delà de la note d'intention, leur démarche artistique, leur projet, l'asso, etc. Suite à l'envoi de cette candidature, nous on organise à chaque fois un commission. Donc la commission c'est des volontaires de Pol'n, d'individus pour le coup. On essaye d'être quand même assez représentatifs du lieu. Donc avec des structures plus anciennes, des nouvelles structures, des petites et des plus grosse, dans les disciplines aussi représentées. En général il y a cinq personnes qui en font partie. Moi j'en fais partie. En général on épluche les dossiers. On fait une première sélection on va dire. Et après on fait passer des entretiens aux structures qu'on a sélectionnées. Suite à ces entretiens la commission propose un avis au conseil d'administration et c'est ce conseil qui a le dernier mot sur ce qu'on a proposé, qui valide ou pas. »

Finalement on pourrait se demander en quoi ce lieu peut-il se rapprocher d'un squat. Son fonctionnement associatif pourrait presque le faire passer comme un atelier d'artistes plutôt conventionnel. Cependant il y a cette indépendance dans leur travail qui en fait une structure autonome, terme important dans l'organisation d'un squat. Et puis il y a Céline différencie alors Pol'n du squat artistique par son indépendance financière tout d'abord, avant de poursuivre :

« J'ai une image du squat artistique sûrement moins structurée aussi. Tu vois mine de rien la vie associative elle est très cadrée, il y a pas mal de règle. Ouais on est pas sur de l'auto-gestion quoi. Alors ce qui veut dire que l'auto-gestion il y a pas de règles aussi, parce que t'es obligé

*d'organiser quand même à un moment cette autogestion.
Et puis la plupart des squats artistiques t'as des espaces de
création mine de rien. Des ateliers là où nous on a très peu
d'espace de création... 'fin il y a des gens qui... Je pense
aux Indépendants notamment qui sont graphistes etc. et
puis l'atelier de sérigraphie qui est un espace de créa'...
Mais sinon tu vois on est plus sur de la diff' et du bureau
quoi. »*

A l'image des Ateliers de Bitche, Pol'n semble donc à cheval entre un squat artistique et un lieu artistique institutionnel. Les artistes conservent leur autonomie dans leurs actions tout en fonctionnant de façon plus conventionnelle et ordonnée qu'un squat. Pourtant, les personnes occupant ces lieux sont aussi inscrites dans des réseaux de squats, qu'ils utilisent pour produire, pour se retrouver lors de soirées. Prenons comme exemple la à Rezé surnommée « la base autonome durable », dont le « propriétaire » semblait être à l'origine de l'ouverture de squats sur Nantes et ses alentours il y a quelques années. Les lieux alternatifs détiennent alors leurs origines dans les lieux illégaux et entretiennent cette culture de l'occupation poussée et autonome de l'espace.



Le jour, Pol'n est un espace de bureaux à l'étage. Au rdc, le public visite les expositions



Le soir, Le rez-de-chaussée se transforme en lieu de représentation artistique mélangeant expériences sonores, visuelles et humaines.



Un skate parc dans Pol'n
<https://www.theedge.fr/2015/09/12/the-edge-partenaire-des-10-ans-de-click-skatestore-et-milk-%C3%A0-pol-n/>

Diffusion de film organisé par Makiz Art.
<http://makiz-art.fr/poln/>



Réalisation de cabanes au rdc.
<https://www.bigcitylife.fr/tous-aux-abris-poln-en-mode-cabanes/>



La cuisine dans un des squats. <http://www.allcityblog.fr/54937-street-art-poln-les-photos/>

Ces lieux indépendants se différencient donc des squats d'artistes par leur fonctionnement et leur « officialisation ». De plus, ils semblent aussi s'attacher à l'ouverture sur l'extérieur, avec un public plus large, là où le squat reste plutôt discret dans sa publicité...

II.3 / EVOLUTION DU SQUAT PAR SA PUBLICITÉ.

Le squat est défini par certains artistes-squatters comme une «œuvre totale». En effet, ce n'est plus uniquement ce que les artistes produisent qui importe, c'est aussi l'ensemble dans lequel les artistes produisent. Car le lieu n'est plus qu'un espace d'exposition, il fait partie intégrante de la création des artistes. C'est pourquoi nous pouvons comprendre le terme d'œuvre totale.

La notion de publicité dans le squat semble importante car c'est une des forces d'un tel lieu. C'est être accessible à tout le monde, n'importe quand. Il y donc un besoin d'ouverture sur l'extérieur, allant du voisinage à des groupes d'artistes étrangers ou encore des touristes (comme c'est le cas au 59 rue Rivoli à Paris). Et plus que l'ouverture physique sur l'extérieur, cela semble être plutôt une ouverture d'esprit et une façon d'être, à l'instar de l'idéologie des mouvements hippies des années 70 en France. Il s'agit d'un besoin et d'un appel au partage, dans un lieu investi de façon collective. Cependant, malgré ce partage et cette appropriation commune dans un squat, il n'existe que peu de production commune :

« Le squat a ceci d'original de lier de façon particulière le groupe et l'individu, construisant une «communauté des individus» (Delorme, 2002). Le squat apparaît donc comme une configuration originale où la nature collective de l'organisation du lieu et des rapports sociaux permet la révélation, la consolidation d'un soi artistique. »

Emmanuelle Maunaye¹, nous explique alors que cette individualité ne semble pas contre-dire la cohabitation et l'ouverture d'esprit dans le squat puisqu'elle résulte de cette collectivité. Elle nous explique par la suite :

« La notion de collectif d'artistes est indissociable des squats. La recherche d'un «être ensemble» fondé sur l'engagement sans réserve des artistes, facteur d'épanouissement en permettant des rencontres, des échanges, des critiques mutuelles, sous-tend ces expériences et est érigé en valeur centrale, incontournable voire indiscutable du squat. Le groupe, le collectif deviennent ainsi des entités dans lesquelles on ne distingue plus les individualités les composant. »

1 Emmanuelle Maunaye est maître de conférence à l'Université de Rennes 1. Ses travaux portent sur : « les processus d'engagement et de participation des adolescents et des jeunes. L'exemple des coopératives. Les trajectoires d'insertion sociale et professionnelle et les réversibilités/irréversibilités des parcours. L'exemple du logement. Les relations intergénérationnelles » (<http://www.arenas.eu/fiche-membres/?uid=36&n=Emmanuelle-Maunaye>) Elle a été invitée en 2002 au palais de Tokyo à Paris dans le cadre d'une conférence-débat durant le Festival Art et Squats.

« *La notion de collectif d'artistes est indissociable des squats* » peut, à mon avis, se discuter. En effet, le collectif d'artiste est défini comme « un groupe d'artistes travaillant ensemble de leur propre initiative, le plus souvent sous leur propre direction, vers des objectifs communs. ». Nous y remarquons alors les notions de « propre initiative », « propre direction », et nous pouvons les mettre en lien avec ce qui caractérise le squat : liberté dans son expression, investissement des lieux personnel, indépendant, auto-géré, ... Mais tous les collectifs font-ils forcément référence aux squats ? Nous avons pu démontrer l'inverse avec le cas de Pol'n notamment, qui se distingue du squat dans sa forme juridique, même si l'occupation des lieux laisse imaginer un espace auto-géré.

Cependant, nous comprenons, dans ce qu'Emmanuelle Maunaye annonce, que le squat artistique crée une ouverture sociale qui permet à l'individu (l'artiste) d'exercer au sein d'un groupe. Et cela amène alors au partage, à l'ouverture sur l'extérieur, ... Florence Bouillon parle même « *d'utopie urbaine* ». Cette notion pourrait illustrer cette envie d'investir des lieux de production culturelle qui fonctionneraient comme des réseaux d'espace d'expression et de représentations libres.

Marjorie, de Intervention Expérimentation me décrit comment elle en est arrivée à côtoyer le monde du squat. Et sans surprise, c'est surtout la question du lieu ouvert au public et à toutes formes d'arts qui l'a amenée à se tourner vers le lieu alternatif, indépendant:

« Marjorie : Alors bah euh... Moi je cherchais un lieu où je pouvais rencontrer d'autres artistes. Euh... mais d'une manière assez simple, d'une manière spontanée. Et pas dans un contexte institutionnel. Genre dans des galeries, dans des lieux plus conventionnels. Voilà... Je trouve que c'est pas super ouvert aux publics en général les ateliers d'artistes. Et là le lieu je l'ai trouvé quand même vachement ouvert. Après ça dépend des gens hein. Je sais que il y en a qui viennent et qui vont tout de suite se sentir bien euh... Et il y en a ils vont pas aimé hein... ils vont... »

Ouais, et c'est peut-être un peu mieux... Enfin je sais pas j'ai jamais fait mais ça doit être mieux pour développer l'imagination, ça doit aider...

Marjorie : Oui c'est stimulant d'avoir les artistes autour de soi. On parle de notre pratique On s'échange nos savoir-faire, ça je recherchais aussi beaucoup. Moi en fait je suis pas de Nantes, et c'est pas évident quand tu arrives dans une nouvelle ville de rencontrer euh... après c'est un parcours particulier qui m'a amené à Bitche. Je cherchais peut-être autre chose que de l'art... je sais pas comment dire... 'Fin plus à la marge quoi, c'est ce qui me correspond plus aussi quoi. Voilà et puis l'envie de faire des choses

quoi. Et puis aussi un lieu euh... bah économiquement euh... faible, pas cher quoi... Parce que les artistes il faut quand même compter, si tu souhaites un petit atelier c'est quand même 150 euros par mois quoi. Ouais, l'accessibilité économique. Je pense que c'est pas évident, de trouver des lieux comme ça, accessibles. Et où aussi on peut 'fin... Moi j'ai pensé ça aussi en arrivant à Bitche c'est que c'était un lieu accessible au niveau artistique c'est-à-dire que c'est pas un lieu cloisonné où on fait que de la peinture, que de la sérigraphie. C'est... c'est un lieu ouvert... »

A la différence des squats d'habitations, connotés comme précaires, insalubres et lieux d'isolement, le squat artistique se révèle être à la fois une alternative en terme d'habitat mais aussi de lieu de travail pour les artistes. Alors que le squat d'habitation collectif peut générer finalement une sorte de communautarisme qui s'isole de l'extérieur, les lieux alternatifs s'inscrivent alors dans une démarche d'investissement urbain et de production de liens sociaux au sein de la structure-même mais aussi avec le monde extérieur. C'est pourquoi les collectifs d'artistes qui occupent ces lieux sont souvent impliqués dans l'événementiel des villes. Pour exemple, le collectif nantais C'est Pas Nous, dont j'ai pu en rencontrer deux artistes dans le bar Les sales gosses, participe à quelques événements proposés par la ville de Nantes. Ils sont alors contactés par la Ville. Il en est de même pour Bitche qui a déjà participé au Voyage à Nantes, et Pol'n qui est aussi amené à travailler avec les services d'aménagement et de la culture à la tête de la ville de Nantes.

Cependant, il semble y avoir un certain fossé entre le squat artistique et le lieu artistique indépendant vis-à-vis de l'implication des lieux dans la vie d'un quartier ou de la ville. En effet, les squats artistiques semblent plus fermés, sûrement du fait de leur statut juridique. Le lieu indépendant, lui cherche à créer dans une optique d'indépendance mais régulée et officielle. Ainsi, ce dernier semble plus en relation avec les maisons de quartier, les mairies, que ce soit pour des interventions à l'extérieur de leur cadre de travail (ateliers, travail de communication, performance pour de l'événementiel, ...) ou bien au sein même de leur lieu de travail. Il s'avérerait alors qu'officialiser un lieu culturel alternatif permette de le rendre aussi publique plus facilement. Le rendre publique c'est alors assurer l'élargissement des profils de personnes intéressées, mais aussi construire une réputation et un projet qui puisse motiver les élus à investir dans un tel lieu et à diversifier la culture dans les villes.

Malgré tout, il n'est pas aussi simple de se démarquer vis-à-vis des communes et de s'affirmer en tant que projet artistique concret. Il est intéressant de voir comment les occupants de squats d'habitation et lieux culturels alternatifs s'adaptent à la loi, et comment celle-ci peut être amenée à évoluer suivant les événements.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

III. UN LIEU ENTRE ILLÉGALITÉ ET LÉGALITÉ

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

« Certains ont dormi plusieurs nuits dehors avant d'arriver au squat, d'autres y parviennent le jour même de leur arrivée à Marseille. Leurs chances de localiser les squats collectifs dépendent éminemment de leurs capacités à identifier dans la ville les lieux, les signes et les personnes susceptibles de les leur indiquer : ce peut être ici le quartier du Panier, fortement investi par les squatters, ou les affiches de l'Huilerie collées sur les murs de la ville, ou encore la rencontre avec quelqu'un susceptible de les renseigner, comme ce jeune homme régulièrement présent dans les espaces publics du quartier central de La Plaine et qui oriente vers l'Huilerie nombre de jeunes gens en quête d'un squat de ce type. « Avoir les yeux et les oreilles grands ouverts », disait l'un de ces jeunes routards. Cette lecture particulière de la ville, cette capacité à en décrypter certains signes font partie des « savoirs de l'expérience » acquis par les individus (L. Roulleau-Berger, 1995), qui leur permettent de rebondir, de réagir face à des situations de fragilité déjà rencontrées par le passé. »¹

Nous pouvons comprendre, dans ce qu'énonce Florence Bouillon, que certains codes émergent de la culture du squat. Il y a des savoirs, des signes à reconnaître, des lieux à trouver, ... c'est-à-dire une autre façon de comprendre et d'appréhender l'espace et ses occupants. Mais face à cette organisation, et surtout face aux besoins des personnes occupant des squats, il est important de comprendre comment les lois, les conditions et les droits ont évolué. Alors que le squat artistique semble se détacher du squat d'habitation par son activité culturelle et sa fonction de lieu d'expression et de travail, il n'en reste pas moins un lieu illégal. De nombreux collectifs se régularisent aujourd'hui et occupent des squats officialisés, que l'on appellerait lieux indépendants. Il est important alors de comprendre où le lieu indépendant se situe d'un point de vue législatif, et comment il permet à des artistes peu à l'aise dans la pratique de l'art conventionnelle d'investir des lieux à leur façon et d'y produire de façon autonome et régularisée...

¹ Bouillon, Florence. « À quoi servent les squats ?, Abstract ». Revue française des affaires sociales, no 2 (2002): 4563.

III.1 / L'OCCUPATION ILLÉGALE DES SQUATS D'HABITATION.

« Du point de vue juridique, le squatter est l'occupant sans titre d'un domaine privé ou public ; mais si le lieu d'occupation ne sert pas d'habitation et de résidence réelle à un citoyen, il n'y a pas violation de domicile et aucune sanction pénale n'est prévue, sauf bris ou effraction. Même dans ce cas, il est possible d'invoquer « l'état de nécessité » dans lequel se trouvent les personnes pour les exonérer de leur responsabilité pénale. L'expulsion est ensuite soumise à une procédure judiciaire précise auprès du tribunal de grande instance. Les forces de l'ordre ne peuvent intervenir que dans un laps de temps très court (moins de quarante-huit heures), période au-delà de laquelle le squat est reconnu comme le domicile de l'occupant. Une fois l'expulsion prononcée, des délais peuvent être accordés, qui tiennent compte de « la bonne ou mauvaise volonté manifestée par l'occupant dans l'exécution de ses obligations », de ses ressources, de sa situation familiale, des conditions atmosphériques. La reconnaissance implicite d'un « droit au logement » depuis quelques années semble amorcer une clarification de la norme d'État. Par décision du 19 janvier 1995, le Conseil constitutionnel a reconnu que « la possibilité de pouvoir disposer d'un logement décent constitue un objectif à valeur constitutionnelle ». Par conséquent, l'existence de normes de référence est loin d'être évidente et, de fait, les représentations des agents des diverses institutions ne sont pas homogènes. » (Isabelle Coutant)

Plusieurs articles de presse paraissent en contant l'histoire de familles impuissantes face à l'occupation de leur logement par des squatters. Comme Isabelle Coutant l'énonce, il existe des droits et des circonstances qui conditionnent l'acceptation ou la mise en demeure d'un squat. Pour exemple, si l'ouverture du squat date de moins de 48h, l'évacuation des lieux se déroule de façon forcée par les forces de l'ordre « *dans la mesure où il s'agit de flagrant délit de violation de domicile ou de dégradations graves (serrure fracturée, carreaux cassés, volets arrachés...)* »¹. Au-delà de 48h, il est nécessaire d'engager une procédure devant le tribunal d'instance afin d'obtenir le départ des occupants.

Nous pouvons nous demander si l'existence du squat résulte réellement d'une pénurie

de logements ou plutôt d'une « tendance à l'exploitation de la politique immobilière des propriétaires »¹ et d'une gestion du parc immobilier en inadéquation avec les besoins et ressources des personnes sans-abris. Toutefois, l'acceptation du squat comme le résultat d'un malaise social et sociétal a évolué au fur-et-à-mesure que le droit au logement a intégré les normes de vie. Ce droit au logement s'articule autour de deux notions qui se sont succédées, comme nous avons pu le constater dans l'histoire du squat : le droit au logement et le droit à un logement décent. Le premier est né des actions de Georges Cochon et a vu l'État s'octroyer le droit de réquisitionner des logements vacants au profit des sans-logis depuis 1945. « *En 1961-1962 [l'État use de ce droit] pour accueillir les rapatriés d'Algérie et en 1992, après la création d'une nouvelle loi, la loi Besson, permettant l'application du droit de réquisition dans des cas exceptionnels de nécessité et d'urgence et « à condition que la présence dehors de ces sans-abri à reloger soit de nature à troubler l'ordre public. »* »² En Belgique, des lois concernant le droit de réquisition par l'État ont aussi été adoptées. Il s'agit de la loi Onkelinx (1993), qui stipule qu'après 6 mois d'inoccupation d'un bâtiment, le bien peut être réquisitionné dans l'optique de loger les sans abris, contre un dédommagement envers le propriétaire.

«A Liège, on connaît, au minimum, une dizaine de personnes qui dorment dans la rue, sur des cartons. Il y a aussi tous ces gens qui passent par les maisons d'accueil, soit quelque 200 personnes. Avant les maisons d'accueil étaient occupées en hiver, mais maintenant elles ne sont plus jamais vides. Et puis, il y encore ces gens qui sortent du Petit Bourgogne sans savoir où aller. Lantin est également un gros fournisseur de sans-domicile. Quand ces personnes sont libérées et quittent la prison, que se passe-t-il ? Elles se retrouvent dehors, dorment dans les cafés... Il y a encore le monde du squat, plus les illégaux, les demandeurs d'asile déboutés qui logent chez l'un chez l'autre... La police trouve aussi des gens qui ont logé pendant une dizaine de jours dans leur voiture. L'ASBL «La teignouse»³ a attiré l'attention sur ces personnes qui vivent dans les caravanes,... Et à côté de cela, il y a toutes ces maisons vides !»⁴

À cela s'oppose le droit de propriété, qui fut alors invoqué par le front des propriétaires belges qui obtint une modification de la loi. Depuis, les communes sont obligées de vérifier qu'elles ne disposent pas d'un bien dans leur patrimoine susceptible de pouvoir accueillir les sans abris. Ce qui amène la loi dans un cul de sac puisqu'il est alors nécessaire d'assurer la sécurité des occupants dans les lieux, et donc de faire des travaux de mises aux normes et autres réhabilitations. Il y a donc une barrière

1 « Le squat - Mémoire document entier - Mémoire universitaire 1999 ». http://www.habiter-autrement.org/07.squat/03_sq.htm.

2 « Le squat - Mémoire document entier - Mémoire universitaire 1999 ». Consulté le 6 mars 2018. http://www.habiter-autrement.org/07.squat/03_sq.htm.

3 La Teignouse est une Association Sans But Lucratif (ASBL) basé dans onze régions de Belgique. Ses dirigeants luttent « contre toute forme d'exclusion sociale » (<https://vivre-ensemble.be/La-Teignouse>).

4 I. Debroux, En croisade contre les logements vides !, Journal La Meuse, 26/12/94

financière qui limite l'action des communes vis-à-vis de la gestion de personnes à la rue. En parallèle, tout propriétaire est en droit de laisser son logement vacant en contre-partie d'une taxe de non-occupation.

Cependant, la question des sans domiciles fixes et migrants a fait évoluer la place du squat dans la politique de l'immobilier. Par exemple, à Bruxelles, dans le quartier de UCCLE, des associations ont mis au point un accord avec des propriétaires permettant l'ouverture de « squats légaux »¹ :

*« Notre association se concentre dès lors sur le contrat d'occupation précaire et temporaire, un type d'accord qui permet notamment de lutter contre la vacance immobilière. »
Concrètement, il est intéressant d'avoir recours à ce contrat dans le cas où un immeuble est inoccupé pendant un certain laps de temps (délais d'obtention de permis, rénovations coûteuses, succession, etc.). Étant donné que le gouvernement bruxellois inflige des amendes pour les biens laissés vides, le propriétaire, par l'occupation de son bâtiment, s'affranchit de la taxe et de l'amende relatives aux bâtiments inoccupés, tel que prévu par le nouveau code du logement.*

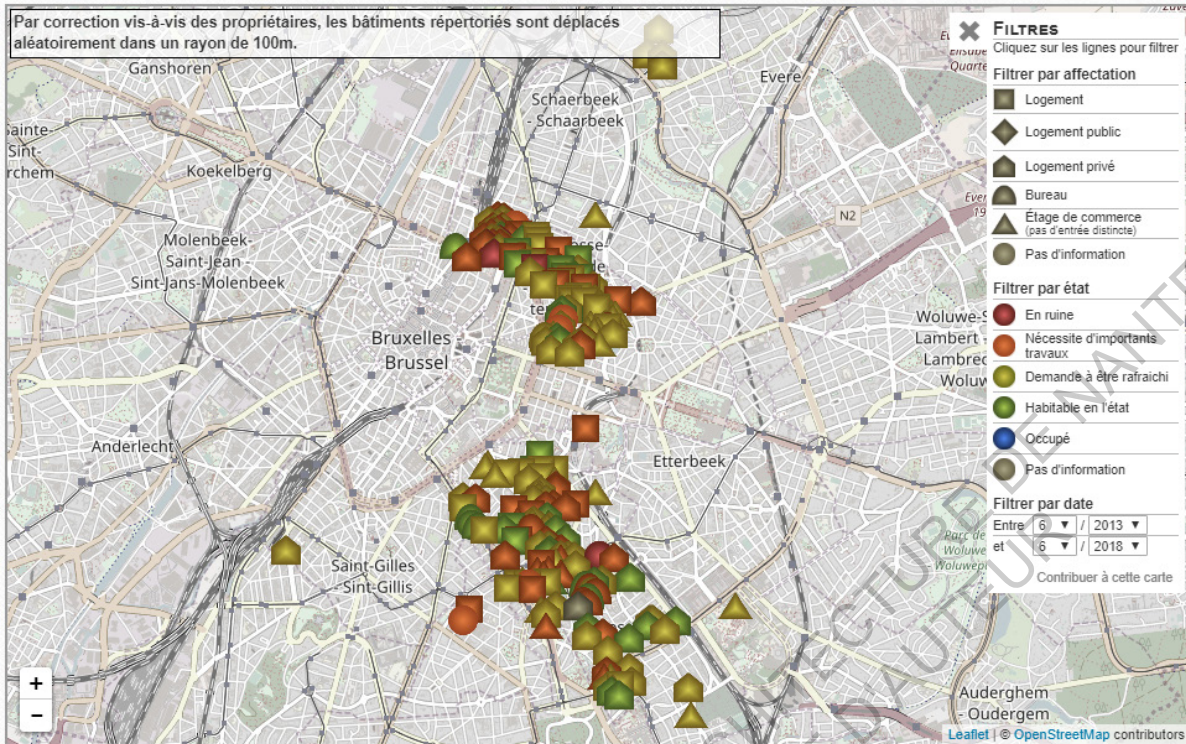
En outre, un bâtiment faisant l'objet d'un contrat d'occupation temporaire ne doit pas obligatoirement répondre aux strictes normes de salubrité et de sécurité prévues par le Code bruxellois du Logement. »²

Il s'agit donc par là d'une alternative légale et justifiée à la taxe imposée aux propriétaires de logements vacants. Mais nous pouvons aussi y voir une certaine prise de conscience de l'urgence et de l'importance de la situation de la part des propriétaires, car il est nécessaire d'avoir malgré tout confiance dans les futurs occupants.

Les ASBL Leeggoed et Logement 123 ont même réalisé un site internet, recensant tous les logements vides dans Bruxelles, afin de mieux repérer les lieux prédisposés à être investis. En rentrant sur ce site, nous apercevons déjà une attention particulière donnée à des détails comme la nature du bâtiment (logement, bureaux, ...), son état physique, le nombre d'étages, la largeur de la façade, des signes de vie à l'intérieur, le nom sur les sonnettes, les brèches pour rentrer, ... tout un tas d'éléments descriptifs permettant d'appréhender le lieu avant de le visiter.

1 DH.be. « Uccle: Un squat légal pour lutter contre les logements vides ». <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/uc-cle-un-squat-legal-pour-lutter-contre-les-logements-vides-56d757793570ebb7a8e8480c>.

2 DH.be. « Uccle: Un squat légal pour lutter contre les logements vides ». <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/uc-cle-un-squat-legal-pour-lutter-contre-les-logements-vides-56d757793570ebb7a8e8480c>.



Secrétariat : Rue Plélinkx, 19 – 1000 Bruxelles
Tél. : 02/557.88.51 - 02/557.88.52
Fax : 02/274.06.27
Courriel : bruxelles@e-p.be
Secrétaire fédéral : Thibaud De Menten
Animateur régional : Sami Allaghi



Cet exemple belge fait partie des plans d'actions contemporains mis en place dans le but d'aider les sans-abris à trouver refuge.

Depuis 1956, il y a aussi ce qu'on appelle la trêve hivernale. Elle interdit alors toute expulsion du 1^{er} décembre au 31 mars. Depuis 2008, cette trêve affecte aussi l'énergie : il est donc interdit de couper électricité et chauffage durant cette même période. En 2014, elle a été rallongée et dure désormais près de cinq mois. C'est ce qui s'est donc passé pour le squat de la rue Maurice Sibille, à Nantes, que nous avons étudié précédemment. Le bâtiment appartient à la ville et était sur le point d'être racheté par un privé. Seulement, le collectif militant a ouvert ce squat à destination des migrants expulsés des facs début mars. Par la suite, la Préfète de Loire-Atlantique a décidé de laisser ouvert les lieux jusqu'en juin 2018, dépassant donc la période de trêve hivernale. Par ailleurs, le nombre de places étant largement dépassé (400 personnes dans un bâtiment destiné à l'accueil de 150), la Ville de Nantes met en place des baux précaires. C'est-à-dire que la Ville met à disposition deux lieux qui lui appartiennent et qui ne sont pas occupés. Les associations se portant alors responsables de la gestion du squat.

Il semble donc exister différentes conditions et droits qui régissent l'existence du squat. Pourtant, Florence Bouillon évoque une « inexistence de politique du squat ». Peut-être s'agit-il plutôt d'une prise en compte tardive. En 2014, la première loi Anti-squat est étudiée en France, puis votée en 2017. Elle tend à faciliter l'expulsion

des squatters, afin d'éviter la procédure judiciaire qu'il était autrefois nécessaire d'engager si le squat avait été ouvert plus de 48h avant sa découverte. Il inflige aussi une amende aux squatters et une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à un an. Toutefois, ces lois strictes qui soutiennent le droit de propriété et qui tentent de faciliter l'expulsion des squats sont assouplies par des notions plus « humaines »¹ :

« Toute activité de construction consomme des ressources. Tout bâtiment laissé vacant jusqu'à sa détérioration complète constitue donc un gaspillage de ressources. Selon cette logique et dans une perspective décroissantiste de réduction de la production, le squatteur devient un agent de changement, une sorte d'antihéros marginal, mais positif! D'abord, il cesse de contribuer à la demande de logements neufs. [...]

Ensuite, grâce à son action, dès lors qu'elle est rendue publique, le squatteur attire l'attention sur l'existence, en plein cœur des villes, de bâtiments laissés à l'abandon par négligence ou calcul spéculatif. Il rappelle que ces constructions ont d'abord pour vocation d'abriter des humains, et non pas de faire de l'argent. Surtout, le squatteur fait valoir que le droit au logement devrait être inconditionnel ou en tout cas bien moins dispendieux qu'il ne l'est actuellement. Aujourd'hui, de plus en plus de gens consacrent une part « trop importante » de leurs revenus au loyer.² [...]

Le principe du squat véhicule donc l'idée que «s'il existe des espaces vides dans la ville, autant s'en servir pour loger ceux qui en ont besoin». C'est aussi un moyen de «rendre effectif le droit au logement», donc de tenter de régler par soi-même un problème que ni l'État ni l'entreprise privée ne semblent vouloir ou pouvoir régler. »³

Quelques raisons morales, donc, qui amènent à relativiser le droit de propriété et le droit au logement pour tous; c'est ce qui peut expliquer l'expression d' « illégalité légitime » qu'emploie Quentin Duval, lorsqu'il définit le statut du squat. Ce qui est très intéressant car il oppose alors l'illégalité du lieu vis-à-vis de la loi, mais contraste cette position avec le besoin humain et cette prise en compte morale de l'urgence de certaines situations.

Et même si la politique du squat semble aller à l'encontre de ces lieux marginaux en France, elle n'a pas la même approche suivant les pays :

1 Dans le sens où ces notions se détachent de la rigidité de la loi et ont une dimension plus proche du bien-vivre. Il y a alors une prise en compte du squat au cas par cas suivant les situations (urgence pour les migrants notamment à Nantes).

2 « À Montréal par exemple, pour 39,4 % des ménages, cette proportion représente au moins 30 % des revenus, et elle atteint 50 % pour 19,9 % des ménages et même 80 % pour 9,9 % d'entre eux. La capacité de payer est de toute évidence extrêmement limitée pour un nombre significatif de citoyens. »

3 Olivier, Olivia Généreux-Soares, George Krump, Dominique. « Le squat, une pratique illégale mais légitime? | L'échappée belle ». <http://www.lechappeebelle.ca/2015/04/le-squat-une-pratique-illegale-mais-legitime/>.

« Si la nature même du squat implique l'illégalité – il transgresse les lois qui protègent le droit de propriété –, cet aspect n'est pas abordé de la même façon par tous les États. Parmi les législations européennes, il est possible d'identifier trois approches distinctes. La première, l'opposition intransigeante, est caractéristique du nord de l'Europe (Danemark, Allemagne, Suède), où les mouvements de squat émergents ont été fortement réprimés. La deuxième se retrouve en France, en Espagne et aux Pays-Bas, où on applique des lois anti-squat, mais avec une certaine souplesse et en reconnaissant un pouvoir de négociation aux squatteurs. Enfin, la troisième approche n'existe plus qu'au Royaume-Uni, où on tolère l'ouverture d'un squat pendant quelques semaines ou quelques mois. Dans ce pays, un squatteur peut théoriquement obtenir un titre de propriété à certaines conditions après dix ans d'occupation. Sur le plan légal, on parle d'un cas de « possession adversative ». On note cependant que ce concept se retrouve dans plusieurs autres juridictions dans le monde, mais il n'est pas clair s'il s'applique au squat de la même manière que dans le cas britannique. »¹

Il existe donc différentes façons d'aborder le squat en Europe donc. Malgré tout, je pense qu'il est nécessaire de distinguer la dimension humaine dans la politique du squat. De nombreuses associations militent pour les valeurs du droit au logement et du droit à un logement décent, à l'image du CRAN à Nantes, par exemple. Il y a donc peut-être une prise en compte à l'échelle du territoire de l'urgence des sans-logis qui évolue. Seulement cette prise en compte semble principalement cibler les migrants et exilés, et non pas les personnes à la rue, qui bénéficient déjà de solutions permanentes avec les centres d'hébergement.

Comme nous l'avons vu, le squat d'habitation a pour principal but d'héberger. Alors que nous venons de le resituer dans un contexte plus administratif et politique, qu'en est-il du squat artistique ? Car bien qu'il soit déjà moins connoté négativement, il n'en reste pas moins un squat, et donc un lieu illégal...

1 Olivier, Olivia Généreux-Soares, George Krump, Dominique. « Le squat, une pratique illégale mais légitime ? | L'échappée belle ». <http://www.lechappeebelle.ca/2015/04/le-squat-une-pratique-illegale-mais-legitime/>.

III.2 / LE SQUAT EN TANT QUE LIEU D'EXPRESSION ARTISTIQUE.

« Nous croyons tous à la nécessité de faire revivre notre quartier avec l'art et la poésie pour une convivialité retrouvée qui lutte contre les inégalités, l'indifférence, le racisme, la petite délinquance, l'échec scolaire et professionnel, le mal vivre... A la recherche de lieu inexploité, où nous poser quelque temps. Loin de dégrader les lieux, nous les faisons revivre... »¹

Dans une approche de réappropriation de lieux laissés à l'abandon, les collectifs d'artistes et même artistes indépendants s'inscrivent dans le paysage urbain par leurs actions culturelles. Malgré tout, le squat artistique est éphémère. Et pourtant cette notion semble être prise d'un point de vue positif, puisqu'elle constitue une sorte de pression où tout va très vite ; cette conscience du court terme crée entre autre une émulation de l'imagination, qui amène les occupants à produire sans limites. Les squats artistiques sont donc investis « à fond » durant une période, souvent variée mais toujours relativement courte. En effet, il peut être présenté comme un lieu de travail, de représentation et d'activités culturelles dans un quartier, le squat artistique reste malgré tout illégal. À l'image de l'Appau, occupé par des musiciens. Bien que le lieu ait accueilli des soirées et concerts, il a dû fermer sur demande du propriétaire, BMH². Le collectif de Bolv'Art, à Paris, écrit sur son site et explique leur vision sur leur propre façon de faire :

*« Nous ne voulons pas d'ateliers.
Nous ne voulons pas d'argent.
Nous voulons des espaces et du temps pour vivre et créer
(pléonasme ?) sauvagement, c'est-à-dire loin des grandes
institutions. Car c'est bien en dehors des lourdeurs des
cadres institutionnels que se posent les questionnements,
et éventuellement les réponses, qui leurs échappent.
Nous proposons donc des aménagements, par usage ou
législatif, permettant d'occuper temporairement les lieux
vides. »³*

Puis le collectif énonce ce que le squat artistique apporte à chaque parti concerné. Les propriétaires éviteraient alors « les procédures longues et coûteuses ainsi que les exonérations fiscales sur les taxes foncières » et le « 1 % culturel le temps de

1 « historique des Squats artistiques ». <http://bolivart.free.fr/squatart.htm>.

2 Brest Métropole Habitat

3 « historique des Squats artistiques ». <http://bolivart.free.fr/squatart.htm>.

l'occupation ». Un aménagement législatif leur assurerait de « récupérer leurs biens à une date donnée ». Cela leur permettrait de « participer à la vie associative et artistiques de leur communauté » et de « rehausser leur image auprès du public en sortant d'une logique purement spéculative ». La ville, par ailleurs, s'offrirait « à moindre coût des espaces ludiques et poétiques d'activités pluridisciplinaires dans les quartiers ». Cet aménagement permettrait aussi au Ministère de la Culture de « pallier à certaines déficiences de son action, notamment en matière d'attribution d'ateliers ». Et enfin le Ministère de la Justice serait alors exempté des « procédures coûteuses (toutes les procédures étant en partie payées par l'aide juridictionnelle) ». En effet, ce sont plusieurs des raisons qui semblent pouvoir convenir aux différents partis impliqués dans la politique du squat artistique. Malgré tout, la vision de chacun diffère sur l'art illégal dans les villes. La question des squats artistiques semblent d'ailleurs, d'un point de vue politique, assimilée facilement au squat d'habitation. Comme l'explique l'extrait (2003) suivant, l'art sauvage dans la ville interpelle et questionne le Ministère de la Culture :

« À son arrivée à la mairie, en 2001, Bertrand Delanoë et son adjoint à la culture, Christophe Girard, ont nommé un « Monsieur Squat », Rémy Bovis, chargé de la médiation avec les artistes squatters. Interrogé sur les squatters évincés, il incrimine le gouvernement Raffarin : « Ces expulsions sont dans la ligne du ministère de l'Intérieur, qui répond à la demande des propriétaires privés. Et Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture, n'a pas bougé quand le Théâtre de fortune, lieu culturel vivant et actif, appelait à l'aide. » Une attitude scandaleuse à plus d'un titre : dans son édition du 16 avril, le Canard enchaîné révèle que les services du ministre, qui ont snobé les squatters, ont fait preuve d'une grande mansuétude envers les Missions étrangères, une institution catholique qui a saccagé, sans permis de construire ni autorisation de travaux, leurs locaux historiques de la rue du Bac (Paris 7e). La droite qui expulse affiche donc clairement ses priorités en matière culturelle. Mais qu'en est-il de la gauche qui reloge ? « Face au privé, nos compétences sont limitées. En revanche, quand il s'agit de bâtiments publics, nous faisons tout pour que l'expulsion se fasse dans le respect des personnes, du lieu et des œuvres. Nous avons pris en charge les squats Rivoli (Paris 1er) et AlterNation (Paris 12e). Pour nous, le squat n'est pas la solution aux problèmes des artistes ». Sur son dossier, M. Bovis divise pour mieux régler : « Au squat de Rivoli, ça se passe bien. Mais est-ce parce que c'est un squat ou parce que l'équipe est dynamique ? Il y a deux types de squats : ceux qui sont dans le nomadisme, la défiance et ceux avec qui on peut discuter. Le collectif Interface, par exemple, tient un discours de confiance, que nous espérons représentatif du milieu, ce qui permettra d'établir des relations de confiance. » »

Une personne surnommée « Monsieur squat » a alors été nommé à la charge de la question des squats artistiques. Il semble alors jouer le rôle d'intermédiaire et de gestionnaire du droit des lieux alternatifs. Il évoque notamment l'exemple du 59 Rivoli, sur lequel nous reviendrons plus tard.

Par ailleurs, ce même article décrit les échanges qu'il peut y avoir entre les défenseurs du squat (ici une avocate et la directrice de l'Association Droit au Logement) et la juge, qui doit trouver un équilibre entre le droit de propriété, le droit au logement pour tous, les effractions commises durant l'ouverture d'un squat, l'illégalité de la situation et l'intérêt d'investir des bâtiments vides avec des activités culturelles :

« Le droit du squat est un terrain vague et mouvant. Florence Diffre, avocate ayant défendu les squats parisiens de Rivoli et du Carrosse, et Benoîte, de l'association Droit au logement (DAL), en démêlent quotidiennement l'écheveau. « Le droit de propriété est inscrit dans la Constitution », précise l'avocat. La militante du DAL tempère : « Le droit au logement, un principe à valeur constitutionnelle, a été réaffirmé par la loi Besson. » Le juge doit donc trouver l'équilibre entre les deux. D'ores et déjà, pour l'avocate, « la trêve hivernale ne s'applique pas forcément aux squats, car il y a voie de fait ¹ ». Mais, dicit Benoîte, « il n'y a pas toujours effraction. Le juge apprécie la « voie de fait » et en tient compte. » Souvent, la stratégie juridique du défenseur des squats consiste à faire reconnaître « l'état de nécessité permettant l'occupation temporaire ». « On essaie de faire reconnaître la valeur du travail des artistes », note l'avocate. Et, ajoute la militante, « les squatters ont souvent déjà fait des demandes de logement ou de locaux ». Mais, en général, « on n'obtient au mieux qu'un délai de deux mois », grimace la juriste. Quelques exceptions, pourtant : les six mois obtenus par Rivoli ou la médiation pour le Carrosse. « La juge a été sensible au fait qu'il est inacceptable qu'il y ait des lieux à l'abandon alors qu'existent des outils juridiques pour permettre une occupation temporaire », commente Florence Diffre. Benoîte explique comment faire jouer la montre : « Pour être expulsé, il faut une décision de justice exécutée par un huissier et un commissaire. Ça demande des délais. » Notant aussi : « On peut aussi mobiliser le quartier contre le trouble à l'ordre public que constitue l'expulsion. » Le DAL a fait plier Sarkozy, qui a dû retirer l'article « squat » de sa loi de sécurité intérieure : « Les squatters se seraient vus menacés de deux ans de prison et 3 750 euros d'amende ! » s'insurge Benoîte. Et l'avocate, travaillant avec Interface,

1

La voie de fait désigne l'entrée par effraction ou avec violence dans les lieux.

*de prôner la « pédagogie » en direction des propriétaires.
« Pour certains, signer un contrat avec des squatters, c'est
mettre le doigt dans l'engrenage. Or, ces derniers ont tout
intérêt à respecter leur engagement. »*

*La situation des squatters dépend du lieu qu'ils occupent.
Laquelle dépend, en partie, de leur bonne étoile. Certains
squats ont la chance d'avoir un propriétaire absent, comme
la Miroiterie (Paris 11e), qui vient de fêter ses trois ans
d'existence paisible. D'autres, comme les squats de Rivoli
(Paris 1er) et AlterNation (Paris 12e), ont été préemptés par
la Mairie de Paris. D'autres enfin s'accrochent à leur sursis,
comme ceux du 104, rue des Couronnes (Paris 11e) ou du
Carrosse (Paris 19e). »¹*

Il existe donc différentes situations suivant les lieux occupés, la politique mise en place, l'intérêt de l'équipe à la charge de la commune vis-à-vis de la culture alternative, de l'ancien propriétaire, etc. De plus, depuis l'essor de technologies et d'internet notamment, d'importants réseaux se montent. Édition de chartes, communiqués adressés aux élus et responsables de la politique culturelle en France, sites et cartographies situant les lieux alternatifs en France... ces nouveaux collectifs, groupes associatifs, comités tentent alors de se démarquer du paysage politique et d'apporter une image plus officielle et sérieuse quant à la culture alternative dans les villes. Parmi ceux-ci, La Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants, ARTfactories/Autre(s)pARTs, Actes-lf... De nombreuses structures qui mettent en place un réseau d'artistes « réunis autour d'un projet commun de transformation de l'action culturelle par l'expérimentation d'autres rapports entre populations, arts et territoires » (ARTfactories).

Entre exigences législatives, besoins des artistes, limites juridiques et points de vues variés l'image et l'intégration des squats artistiques semble-t-elle avoir évolué ? Marjorie m'affirme que non, du moins en France. Elle m'évoque en effet ses expériences à Berlin, où le style était différent mais où la tolérance de la part des collectivités était plus souple. Céline, de Pol'n, pense que l'image s'est plutôt améliorée. Le public extérieur situe peut-être plus justement la différence entre squat et squat artistique. Il y a aussi une certaine prise en compte de la part de certaines collectivités, comme à Nantes, de l'intérêt d'espaces alternatifs. Sophie et Romain, du collectif C'est Pas Nous, (CPN) m'ont également parlé d'un projet sur le site des anciens abattoirs, à Rezé, au sud de Nantes. Il se pourrait que la métropole nantaise organise et développe avec des collectifs une « sorte de squat géant » avec des festivals, des espaces de production, de représentations, ... Rumeurs déformées en rêves ou bien réel projet concret ? En tout cas, la Mairie ferait appel à une telle proposition d'occupation des lieux dans l'attente de revendre le terrain à un privé ; ce qui ne semble pas « totalement délirant non plus » (Sophie de CPN).

Afin de faire la transition avec la condition administrative des lieux indépendants, il est intéressant d'étudier le cas du 59 rue de Rivoli (Paris 1^{er}). Son histoire est

1 « Polémique. Squats artistiques : les pavés dans la mare ». L'Humanité, 18 avril 2003. <https://www.humanite.fr/node/283434>.

particulière, mais finalement assez semblable avec celle des Ateliers de Bitche. Officiellement investi à partir de 1999, il est occupé par trois artistes emblématiques du squat artistique parisien : Kalex, Gaspard Delanoë et Bruno, formant le trio KGB. Il s'agissait d'un bâtiment abandonné par le Crédit Lyonnais et l'État Français. Puis une dizaine d'artistes les rejoignent et réhabilitent le lieu qui devient un espace de création et d'habitation pour les artistes. Le lieu est ouvert au public. En 2000, l'État Français porte plainte contre les occupants condamnés à être expulsés en février. Leur avocate, Florence Diffre, leur obtient un délais de six mois.

« La presse s'empare alors du phénomène « squat » (contraction de squat et art) et contraint par cette médiatisation les pouvoirs publics à se pencher sur le « dossier » négligé depuis des années. Certains responsables de partis politiques s'engagent publiquement en faveur des artistes squatters, la DAP (Délégation aux Arts Plastiques) soutient le 59 Rivoli, un rapport est commandé par le Ministère de la Culture sur le « mouvement » (Rapport Lextrait). Cependant la situation du squat de la Rue de Rivoli reste précaire , en instance d'expulsion. Après la période dite d'hiver (novembre 2000 - mars 2001) durant laquelle les expulsions sont généralement « gelées », le collectif attend les résultats des élections municipales parisiennes afin d'être fixé sur son sort. La victoire de la gauche permet aux artistes d'obtenir un nouveau sursis. En effet, à peine nommé, le nouvel adjoint à la culture, Christophe Girard prend l'engagement de tout faire pour empêcher l'expulsion d'artistes. Un comptage du Ministère de la Culture indique qu'avec 40 000 visiteurs en un an, le squat Chez Robert électron libre est devenu le 3ème Centre d'Art Contemporain le plus visité à Paris. Dès lors, une deuxième vague médiatique vient couvrir le mouvement, vague qui rend « politiquement problématique » toute expulsion de squat d'artistes. Surfant sur ces multiples vagues, le collectif Chez Robert électron libre écrit un projet intitulé « L'essaim d'art, tentative de pérennisation du squat de la Rue de Rivoli » et l'envoie à Rémy Bovis, nommé à la Mairie de Paris «en charge du dossier des squats» (création de poste !).

Six mois plus tard, la nouvelle tombe lors d'une interview de Bertrand Delanoë au Figaroscope : la Mairie rachètera l'immeuble de la Rue de Rivoli à l'Etat français dans le but d'y mettre en place, si les consignes de sécurité sont respectées, le projet L'essaim d'art, légèrement amendé, proposé par les artistes. Le processus de légalisation a donc commencé. Afin de se doter d'une existence légale et dans l'espoir de signer une future « convention d'occupation»

avec la Mairie de Paris, le collectif Chez Robert életron libre s'est constitué en association Loi 1901 et a pris le nom de « 59 Rivoli ».

L'immeuble a été fermé au public le 28 mars 2006. Les artistes ont alors été relocalisé par la ville de Paris vers un lieu temporaire situé dans le 9ème arrondissement en attendant que l'immeuble du 59 rue de Rivoli soit complètement renové et conforme à la réglementation en vigueur. En septembre 2009, les artistes sont revenus au 59 Rivoli et les portes se sont à nouveau ouvertes au public. Un contrat de 3 ans renouvelable a été signé entre la ville de Paris et l'association « 59 Rivoli ».

Bien qu'officialisé, le 59 rue Rivoli reste indépendant dans ses actions et sa façon de faire et de partager. Ces différents rebondissements médiatiques et politiques dans l'histoire de ce squat nous amènent à nous pencher sur la question du lieu indépendant. Son statut officiel demande à la structure une organisation et un fonctionnement associatif, afin de bénéficier d'une aide financière et du droit d'occuper les lieux...



La façade du 59 Rivoli joue le rôle de vitrine artistique dans la rue et change au cours de l'année.
https://fr.wikipedia.org/wiki/59_Rivoli

III.3 / DU SQUAT ARTISTIQUE AU LIEU INDÉPENDANT.

« Donc ça tenait pas la route qu'ils nous disent « bon on va fermer », tout ça parce qu'il y a un pinceau qui traîne et qu'il y a un peu de mur dégradé... » (Marjorie)

Le squat artistique étant dans une situation instable d'un point de vue judiciaire et administratif, d'autres collectifs réussissent en parallèle à proposer des lieux culturels alternatifs régularisés. C'est le cas des Ateliers de Bitche et de Pol'n par exemple. Il est alors intéressant de comprendre comment cela se passe, et en quoi cette officialisation change par rapport au squat artistique dans le fonctionnement des lieux.

Dans les deux cas étudiés, il s'agit d'associations. C'est-à-dire que le collectif d'artistes possède un statut reconnu par la loi. Il y a donc une organisation, un règlement, des conditions pour adhérer, un engagement envers le collectif à respecter... D'ailleurs, nous retrouvons des similitudes dans le fonctionnement des deux structures nantaises. Comme me l'explique Marjorie de l'association Interventions Expérimentations, Bitche a une histoire assez mouvementée du point de vue de sa régularisation et de son acceptation.

« Et du coup quand [d'autres collectifs d'artistes] veulent venir travailler à Bitche ils demandent à vous euh...

Marjorie : Ouais. Bah par la force des choses en fait euh... vu qu'on a voulu monter l'asso', bah on s'est retrouvé les gérants de l'asso', les gérants du lieu. Euh... ce qu'on avait pas forcément imaginé au début. Donc on se retrouve à faire un boulot presque comme un lieu euh... officialisé. Presque. Parce que euh... bah on s'est rendu compte qu'un lieu... un lieu collectif comme Bitche, bah ça demande des règles, des règles de fonctionnement, ouais... Donc on a mis en place des conventions, des choses comme ça. 'Fin beaucoup de paperasses en fait. Parce que pour les gens il faut que ce soit écrit noir sur blanc, euh... voilà. Comment ça marche, comment marche la salle... voilà.

Et ça il le faut pour qui ? Il le faut pour la mairie ou pour euh...

Marjorie : Bah il le faut déjà pour un bon fonctionnement du lieu. Pour qu'il y ait toute une organisation qui tourne.

Ouais, et vous payez un loyer à la mairie ou pas ?

Marjorie : Non, on paye jamais de loyer. Déjà ils ont jamais payé de loyer depuis le début. Après le fait que la mairie paye factures, eau, électricité et tout ça. Après c'est rare qu'on ait pas de loyer à payer, les lieux où tu n'as pas de loyer c'est assez rare. Après ils nous ont jamais réclamé quoi que ce soit. Donc, euh bon... Après il faut savoir que c'est nous au bout d'un moment, l'asso' Intervention Expérimentation, on a recontacté la mairie il y a quatre ou cinq ans, sachant qu'on voulait mettre la situation au clair avec eux. Euh... On se sentait peut-être un peu plus forts vu qu'on avait l'asso', vu qu'on avait voilà... un lieu qui tournait bien avec une belle prog' voilà. Et surtout que le bâtiment commençait à nous tomber sur la tête là ouais il est détérioré. Il est vieux hein comme bâtiment. Il est très humide, on a des problèmes de fuites, au niveau toit, tout ça. Et c'est surtout un bâtiment qui est la propriété de Nantes Métropole, donc nous on est que locataires hein. Donc nous a on recontacté la mairie sur ça...

Voilà pour faire les travaux, pour le mutualiser, pour acheter du matériel... pour le développer en fait. Mais bon voilà la mairie à ce moment là nous a pas trop fait confiance, ça a pas trop marché, ils nous ont pas compris. Et pourtant on avait fait un dossier, fin voilà avec des photos, des trucs comme il faut là. Et bah ça a pas suffi. Et en fait on a eu la surprise un an après d'avoir une lettre du huissier en août. Pendant l'été en août. Je crois que c'était il y a quatre ans, j'ai plus les dates en tête. Peut-être 2014. Et donc lettre de l'huissier : « sommation de déguerpir » de la part de la ville de Nantes, des services. Ils avaient monté un dossier à charge. Ils étaient venus quand on était pas là, faire des photos qui pouvaient nous desservir montrant qu'on avait dégradé le lieu, en disant que c'était le bordel alors que c'était juste du bordel d'artiste quoi (Rires) tu vois. Alors que les dégradations c'était juste l'usure avec le temps quoi, pas par nous. Voilà donc ils ont été dégueulasse hein, c'était la méthode dégueulasse. Vraiment dégueu'. Donc nous on a été surpris voilà, donc on s'est défendu. On a pris un avocat. Alors c'est une amie qui justement est très engagée dans le milieu... à l'époque il y avait beaucoup de sans-papiers. C'était la période avec beaucoup de sans-papiers, euh... avec des squats de sans-papiers. Donc elle, elle était dedans euh... sur les squats d'habitations,

avec beaucoup de personnes démunies, des sans-papiers. Elle connaissait un avocat qui défendait les squats et les collectifs, qui était à même de connaître le dossier. Et donc on a pris cet avocat. On a monté notre dossier pour notre défense. Et prenant compte que la mairie était pas claire avec nous. Parce que ça faisait des années qu'ils laissaient faire. On a des assos qui sont subventionnées par les mairie qui viennent faire des ateliers à Bitche, avec le logo Nantes Métropole sur leurs affiches tu vois... Et même dans des cadres pour le voyage à Nantes, il y avait pleins... ils le savaient. Donc ça tenait pas la route qu'ils nous disent « bon on va fermer », tout ça parce qu'il y a un pinceau qui traîne et qu'il y a un peu de mur dégradé... 'fin voilà. Donc on a monté ce dossier et en fait euh... Il y a eu tout un barrouf. Alors il y a eu aussi des médias, Jet FM, nous a reçus, c'était assez costaud. Il y a eu France 3 Régional je crois.... Nan c'est pas France 3 Régional... Télé Nantes, qui est venu faire un reportage sur nous. On a fait un petit festival de soutien... Et en fait ce qui s'est passé, c'est que pendant toute l'instruction au tribunal, il y a eu un nouveau vote de maire lalala... c'était un changement euh... au niveau de la municipalité. Donc Johanna Rolland est passée parce que Jean-Marc Ayrault est devenu ministre. Je crois que c'est quelque chose comme ça. Donc toute l'équipe de la culture a changé. Je sais plus trop comment c'est venu 'fin voilà. Parce que quand on a fait le festival de soutien aux ateliers justement pour soutenir le lieu contre cette expulsion, il y a eu Mr Martinaud qui est venu... Mr Martinaud qui est élu à la culture... qui est élu à la culture... qui a remplacé Jean-Louis Jossic je crois. Donc il y a eu tout un renouveau et il s'est déplacé pour nous voir. Il est venu aux ateliers pour nous voir. Et nous dire qu'ils allaient retirer leur plainte. Donc ils voulaient pas trop que ça fasse de vague médiatique... Parce qu'il venait d'arriver à la mairie. Et ils avaient comme programme culturel de soutenir des projets alternatifs sur Nantes. Et en plus d'ouvrir d'autres lieux alternatifs genre friches hein... On passe de squats à friche, ou des fabriques. Voilà. Là ils sont plus dans un esprit friche. Voilà. Donc ils étaient partant pour revoir le dialogue avec nous et revoir le projet, voilà. La plainte a été retirée et on a repris le dialogue avec une nouvelle équipe et on s'est entretenu avec Marie Chaplain, qui nous suit en fait sur Bitche. C'est notre interlocutrice. Et elle suit notre dossier. Alors on a eu beaucoup de réunions avec Mr Martinaud, Johanna Rolland aussi. Moi j'y étais pas. Mais il y a eu des réunions avec Johanna. Et puis il y en a eu aussi avec Mr Etete, Erwann Etete.. Alors c'est le directeur de la DRAC je crois, il est nouveau, il vient de Marseille. Et

ça s'est vraiment bien passé. On a eu affaire à des gens qui ont lu notre dossier, qui nous ont écoutés euh...»

Dans l'histoire de Bitche, il y a donc l'image de cette confiance des collectivités envers les artistes indépendants qui joue énormément sur la pérennité du lieu, évidemment, mais il y a aussi ce « monde » entre les deux partis qui rentre dans la complexité de la démarche. À partir du moment où l'on officialise le lieu, il y a en effet toute une démarche administrative avec dossiers à monter qui semble éloignée du fonctionnement des collectifs d'art alternatif. Bitche a eu donc une histoire assez mouvementée, vis-à-vis de son acceptation auprès des collectivités. Il y a malgré tout la pression médiatique qui est encore évoquée. Le monde du squat¹ semble en effet très solidaire. C'est sûrement dû aux idéologies et aux pratiques revendiquées par ces artistes (travail de groupe, occupation collective, besoin de liberté et fonctionnement hors institutionnel) de façon engagée et collective. Cela étant dit, la pression médiatique est souvent impliquée dans la politique des lieux indépendants, comme ce fut le cas pour le 59 Rivoli aussi.

Dans le cas de Pol'n, il y a un fonctionnement interne plutôt cadré. Pour rappel, il s'agit d'un ancien costumier, et le bâtiment est loué par le propriétaire à la ville de Nantes. Pol'n n'est pas un lieu de création, contrairement aux autres exemples. Il s'agit d'un espace de bureaux pour les artistes. Chaque collectif accueilli par Pol'n fait donc partie de l'association. Céline, coordinatrice des lieux, m'explique son fonctionnement associatif, plutôt cadré, qui sort de l'image précaire du squat artistique :

« Parce qu'en fait ça s'organise comment concrètement Pol'n ?

Alors concrètement en fait euh... Chaque asso' qui a un bureau ici est adhérente de l'association Pol'n, elle paye une adhésion tous les ans de 100 euros. Et c'est une organisation collégiale. Donc chaque structure possède deux voix aux conseils d'administration. Donc c'est un fonctionnement associatif. L'association Pol'n c'est vraiment un projet commun où chaque asso' mène sa propre activité mais au-delà de la propre activité elle investit. Dès qu'elle arrive ici, elle doit s'engager à faire vivre le lieu. Donc à participer à la vie associative et la vie associative elle est organisée comme ça. Il y a un conseil d'administration, très classiquement, et en font partie obligatoirement toutes les structures qui ont un bureaux ici, et aussi des individus qui bossent dans les asso' mais ça pourrait être aussi des individus qui ont travaillé dans des asso' mais qui n'y sont plus et qui du coup ne parlent plus en nom de structure mais en nom propre. Voilà. Les associations elles ont deux voix au conseil d'administration, les individus ont une voix. Il y a

1

Mouvement dont le nom tient sa contraction de squat et art, qui définit cette culture hors des institutions.

toujours quand même une prépondérance des voix pour les structures, pour les bureaux. Il y a un bureau aussi d'asso. Dans le bureau il y a des co-présidents, deux co-secrétaires et deux co-trésoriers. Il se réunit une fois par semaine. C'est vraiment lui qui va préparer justement les conseils d'administration et qui a aussi le rôle d'employeur, vis-à-vis de moi, donc qui fait tout mon suivi salarié, qui va organiser les ordres du jour durant les conseils d'administrations, animer ces ordres du jour. On a aussi une autre réunion, une fois par semaine tous les mardis. On prend une heure à une heure et demie, il y a un représentant de chaque asso' qui est là. C'est le moment où on reçoit les gens qui ont envie de présenter un projet à Pol'n. Donc voilà, une compagnie de théâtre, d'autres pour une expo, ... donc on reçoit deux porteurs de projets par mardi. Donc ils nous expliquent ce qu'ils veulent faire ici et pourquoi ils ont envie de le faire ici... on cale des dates etc. Suite à la rencontre avec ces artistes-là on prend une semaine de réflexion, chaque personne qui était présent à la réunion doit faire un retour à sa structure et on trouve des volontaires pour porter le projet et si on trouve suffisamment de volontaires pour porter le projet bah du coup ça se fait, et sinon ça se fait pas. On va pas regarder les lignes ou programmes, voilà c'est les gens qui viennent vers nous et si ça nous botte et qu'il y a assez de monde pour accueillir bah du coup ça se fait. Et du coup ça veut dire aussi que les asso' et les membres des asso' ici sont aussi responsables d'accueil ponctuellement de soirées quoi.

Et les personnes motivées pour porter les projets c'est des personnes de Pol'n ?

Ouais, ouais, ouais. Et quand on dit accueillir en fait c'est une mise à disposition gratuite de l'espace. Nous on fait toujours fonctionner un bar sur la soirée et on garde les recettes pour pouvoir nous aider à payer tout le fonctionnement du lieu. Les entrées sont toujours à prix libres. Donc on laisse le prix libre pour les artistes qui accueillent et on met toujours le matos à disposition. Alors on a pas un matos de dingue mais comme on a toujours à faire à des jeunes personnes qui démarrent, des structures émergentes c'est toujours suffisant. Après c'est aux équipes qu'on accueille de trouver le reste. Aussi les gens qui se portent volontaires doivent préparer le repas le soir pour la réception, pour les bénévoles, l'équipe artistique et les techniciens qui sont là. Et leur montrent le lieu et leur montrent comment ça se passe, voilà.

[...]

Et mis à part le fait que la mairie soit plus trop d'accord de payer le loyer et les travaux... les relations que vous entretenez avec la mairie euh...

Elles sont bonnes ouais... Alors je crois que ça a pas été simple, alors ça c'est plus les anciens qui pourraient le dire mais... au début c'était pas simple oui. Je pense qu'ils ont pas mal bataillé aussi pour... Parce qu'au tout début en fait la mairie avait quand même un droit de regard, enfin pas un droit de regard mais un droit d'utilisation du lieu qui... ils y faisaient eux-mêmes des expos qui, bon, étaient pas terribles. Ils ont fait en sorte que ce montage-là ça s'arrête et que ce soit complètement géré par les asso' qui sont ici et euh... et puis après au fil du temps il a fallu faire ses preuves en fait. Tout bêtement. Montrer qu'un lieu comme ça, ça pouvait marcher. Qu'il y avait un public aussi. Qu'il y avait de belles choses qui s'y faisaient. Que la mutualisation elle avait vraiment un sens. Qu'elle a aidé beaucoup de structures. Il y a une quarantaine d'asso' qui sont par ici. Après elles s'en vont pour diverses raisons. Soit elles arrivent à un stade de développement, ce qui arrive à la Compagnie des Maladroits qui... Et du coup typiquement là ils ont plus du tout le temps de s'investir le collectif. Et donc bon par honnêteté intellectuelle ils disent « bon bah là je dois me barrer et laisser la place à quelqu'un d'autre ». Ça a été le cas d'autres structures aussi qui étaient devenues trop gros et qui avaient plus d'espace. D'autres pour qui le confort de travail était pas optimum non plus, parce que t'as beaucoup de bruit... parce que quand t'as un gros essor d'activité c'est compliqué de te concentrer. D'autres qui ont simplement splitté parce que les gens sont parti sur des projets perso et le projet associatif n'avait plus vraiment de sens. Malgré tout, toutes les asso' qui sont passées par là, ça a été un vrai atout dans leur développement parce que t'es à la croisée de pleins de réseaux donc potentiellement de travail. C'est un vivier de boulot pour tout le monde et puis on apprend beaucoup du fonctionnement des uns et des autres. L'association Pol'n elle a cet avantage mécanique assez huilé qui peut aussi servir d'exemple pour des structures pour les façons de s'organiser, les façons d'échanger que tu mènes pas forcément dans ta propre asso'. Ça peut être un lieu inspirant aussi et Pol'n s'inspire aussi des autres hein ça va dans les deux sens. Et puis c'est aussi vis-à-vis notamment des institutions mais aussi du public une façon d'identifier un projet et dire à une asso' qu'elle est hébergée chez Pol'n auprès des professionnels et des institutions ça éveille un peu plus la curiosité quoi. Il y a pas une espèce de

*notoriété mais... Oui si c'est quand même un peu ça hein.
Ça les rassure quelque part. »*

L'histoire de Pol'n ressemble alors aux autres exemples, entre les rebondissements dus aux changements d'équipes dans les collectivités. De plus, la Mairie avait ce « *droit d'utilisation* » du lieu, qui lui permettait en tant que locataire mandataire d'y exposer ce qu'elle désirait. Ce qui ne correspondait pas réellement aux façons de faire d'un tel lieu, prônant plutôt la liberté et l'indépendance vis-à-vis des institutions. Mis à part son fonctionnement interne associatif précis et cadré, Pol'n est un cas particulier car il s'agit d'un espace de bureaux pour les associations et collectifs, comme un QG pour les artistes, et non d'un lieu de production comme 59 Rivoli ou les Ateliers de Bitche. Cependant y sont organisés des concerts, des soirées débats, des expositions, ... il s'agit donc d'un bâtiment recevant du public. Le lieu est donc confronté aux normes ERP, comme me l'explique Céline :

« Ouais alors là tu arrives en pleine période de transition pour nous. Parce que le lieu est pas aux normes de sécurité. Donc il faudrait faire des travaux dans le lieu. Euh... voilà pour être un ERP de 4ème catégorie. Sauf que la ville ne veut pas prendre en charge le coût des travaux, le bâtiment ne lui appartenant pas. Le propriétaire ne veut rien faire non plus, ne veut pas vendre non plus. Donc il va falloir qu'on bouge. Voilà. Après on est assuré de poursuivre nos activités jusqu'à échéance du bail. Jusqu'en 2021. Ça nous laisse trois ans. Mais bon il va falloir penser à la suite quand même. »

Des complexités subsistent alors dans la pérennité de la structure, même après officialisation des lieux. La question financière est très importante. Car le lieu étant indépendant du point de vue de ce qui s'y déroule, il n'est pas indépendant financièrement. Il y a donc cette barrière financière qui fait que les lieux culturels alternatifs doivent se battre pour exister. Pol'n dispose d'un financement de 8000 euros de la part de la Ville de Nantes. Les soirées sont à prix libres, et seul le bar peut encore permettre de faire rentrer de l'argent. Mais comme chaque collectif l'explique, ce n'est pas l'intention des lieux. Et cette idée rejoint d'ailleurs les exemples étudiés depuis l'histoire du squat : la question de l'argent est très peu abordée, la philosophie étant de vivre de façon autonome (récupération, troc, ...). Par ailleurs, des anecdotes rencontrées au fil des rencontres donnent réellement l'impression que cette culture « squat » et alternative semble constituer un monde à part, comme une nouvelle institution qui propose des lieux indépendants du reste, mais encrés dans la vie du quartier. Pour exemple, Céline me parle des relations avec les voisins :

« Ouais alors on a eu ennui. Alors nous le but du jeu c'est pas de se faire des ennemis chez les voisins hein évidemment. Mais bon c'était en 2015 notamment, tu vois on a enchaîné pas mal de gros événements. Du gros son et tout ça. Et puis on a du avoir une nouvelle voisine parce qu'avant on avait jamais de plaintes. Et là on a commencé à

en avoir euh... Il y a deux raisons je pense. Parce que elle, elle était pas là avant et puis elle doit être un peu sensible. Et puis en plus on a une porte à l'arrière du bâtiment qu'on a réouverte. Qui était scellée pendant des années et qu'on a réouverte parce qu'on avait pas de sorties de secours au début. Et depuis qu'on a réouvert cette porte et ben elle vibre et les infra basses passent par là, et à l'arrière du bâtiment t'as un collectif d'immeubles dont les fenêtres sont vraiment très très proches effectivement de cette porte. Euh... donc voilà et puis notre voisin qui est au-dessus du porche aussi qui régulièrement. Lui il appelle pas les flics mais par contre il nous envoie des textos, il a été assez embêté par ce qu'on pouvait y faire. Alors parfois pas tant par la musique qui passait mais par les gens qui restaient dehors ou passaient sous sa fenêtre ou voilà... Donc ouais ouais on a eu des ennuis. Pas des gros ennuis. Mais t'as un dispositif à Nantes, ça s'appelle la brigade du son. Alors eux ils sont cinq ou six. C'est des agents municipaux qui font partie du service de la réglementation et de la tranquillité publique. Et en fait c'est des médiateurs. C'est à dire que quand un habitant est ennuyé par quelque nuisance qu'elle soit elle peut appeler la brigade du son. Et si ils reçoivent plus de deux appels qui concernent la même nuisance sonore au même endroit, ils se déplacent. Ils se déplacent. Donc ils sont là pour vérifier le niveau sonore effectivement. Et en même temps ils outrepassent un peu leurs droits. Ils regardent ton bar, est ce que c'est bien légal. Est ce que t'as une licence, tout ça quoi. Donc la brigade du son s'est déplacée à plusieurs reprises. Et donc ça nous a ennuyé sur le bar parce qu'ici on est un bar associatif donc réservé aux adhérents. Donc si tu souhaites consommer au bar tu dois être forcément adhérent de l'association Pol'n. Mais c'est un système que eux ne connaissaient pas du tout donc ils nous ont soupçonnés de faire un bar clandestin. Euh... donc là direct ça remonte en Mairie et là direct on se fait taper sur les doigts. « Qu'est ce que c'est que ce bar ? Il faut faire attention aux voisins, et nananana. » Tout ça pour dire que on a justifié notre système d'adhésion... Alors c'est vrai qu'on avait un peu la chiadée à l'époque. Donc là on a organisé ça tout bien. On a organisé des rencontres de médiations avec les voisins pour leur expliquer le lieu, pour faire en sorte que ça aille mieux. Bon ça a fait un bide on a eu trois personnes qui sont venues. Dont une personne qui est venue nous dire qu'elle nous entendait pas et qu'elle trouvait ça super ce qu'on faisait. On a trouvé ça génial (Rires). Voilà. Et d'autres, des p'tits vieux mignons qui nous disaient « bah oui quand même des fois on vous entend... ». Donc comme un accord on a décidé d'arrêter les soirées à

minuit, là où on arrêtait à deux heures du matin avant. Et d'être vachement plus vigilant sur ceux qu'on accueillait. Et qu'on arrêtait de faire trois week-ends de suite trois grosses fêtes et qu'on allait séparer un peu tout ça. Et ça venait de toute façon à un moment où on enchaînait un peu trop les grosses soirées, que ça demandait trop de bénévoles, qu'on était crevés et qu'on suivait plus le truc. Donc on prenait plus de plaisir. Donc c'était pas... c'était pas plus mal. Et depuis les relations avec le voisinage se sont largement apaisées, on a plus d'appels. »

Malgré tout, nous pourrions retenir que les personnes investies dans ce monde du squat et de l'alternatif ont tout à fait intérêt à connaître leurs droits en tant qu'artistes et occupant de lieux. Et c'est ce dont on se rend compte finalement. Les collectifs développent au-fur-et-à-mesure un savoir juridique qui leur permet de défendre leurs activités. Des anecdotes comme celle du bar qui attire les soupçons de la brigade anti-bruit démontre qu'il est important pour des lieux culturels de connaître la loi afin d'avoir une image plus sérieuse envers les institutions et collectivités.

Aujourd'hui de nombreuses structures revendiquent l'existence et le besoin de ces lieux indépendants. Le CNLII, comme nous avons pu le voir. Mais plus récemment, Alternatiba, un « mouvement citoyen pour la climat et la justice sociale » a publié une brochure, qu'elle souhaite partager et diffuser le plus possible, portant sur la question de l'ouverture d'un lieu indépendant. Ainsi, il s'agit d'un document de 70 pages expliquant les directives, les droits, la gestion financière d'une structure associative ou collective, les relations avec les collectivités, ...¹

Nous avons pu alors établir l'évolution de l'illégalité du squat à la légalité du lieu indépendant. Malgré tout la culture alternative, bien que suscitant l'intérêt de certaines équipes politiques, semble encore instable d'un point de vue administratif. C'est pourquoi cette culture s'étend de plus en plus, laissant même la pratique en squat de côté. Il semblerait en effet que les lieux indépendants correspondent à un équilibre entre la liberté d'expression et la possibilité d'une production collective et malgré tout « marginale » tout en s'assurant une stabilité juridique et une légalité dans l'occupation des lieux...

Au cours de ces recherches, de ces entretiens, de ces rencontres et de ces expériences, il a été très intéressant de comprendre comment le squat est perçu par ses différents acteurs et comment il réussit à se démarquer dans le paysage culturel et urbain. La place du squat dans les villes semble alors avoir évolué, vis-à-vis de la question des migrants et de groupes sociaux et contestataires qui ont émergé depuis le XXème siècle. Même si les appellations et définitions de différents termes étudiés (squats, squats artistiques, lieux culturels indépendants, lieux alternatifs, ...), la notion du vivre ensemble, le fait d'investir et de s'introduire dans un espace de la ville, dans les interstices des propriétés immobilières, semblent rejoindre ces différentes façons de squatter. Florence Bouillon, dans « Les mondes du squat », parle alors d'« usagers fragiles de la ville » ...

Ainsi, il est important de comprendre le squat sans le réduire à sa fonction

1 Ce document est disponible à l'adresse suivante : <https://alternatiba.eu/wp-content/uploads/2017/11/Guidecreation-lieuxalternatifsAlternatiba-2017-.pdf>

d'habitation. En effet, il ne faut pas en écarter la dimension d'intérêt publique qui émane de leurs formes utopiques. Ces lieux assurent alors des services culturels, politiques voir même sociaux, comme nous avons pu le constater avec les 400 couverts à Grenoble.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUS AU DROIT D'AUTEUR

« Qui est ce qui choisi que cette rue doit être de telle ou telle manière ? Qui est ce qui choisi de favoriser le passage des bagnolles ou le passage des vélos ? Qui est ce qui choisi de développer telle industrie et pas telle autre ? Qui est ce qui va faire telle offre culturelle et pas telle autre ? Etc. alors que c'est nous qui vivons dans ces murs quoi. Pourquoi est ce que les gens qui font du choix d'urbanisme et de politique publique de manière générale, c'est des gens qui ne vont jamais vivre ou utiliser les lieux qu'ils construisent. Et les gens qui vivent ces lieux-là, ils ne vont jamais participer à la construction de ces structures, de ces lieux, de ces murs, de ces routes, de ces espaces d'accueil, etc. »

(extrait issu du film Bouh, un film sur les 400 couverts).

Car le squat, au-delà de la précarité qu'il dégage et dont il résulte, est un lieu collectif. N'ayant pas de réel propriétaire, chaque occupant en devient le gestionnaire. De plus, l'histoire des mouvements de squatters a démontré que cette idéologie du vivre-ensemble, du partage des biens et de l'autonomie financière avait engendré une part importante dans la motivation des squatters. Aujourd'hui des mouvements sociaux s'organisent encore, à l'image du squat de migrants nantais rue Maurice Sibille, et Notre-Dame-des-Landes. Ces actions démontrent que le squat d'habitation est encore un moyen, et non une solution, face aux problèmes sociaux et sociétaux. Aujourd'hui, face aux revendications des mouvements de squatters contemporains, des collectifs s'organisent comme Jeudi Noir ou l'Atelier des archis dans l'optique de proposer de nouvelles façons de faire la ville :

«Nous croyons au principe de «co-construction», c'est-à-dire une façon de concevoir des logements en faisant collaborer architectes et futurs habitants, sans être soumis aux exigences de rentabilité du bailleur. Aujourd'hui, d'autres modèles tels que le «cohousing» commencent à émerger, portés par des réseaux d'architectes qui préfèrent agir avec les usagers, plutôt que d'attendre le réveil des maîtres d'ouvrage traditionnels. Et c'est ce qu'on a essayé d'accomplir place des Vosges.»¹

En parallèle de ces lieux d'habitations illégaux ou de ces nouvelles façons de penser l'habiter, la culture dans les villes s'émancipe et de nouvelles façons de produire investissent les rues. C'est le cas des lieux culturels alternatifs, qui représentent des espaces collectifs qui fonctionnent comme des centres d'expérimentations artistiques. Mais en plus d'être occupés par des artistes, ils assurent le développement culturel dans les villes en organisant des événements à l'échelle du quartier ou à l'échelle urbaine. Cette tendance résulte du besoin de liberté dans la façon d'agir de la part des artistes qui conçoivent les méthodes institutionnelles trop cadrées et, dans un sens, nuisibles à l'émulation de l'imagination. Ce sont alors des lieux vivants, avec une activité qui s'étend au dehors du lieu investi jusqu'à s'impliquer dans la vie culturelle des métropoles. Aujourd'hui, 59 Rivoli est considéré comme un haut lieu touristique parisien. C'est ainsi que la culture du squat artistique et de l'artiste nomade qui prend part à l'occupation de divers lieux abandonnés évolue (à l'image du collectif C'est Pas Nous). Depuis quelques années les collectifs d'artistes réussissent à pérenniser leur travail dans des espaces inoccupés en régularisant leur situation et leur façon d'agir.

Grâce aux différents exemples étudiés, nous avons pu constater que le fonctionnement de chaque structure diffère selon les squats. Malgré tout, nous pouvons en retenir le fait qu'il s'agit de lieux collectifs, où la vie communautaire est mise en avant et symbolise ce besoin de vivre-ensemble. La question du squat continue de faire débat. La loi change et semble durcir l'intégration du squat dans les villes, amenant les occupants à trouver d'autres façons d'investir des lieux. Du point de vue des squats artistiques, ils semblent inscrits dans un réseau assez discret, même si très diffusé sur internet. L'illégalité de l'activité pourrait les pousser à opérer plutôt

dans l'ombre, mais le partage fait aussi partie de la pratique artistique. Ces lieux sont alors ouverts au public, puisque par ailleurs aucun des occupants ne se considère comme propriétaire. L'éphémère est alors associé à la précarité de ces espaces qui ne sont pas déterminés à fonctionner administrativement. L'officialisation des lieux permet cependant une diffusion plus large de l'activité alternative voire marginale de l'art en dehors des institutions. Malgré cela, ces lieux peinent à s'imposer dans le paysage politique puisqu'ils revendiquent malgré tout leur indépendance dans leur action sans être financièrement indépendants. Les collectivités ont donc le dernier mot sur ce qu'il adviendra de la structure et de ses activités.

Ces lieux alternatifs sont de plus en plus convoités. Lors de visites à Pol'n, j'ai pu observer de nombreuses personnes en familles ou seules qui visitaient simplement le lieu et l'exposition. Au vu du nombre de personnes que peuvent réunir ces structures lors d'événements, nous pouvons comprendre que la culture alternative s'est plutôt démocratisée du point de vue du public, même si ce dernier reste assez ciblé.

Pour finir j'aimerais revenir sur cette question du collectif d'artistes « *indissociable du squat* » évoquée par Emmanuelle Maunay. C'est une affirmation discutable puisque des collectifs ont aujourd'hui un statut juridique, un lieu mis aux normes et loué. À l'inverse, si nous prenons le terme de squat de façon générale, définissant plutôt le monde du squat (c'est-à-dire le monde de l'art alternatif), nous pouvons dès lors comprendre que le squat, de part sa liberté de mouvements et d'actions est un lieu destiné à la production artistique. Autrement dit, ne pouvons-nous pas plutôt nous demander si ce n'est tout simplement pas l'art qui est indissociable du squat ?

BIBLIOGRAPHIE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ARTICLES

« Brest: ouverture du squat « Super 5 » ». squat.net, 2017

« Brest. Que font les squatteurs dans l'ancien entrepôt ? », ouest-france.fr, 2015

« Uccle: Un squat légal pour lutter contre les logements vides », dhnet.be, 2016

Marie Maurisse, « A Genève, l'époque des squats n'est plus qu'un souvenir ». Le Monde.fr, 3 février 2017.

Marta Llobet Estany, « Le squat : un espace de socialisation et une alternative à la stigmatisation de la précarité des jeunes ». Dans « L'inclusion sociale en pratique. Intervention sociale et jeunes marginalisés en Europe ». journals.openedition.org, 2010.

Bouillon, Florence. « À quoi servent les squats ?, Abstract ». Revue française des affaires sociales, n° 2 (2002): 4563.

Chaudoir, Philippe. « Vol. 82/3 | 2007 La ville événementielle ».

Marie Maurisse (Genève. « A Genève, l'époque des squats n'est plus qu'un souvenir ». Le Monde.fr, 3 février 2017. http://www.lemonde.fr/culture/article/2017/02/03/l-epoque-des-squats-n-est-plus-qu-un-souvenir_5073856_3246.html.

DH.be. « Uccle: Un squat légal pour lutter contre les logements vides ». Consulté le 3 juin 2018. <http://www.dhnet.be/regions/bruxelles/uccle-un-squat-legal-pour-lutter-contre-les-logements-vides-56d757793570ebb7a8e8480c>.

Dupont, Véronique. « Création de nomades urbains et appauvrissement. Impact des politiques d'éradication des camps de squatters à Delhi ». Revue Tiers Monde, n° 201 (29 mars 2010): 2545. <https://doi.org/10.3917/rtm.201.0025>.

Ivens, Maria. « Une histoire ordinaire des artistes ». Marges. Revue d'art contemporain, n° 06 (15 octobre 2007): 1727. <https://doi.org/10.4000/marges.623>.

Marpsat, Maryse. « Les personnes sans domicile ou mal logées, Summary, Zusammenfassung, Resumen ». Travail, genre et sociétés, n° 11 (2004): 7992. <https://doi.org/10.3917/tgs.011.0079>.

Olivier, Olivia Généreux-Soares, George Krump, Dominique. « Le squat, une pratique illégale mais légitime? | L'échappée belle ». www.lechappeebelle.ca. <http://www.lechappeebelle.ca/2015/04/le-squat-une-pratique-illegale-mais-legitime/>.

Universalis, Encyclopædia. « SQUATTER & SETTLER ». Encyclopædia Universalis. <http://www.universalis.fr/encyclopedie/squatter-et-settler/>.

« Les squats artistiques ressuscitent les ruines industrielles ». Libération.fr, 16 novembre 2002. http://www.liberation.fr/week-end/2002/11/16/les-squats-artistiques-ressuscitent-les-ruines-industrielles_421912.

« Polémique. Squats artistiques : les pavés dans la mare ». L'Humanité, 18 avril 2003. <https://www.humanite.fr/node/283434>.

(Genève. « A Genève, l'époque des squats n'est plus qu'un souvenir ». Le Monde.fr, 3 février 2017. « Espagne: Qui sont les «Indignados»? » Consulté le 1 mai 2018. <https://www.20minutes.fr/monde/729012-20110523-espagne-indignados>.

« Nouveaux mouvements sociaux ». Wikipédia, 30 octobre 2017. « Nouveaux mouvements sociaux ». Wikipédia, 30 octobre 2017. https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Nouveaux_mouvements_sociaux&oldid=142108855.

« Espagne: Qui sont les «Indignados»? » <https://www.20minutes.fr/monde/729012-20110523-espagne-indignados>.

« Grenoble: La suite des aventures et album photo des 400 couverts... ». « historique des Squats artistiques ». Consulté le 18 avril 2018. <http://bolivart.free.fr/squatart.htm>.

« historique des Squats artistiques ». « La traverse squattée des 400 couverts | Constellations ». <https://constellations.boum.org/spip.php?article100>.

« La traverse squattée des 400 couverts | Constellations ». <https://constellations.boum.org/spip.php?article100>.

« Le squat aussi connaît la crise | Département Médias, Culture et Communication ». <http://www.infocom.uliege.be/?p=2847>.

OUVRAGES

Denancé, Michel, Mathieu Belezi, Jeanne Benameur, et Mourad Djebel. Petites agonies urbaines. Manosque: le bec en l'air, 2006.

Détruire les villes avec poésie et subversion: désurbanisme, fanzine de critique urbaine (2001-2006). Grenoble: Nathan, 2014.

Raffin, Fabrice. Friches industrielles: un monde culturel européen en mutation. Logiques sociales. Paris: L'Harmattan, 2007.

Agier, Michel. Paris refuge, habiter les interstices. Carnets d'exil. Bellecombe-en-bauges: Ed. du croquant, 2011.

Breviglieri, Marc, et Luca Pattaroni. « Le souci de propriété : Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois ». Dans La société des voisins : Partager un habitat collectif, Bernard Haumont et Alain Morel,

275289. Ethnologie de la France. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.

« Les événements off : de la résistance à la mise en scène de la ville créative », Elsa Vivant. Dans « Vol. 82/3 | 2007 La ville événementielle », sous la direction de Chaudoir Philippe, 131-140. 2008

Breviglieri, Marc, et Luca Pattaroni. « Le souci de propriété : Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois ». Dans La société des voisins : Partager un habitat collectif, édité par Bernard Haumont et Alain Morel, 27589. Ethnologie de la France. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.

FILMOGRAPHIE

Squat la ville est à nous, documentaire de Christophe Coello, 2006.

Marche à l'ombre, film de Michel Blanc, 1984.

L'an 01, film de Jacques Doillon, 1973.

MÉMOIRES

Lucie Lejeune. Habiter autrement, du squat à la coopérative d'habitants : Entre innovation et transformation sociale (Séminaire : « Economie sociale et développement » Sous la direction de Danièle DEMOUSTIER, Université Pierre Mendès France, 2008-2009).

« Le squat - Mémoire document entier - Mémoire universitaire 1999 ». http://www.habiter-autrement.org/07.squat/03_sq.htm.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ANNEXES

ENTRETIEN AVEC CÉLINE DE POL'N

Est-ce que tu pourrais me raconter l'histoire de Pol'n ?

Céline : L'histoire de Pol'n... alors elle démarre en 2000, mais pas ici... dans le quartier Malakoff, et à l'époque c'était des artistes, et des chercheurs, enfin qui préparaient des doctorats sur les liens artistes et espaces publics je crois. Et puis après il y a eu les mouvements intermittents en 2003 et ce petit groupe a fait plusieurs constats sur la ville de Nantes... qu'il manquait d'espaces pour pouvoir présenter un travail, euh... un travail pas fini notamment, tout ce que nous on appelle travail d'expérimentation. Que c'était compliqué de montrer simplement au public un travail en cours sans passer par les institutions plus conventionnelles de théâtre qui existent. De théâtre ou autres lieux culturels. Ils constataient aussi que chaque discipline artistique était très cloisonnée, et que c'était intéressant d'avoir un projet pluridisciplinaire. Et voilà donc partant de ce constat ils ont fantasmé un lieu qui pourrait justement réunir plusieurs disciplines artistiques et qui pourraient être aussi un espace de création. Un espace où on pouvait travailler artistiquement dans le lieu et un espace où on puisse montrer son travail mais aussi le travail d'autres artistes. Et du coup ils se sont mis en quête d'un lieu. Enfin ils se sont rapidement mis en contact avec la ville pour demander un lieu. C'est pas la ville qui a trouvé, c'est eux qui ont trouvé ce lieu-là et qui l'ont proposé à la ville, et c'est parti comme ça. Sauf que finalement, l'architecture du lieu étant ce qu'elle est, euh... La partie création a été abandonnée au profit d'espaces administratifs et d'espaces... euh... la partie expérimentation a été gardée et la mutualisation aussi finalement, mais pas tant dans des espaces de création que des espaces de bureaux. Et alors après c'est un montage un peu particulier parce que le bâtiment n'appartient pas à la ville de Nantes. La ville de Nantes le loue à un particulier. Particulier qui avait la boîte avant, parce qu'avant c'était un costumier, une boîte qui s'appelait « Peignons » avant c'était un boîte de papier-peint. Et en fait le costumier a fait faillite, et euh... du coup la famille qui avait la gestion de la boîte a conservé quand même le bâtiment qui lui appartenait et désormais le loue à la ville de Nantes. Voilà. Et la ville de Nantes du coup elle prend en charge une partie du loyer. Nous on paye que 500 euros ici par mois, et elle prend en charge l'eau, l'électricité, et le gaz. Donc, nous mettre dans des lieux indépendants... alors on est indépendants dans nos actions, mais on est pas indépendants financièrement. (Rires)

Donc c'est à dire que la ville elle tient quand même à conserver Pol'n ?

Céline : Ouais alors là tu arrives en pleine période de transition pour nous. Parce que le lieu est pas du tout aux normes de sécurité. Donc il faudrait faire des travaux dans le lieu. Euh... voilà pour être un ERP de 4ème catégorie. Sauf que la ville ne veut pas prendre en charge le coût des travaux, la ville en lui appartenant pas. Le propriétaire ne veut rien faire non plus, ne veut pas vendre non plus. Donc il va falloir

qu'on bouge. Voilà. Après on est assuré de poursuivre nos activités jusqu'à échéance du bail. Jusqu'en 2021. Ça nous laisse trois ans. Mais bon il va falloir penser à la suite quand même.

D'accord. Et toi comment tu es arrivée dans Pol'n ?

Céline : Alors j'suis arrivée via une asso' ici. Une asso' qui s'appelle Swet Ludge, qui a eu ses bureaux entre 2012 et 2015 je crois. Et voilà et j'étais salariée de la structure. J'ai commencé en faisant de la communication et puis je suis devenu administratrice de la structure. Voilà. C'est comme ça que j'ai atterri à Pol'n et puis Swet Ludge a déménagé à quai des Chappes. Tiens ça, ça pourrait être un autre lieu que tu pourrais rencontrer, Quai des Chappes, 38 route de Sainte-Luce, qui réunit quatre structures qui travaillent sous chapiteau. Et voilà et moi j'ai arrêté Swet Ludge mais je suis revenue ici pour travailler avec d'autres asso', pour extra-muros notamment. Et voilà et puis après sur le poste de coordination de Pol'n. Voilà.

Parce qu'en fait ça s'organise comment concrètement Pol'n ?

Céline : Alors concrètement en fait euh... Chaque asso' qui a un bureau ici est adhérente de l'association Pol'n, elle paye une adhésion tous les ans de 100 euros. Et c'est une organisation collégiale. Donc chaque structure possède deux voix aux conseils d'administration. Donc c'est un fonctionnement associatif. L'association Pol'n c'est vraiment un projet commun où chaque asso' mène sa propre activité mais au-delà de la propre activité elle investie. Dès qu'elle arrive ici, elle doit s'engager à faire vivre le lieu. Donc à participer à la vie associative et la vie associative elle est organisée comme ça. Il y a un conseil d'administration, très classiquement, et en font partie obligatoirement toutes les structures qui ont un bureaux ici, et aussi des individus qui bossent dans les asso' mais ça pourrait être aussi des individus qui ont travaillé dans des asso' mais qui n'y sont plus et qui du coup ne parlent plus en nom de structure mais en nom propre. Voilà. Les associations elles ont deux voix au conseil d'administration, les individus ont une voix. Il y a toujours quand même une prépondérance des voix pour les structures, pour les bureaux. Il y a un bureau aussi d'asso. Dans le bureau il y a des co-présidents, deux co-secrétaires et deux co-trésoriers. Il se réunit une fois par semaine. C'est vraiment lui qui va préparer justement les conseils d'administration et qui a aussi le rôle d'employeur, vis-à-vis de moi, donc qui fait tout mon suivi salarié, qui va organiser les ordres du jour durant les conseils d'administrations, animer ces ordres du jour. On a aussi une autre réunion, une fois par semaine tous les mardis. On prend une heure à une heure et demie, il y a un représentant de chaque asso' qui est là. C'est le moment où on reçoit les gens qui ont envie de présenter un projet à Pol'n. Donc voilà, une compagnie de théâtre, d'autres pour une expo, ... donc on reçoit deux porteurs de projets par mardi. Donc ils nous expliquent ce qu'ils veulent faire ici et pourquoi ils ont envie de le faire ici... on cale des dates etc. Suite à la rencontre avec ces artistes-là on prend une semaine de réflexion, chaque personne qui était présent à la réunion doit faire un retour à sa structure et on trouve des volontaires pour porter le projet et si on trouve suffisamment de volontaires pour porter le projet bah du coup ça se fait, et sinon ça se fait pas. On va pas regarder les lignes ou programmes, voilà c'est les gens qui viennent vers nous et si ça nous botte et qu'il y a assez de monde pour accueillir bah du coup ça se fait.

Et du coup ça veut dire aussi que les asso' et les membres des asso' ici sont aussi responsables d'accueil ponctuellement de soirées quoi.

Et les personnes motivées pour porter les projets c'est des personnes de Pol'n ?

Céline : Ouais, ouais, ouais. Et quand on dit accueillir en fait c'est une mise à disposition gratuite de l'espace. Nous on fait toujours fonctionner un bar sur la soirée et on garde les recettes pour pouvoir nous aider à payer tout le fonctionnement du lieu. Les entrées sont toujours à prix libres. Donc on laisse le prix libre pour les artistes qui accueillent et on met toujours le matos à disposition. Alors on a pas un matos de dingue mais comme on a toujours à faire à des jeunes personnes qui démarrent, des structures émergentes c'est toujours suffisant. Après c'est aux équipes qu'on accueille de trouver le reste. Aussi les gens qui se portent volontaires doivent préparer le repas le soir pour la réception, pour les bénévoles, l'équipe artistique et les techniciens qui sont là. Et leur montrent le lieu et leur montrent comment ça se passe, voilà.

D'accord, et toi qu'est ce qui t'a plu dans le fait de travailler ici ?

Céline : Bah il y a plusieurs choses. C'est une organisation collective. Moi j'ai toujours bossé en collectif. Et en fait bosser en collectif, c'est une vraie émulation de l'esprit et du faire-ensemble. Toujours dans la logique « à plusieurs on est plus forts ». On avance certes plus lentement, parce que c'est beaucoup de remise en question, de réunions, des choses qui sont actées, détricotées puis remises sur table voilà. Mais on va plus loin aussi. Et c'est autant de points de vue sur les choses qui sont intéressants et on apprend beaucoup sur les autres. Euh... et le fait aussi qu'on soit sur une organisation horizontale donc il y a pas de hiérarchie, il y a pas de chef. Moi je suis bien coordinatrice je suis pas directrice. Il y a pas de directeur. Donc on décide de tout tous ensemble. Et après l'aspect pluridisciplinaire du lieu aussi. Euh... Parce qu'on a tous forcément des affinités avec des esthétiques ou des disciplines, mais le fait d'être confronté chez soi à des pratiques forcément c'est une ouverture aussi euh... sur les choses quoi. Et j'ai toujours adoré le fait que tu regardes le programme du mois de Pol'n tu te retrouves avec un ciné, un débat sur les migrants puis nananana. Et puis tu te retrouves avec pleins de choses, voilà. Un gros melting pot' et puis c'est des lieux très conviviaux aussi, d'entraide, de solidarité et de bienveillance. Voilà c'est les valeurs portées par ce projet aussi que je trouve chouette. Et puis c'est un lieu des possibles quoi. C'est un lieu brut, on peut tout repeindre en rose si possible, le lieu peut changer complètement de forme parce t'as quelque chose là, t'as une structure là tu y fais vraiment ce que tu veux en vrai.

Le propriétaire, lui il s'en...

Céline : Ouais nan lui il s'en fout. Ouais, carrément. Du moment qu'on pète pas voilà tu vois. Qu'on troue pas trop les murs et le toit finalement mais le reste on fait bien ce qu'on veut à l'intérieur. Donc c'est génial c'est un chouette terrain de jeu.

Et est-ce que tu penses que Pol'n marcherait aussi bien dans un autre quartier ?

Céline : Et bien c'est une vraie question parce que en plus si on est relogés ailleurs ce sera pas dans le centre-ville là les solutions qui nous sont proposées c'est sur le quartier Saint-Donatien dans une ancienne caserne militaire et on est assez convaincus que être dans le centre-ville c'est un véritable atout pour ce lieu. D'une part pour les équipes qu'on accueille qui sont sur des projets fragiles pour la plupart du temps, parce qu'ils sont pas finis, parce qu'ils viennent tout juste d'être finis. Parce que c'est du test ou du one shoot. Et puis c'est souvent des jeunes équipes euh... donc faire venir du public c'est déjà pas évident. Donc être dans le centre-ville t'as quand même une émulation. En tant que public tu peux te dire « bon allez je peux prendre le risque d'aller voir ». Et puis en plus c'est prix libre donc il y a pas de barrière là-dessus et puis être dans le centre au pire je pourrai aller boire un verre à côté ou autre chose. Donc être dans le centre c'est quand même un vrai atout d'accessibilité pour les gens qu'on accueille. Aussi pour ceux qui bossent ici dans les bureaux. C'est quand même plus simple pour eux de mobiliser des bénévoles, des gens pour donner des rendez-vous dans le centre qui est nettement bien desservi clairement. Et puis ouais ouais c'est sûr que si on doit bouger dans un quartier loin du centre faudra revoir forcément la communication et comment t'arrives à faire venir les gens chez toi quoi. Et puis il y a une offre culturelle importante à Nantes quand même. Après des lieux comme ça il y en a pas beaucoup par contre. Mais justement c'est là où c'est dommage de pas préserver un lieu comme dans le centre-ville aussi. Et puis il a de la gueule, il est beau ce bâtiment. Il y a une vraie histoire. Et puis tu vois le centre-ville et puis la ville en général ça pète de partout euh... ça change complètement de tête ça va être très lisse tout ça, très propre. Voilà. Ce lieu qui est un peu atypique dans son jeu c'est presque patrimonial de le garder et de continuer à le faire vivre comme ça quoi. Donc bah ça fait chier qu'on soit obligés d'en partir. Et c'est dommage que finalement la ville se mobilise pas assez non plus pour nous sauver là. Mais parce qu'ils ont d'autres projets pour nous et puis que après je peux comprendre que ça leur coûte cher à l'année et puis qu'ils filent du pognon à un privé et puis qu'à un moment voilà...

Oui ils aimeraient sûrement vous prêter un lieu dont ils seraient propriétaire finalement.

Céline : Oui ce serait beaucoup plus simple, beaucoup plus justifiable dans l'argent qui est dépensé quoi.

Ouais, après d'ici trois ans si ça se trouve ça va changer.

Céline : Oui c'est possible après le meilleur truc qui pourrait arriver c'est que les propriétaires décident de vendre, pas trop cher. Ils veulent pas vendre. Il en était question à un moment mais c'était juste histoire de mettre un coup de pression... C'est la vraie problématique, elle est là c'est que le bâtiment leur appartienne pas.

Alors est-ce que tu peux me redire le nom des associations ?

(Rires)

Céline : Les associations ? Alors il y a : Maquiz art, les slips de papa, Big city life, Etrange

miroir, Opus bleu, Quatre indépendants, Accès au cinéma invisible, Compagnie des maladroits, Le groupe artistique Alice, le collectif extra muros, Kraken, A la tombée des nues, L'envers libre création, Sans Pression.

D'accord, ... Okais comme ça je les aurai tous.

Céline : Coucou, Ouais mets-toi sur mon ordi... Big screen ! (Rires)

Et mis à part le fait que la mairie soit plus trop d'accord de payer le loyer et les travaux... les relations que vous entretenez avec la mairie euh...

Céline : Elles sont bonnes ouais... Alors je crois que ça a pas été simple, alors ça c'est plus les anciens qui pourraient le dire mais... au début c'était pas simple oui. Je pense qu'ils ont pas mal bataillé aussi pour... Parce qu'au tout début en fait la mairie avait quand même un droit de regard, enfin pas un droit de regard mais un droit d'utilisation du lieu qui... ils y faisaient eux-mêmes des expos qui, bon, étaient pas terribles. Ils ont fait en sorte que ce montage-là ça s'arrête et que ce soit complètement géré par les asso' qui sont ici et euh... et puis après au fil du temps il a fallu faire ses preuves en fait. Tout bêtement. Montrer qu'un lieu comme ça, ça pouvait marcher. Qu'il y avait un public aussi. Qu'il y avait de belles choses qui s'y faisaient. Que la mutualisation elle avait vraiment un sens. Qu'elle a aidé beaucoup de structures. Il y a une quarantaine d'asso' qui sont par ici. Après elles s'en vont pour diverses raisons. Soit elles arrivent à un stade de développement, ce qui arrive à la Compagnie des Maladroits qui... Et du coup typiquement là ils ont plus du tout le temps de s'investir le collectif. Et donc bon par honnêteté intellectuelle ils disent « bon bah là je dois me barrer et laisser la place à quelqu'un d'autre ». Ça a été le cas d'autres structures aussi qui étaient devenues trop gros et qui avaient plus d'espace. D'autres pour qui le confort de travail était pas optimum non plus, parce que t'as beaucoup de bruit... parce que quand t'as un gros essor d'activité c'est compliqué de te concentrer. D'autres qui ont simplement splitté parce que les gens sont parti sur des projets perso et le projet associatif n'avait plus vraiment de sens. Malgré tout, toutes les asso' qui sont passées par là, ça a été un vrai atout dans leur développement parce que t'es à la croisée de pleins de réseaux donc potentiellement de travail. C'est un vivier de boulot pour tout le monde et puis on apprend beaucoup du fonctionnement des uns et des autres. L'association Pol'n elle a cet avantage mécanique assez huilé qui peut aussi servir d'exemple pour des structures pour les façons de s'organiser, les façons d'échanger que tu mènes pas forcément dans ta propre asso'. Ca peut être un lieu inspirant aussi et Pol'n s'inspire aussi des autres hein ça va dans les deux sens. Et puis c'est aussi vis-à-vis notamment des institutions mais aussi du public une façon d'identifier un projet et dire à une asso' qu'elle est hébergée chez Pol'n auprès des professionnels et des institutions ça éveille un peu plus la curiosité quoi. Il y a pas une espèce de notoriété mais... Oui si c'est quand même un ça hein. Ça les rassure quelque part.

Et comment on fait... Quelles sont les démarches pour intégrer Pol'n ?

Céline : Et bien on fait un appel à candidature à chaque fois qu'il y a un bureau qui se libère, qu'on diffuse sur différents réseaux, et on demande aux asso' qui postulent de remplir un dossier. Sur ce dossier on demande une note d'intention : Pourquoi ils ont

envie de nous rejoindre ? Qu'est-ce qu'ils pourraient apporter à ici ? Quelles envie de projet ils ont envie de développer aussi ? Comment ils nous perçoivent dans le paysage culturel ? En fait on se définit pas du tout comme un espace de co-working donc on attend des structures qui arrivent ici avec un vrai... pour qui ça fasse sens de s'engager dans un lieu comme ça et qu'elles soient en mesure d'avoir envie de s'investir ici, au-delà de leur activité. Donc on est aussi attentifs au fait qu'il y ait pas mal de membres au sein des asso' pour qu'elles puissent quand même assurer la vie associative et la gestion du lieu tu vois qui est pas moindre. Et on leur demande au-delà de la note d'intention, leur démarche artistique, leur projet, l'asso, etc. Suite à l'envoi de cette candidature, nous on organise à chaque fois un commission. Donc la commission c'est des volontaires de Pol'n, d'individus pour le coup. On essaye d'être quand même assez représentatifs du lieu. Donc avec des structures plus anciennes, des nouvelles structures, des petites et des plus grosse, dans les disciplines aussi représentées. En général il y a cinq personnes qui en font partie. Moi j'en fais partie. En général on épluche les dossiers. On fait une première sélection on va dire. Et après on fait passer des entretiens aux structures qu'on a sélectionnées. Suite à ces entretiens la commission propose un avis au conseil d'administration et c'est ce conseil qui a le dernier mot sur ce qu'on a proposé, qui valide ou pas.

D'accord. Donc il ya une véritable organisation. Et selon toi, qu'est ce qui différencie Pol'n d'un squat ?

Céline : Bah, la dépendance financière notamment, parce que tu vois on est euh... on est subventionnés. Alors déjà en apport en industrie puisque comme je te disais on paye pas le loyer, l'eau et l'électricité tu vois ça c'est le luxe, ce qui est quand même génial. Et on a aussi un financement de 8000 euros à l'année. Là où le squat artistique est en auto-gestion et sans aide habituellement. Après bah t'as forcément pleins de façons de fonctionner en squat aussi. On est peut-être moins dans une revendication politique aussi. Euh... et il y a peut-être moins de militantisme dans un lieu comme ça. Enfin... c'est un lieu qui accueille des propositions militantes, ça pas mal. Malgré tout on parle jamais d'une voix commune pour s'engager sur une... C'est très compliqué de parler au nom de Pol'n. « Pol'n s'engage, Pol'n défend »... On le fait par un discours qu'on reçoit mais parler en disant « on reçoit ça, ça, ça » sachant qu'il y a pleins de points de vue différents et pleins d'univers différents ici. Là où peut-être le squat artistique peut être une vision commune, plus politique, ... ouais en encore je sais pas. Et puis bon tu vois, nous on occupe, euh... on occupe pas quoi tu vois. Il y a un loyer, des subventions...

Oui c'est officiel quoi.

Céline : Oui voilà. Et puis euh... J'ai une image du squat artistique sûrement moins structurée aussi. Tu vois mine de rien la vie associative elle est très cadrée, il y a pas mal de règle. Ouais on est pas sur de l'auto-gestion quoi. Alors ce qui veut dire que l'auto-gestion il y a pas de règles aussi, parce que t'es obligé d'organiser quand même à un moment cette autogestion.

Et puis la plupart des squats artistiques t'as des espaces de création mine de rien. Des ateliers là où nous on a très peu d'espace de création... 'fin il y a des gens qui... Je pense aux Indépendants notamment qui sont graphistes etc. et puis l'atelier de

sérigraphie qui est un espace de créa'... Mais sinon tu vois on est plus sur de la diff' et du bureau quoi.

Oui c'est ça donc finalement parce exemple 100 Pressions... ils ont un bureau...

Céline : Ouais. Ils ont un bureau et atelier à côté. Ils ont atelier parce que tu peux pas stocker ici, sauf ton papier administratif...

Et le bois.

Céline : Et le bois... (Rires)

Et donc euh ouais par exemple ils ont un atelier juste à côté. Et d'autres bah ils vont bosser ailleurs quoi. Ils vont choper des lieux de résidence ailleurs. Ça nous arrive hein on se dépanne le lieu pour faire des répétitions mais la priorité c'est de laisser l'espace libre pour accueillir d'autres choses. Donc il y a pas d'ateliers réguliers qui sont menés. Il y a pas de répétitions régulières. C'est ce qu'on défend ici aussi. C'est que le planning soit assez souple aussi. C'est pas ne pas planifier trop de choses, en tout cas pas au-delà de trois mois. Donc si demande on s'amuse à... Par exemple Makiz Art qui se mettait à faire des ateliers réguliers dans le lieu bah ce serait chiant ça voudrait dire que le lieu il est pris, et que potentiellement ça bloquerait un événement prévu pour ce week-end parce qu'il y aurait ce truc là. Donc on s'interdit des trucs réguliers. Comme ça il y a toujours possibilité. Alors des fois c'est vide, des fois c'est...

D'accord et les autres bâtiments dehors c'est quoi ?

Céline : Ah dans la cour là ? T'as le bâtiment rouge là c'est une agence de comm'. Communication plus et Territoires là c'est une agence qui font notamment... qui éditent Nantes Passion et tout ça. Euh... Il s'appellent Double Mixte. Là il y a une boîte d'édition de presse qui s'appelle Millénaire Press, qui édite la scène notamment, la lettre de l'entreprise culturelle... Euh voilà. C'est aussi les organisateurs des Bisv, Biennales Internationales du Spectacle Vivant qui ont eu lieu à la Cité des Congrès à Nantes. C'est eux qui organisent aussi un festival jeune public qui s'appelle Pour petits et Grands chaque année. Juste à l'entrée il y a La lettre à Lulu, qui est un journal satirique nantais. Et de l'autre côté tu as un atelier de co-working qui s'appelle l'Atelier Neuf. Oscar qui fait de l'édition de gobelets, de badges, de machins... tout ça... et donc ils impriment en direct ils ont un gros espace d'impression. Et il y a quoi... il y a le Gers. Ce sont des sociologues. Et voilà. Et puis il y a la Fale aussi, alors qui ont plus leur bureaux sur les olivettes mais qui font partie de l'amicale Laïque.

D'accord. Et est-ce que Pol'n participe à l'événementiel de la ville ? Par exemple les Ateliers de Bitche qui étaient dans le programme de...

Céline : Du voyage à Nantes ?

Ouais voilà du Voyage à Nantes.

Céline : Ah bah ça c'est incroyable tu m'apprends un truc. Nan on est pas trop là-dedans. Enfin par exemple typiquement on aurait pas de... Je pense que ce serait un

truc à discuter mais c'est déjà revenu sur la table à plusieurs reprises... on ferait pas un truc pour le Voyage à Nantes...

Ouais, enfin le Voyage à Nantes ou...

Céline : Ou d'autres choses de la ville ? Nan après euh... ça nous est arrivé d'avoir prêté le bâtiment pour des réunions du cadrant... truc qui gère la vie associative mais en terme d'événementiel. Ça nous est arrivé d'y penser mais on a pas trop de propositions en fait. Si on a eu la Nantes Digital Week. Mais... pas plus que ça. Enfin c'était pas une entrée artistique... il faut que bon il y ait une entrée artistique à un moment. Là c'était le numérique, et... bon, ça nous concernait pas trop. Euh... et puis ils toquent pas trop... bon ils ont suffisamment d'espaces à disposition. Ouais c'est clair.

Ouais. Et est-ce que ça sert de lieu d'hébergement des fois, pour certains artistes ?

Céline : Nan. Ça nous arrive de dormir sur un bout de canapé lors de soirées un peu arrosées. Mais c'est pas un lieu d'hébergement. Nan, c'est pas un espace pour ça.

Parce que c'était... alors toujours aux Ateliers de Bitche, j'avais rencontré Marjorie. Et du coup elle me... bah du coup justement dans le monde des artistes, c'est un petit peu la galère. Et du coup ça pouvait arriver que les Ateliers servent...

Céline : Ouais, ouais. Bah nan nous on a pas d'espaces pour.

Et est-ce que tu te verrais travailler ailleurs ? Dans une structure peut être plus institutionnelles ?

Céline : Pour l'instant non. Non, je suis trop attachée au fonctionnement horizontal pour supporter une hiérarchie. Mais après tu vois je discutais avec quelqu'un tout à l'heure que la Mairie du Havre a contacté pour monter tout un projet pour réhabiliter une ancienne caserne militaire justement. Et du coup effectivement elle travaillait pour la ville mais la monter la direction. Elle a été la cheville ouvrière justement pour monter la table et les associations qui sont résidentes maintenant et tous les projets avec les habitants qui pouvaient se faire etc. C'est plutôt dans ce cadre comme où on te délègue une mission et que tu improvises avec les gens du terrain. Et par contre être chargée de mission ou des trucs comme ça non. Ça, ça me plairait pas du tout. Non non. (Rires) Nan ça a pas l'air fun, et puis c'est très hiérarchisé quoi, et puis c'est très politique. Et puis t'es un peu pantin là-dedans quand même, t'es un peu un pion. C'est vraiment les élus qui ont le pouvoir quoi.

Et est ce que vous avez eu des problèmes avec les voisins ou... ?

Céline : Ouais alors on a eu ennuis. Alors nous le but du jeu c'est pas de se faire des ennemis chez les voisins hein évidemment. Mais bon c'était en 2015 notamment, tu vois on a enchaîné pas mal de gros événements. Du gros son et tout ça. Et puis on

a du avoir une nouvelle voisine parce qu'avant on avait jamais de plaintes. Et là on a commencé à en avoir euh... Il y a deux raisons je pense. Parce que elle, elle était pas là avant et puis elle doit être un peu sensible. Et puis en plus on a une porte à l'arrière du bâtiment qu'on a réouverte. Qui était scellée pendant des années et qu'on a réouverte parce qu'on avait pas de sorties de secours au début. Et depuis qu'on a réouvert cette porte et ben elle vibre et les infra basses passent par là, et à l'arrière du bâtiment t'as un collectif d'immeubles dont les fenêtres sont vraiment très très proches effectivement de cette porte. Euh... donc voilà et puis notre voisin qui est au-dessus du porche aussi qui régulièrement. Lui il appelle pas les flics mais par contre il nous envoie des textos, il a été assez embêté par ce qu'on pouvait y faire. Alors parfois pas tant par la musique qui passait mais par les gens qui restaient dehors ou passaient sous sa fenêtre ou voilà... Donc ouais ouais on a eu des ennuis. Pas des gros ennuis. Mais t'as un dispositif à Nantes, ça s'appelle la brigade du son. Alors eux ils sont cinq ou six. C'est des agents municipaux qui font partie du service de la réglementation et de la tranquillité publique. Et en fait c'est des médiateurs. C'est à dire que quand un habitant est ennuyé par quelque nuisance qu'elle soit elle peut appeler la brigade du son. Et si ils reçoivent plus de deux appels qui concernent la même nuisance sonore au même endroit, ils se déplacent. Ils se déplacent. Donc ils sont là pour vérifier le niveau sonore effectivement. Et en même temps ils outrepassent un peu leurs droits. Ils regardent ton bar, est ce que c'est bien légal. Est ce que t'as une licence, tout ça quoi. Donc la brigade du son s'est déplacée à plusieurs reprises. Et donc ça nous a ennuyé sur le bar parce qu'ici on est un bar associatif donc réservé aux adhérents. Donc si tu souhaites consommer au bar tu dois être forcément adhérent de l'association Pol'n. Mais c'est un système que eux ne connaissaient pas du tout donc ils nous ont soupçonnés de faire un bar clandestin. Euh... donc là direct ça remonte en Mairie et là direct on se fait taper sur les doigts. « Qu'est ce que c'est que ce bar ? Il faut faire attention aux voisins, et nananana. » Tout ça pour dire que on a justifié notre système d'adhésion... Alors c'est vrai qu'on avait un peu la chiadée à l'époque. Donc là on a organisé ça tout bien. On a organisé des rencontres de médiations avec les voisins pour leur expliquer le lieu, pour faire en sorte que ça aille mieux. Bon ça a fait un bide on a eu trois personnes qui sont venues. Dont une personne qui est venue nous dire qu'elle nous entendait pas et qu'elle trouvait ça super ce qu'on faisait. On a trouvé ça génial (Rires). Voilà. Et d'autres, des p'tits vieux mignons qui nous disaient « bah oui quand même des fois on vous entend... ». Donc comme un accord on a décidé d'arrêter des soirées à minuit, là où on arrêtais à deux heures du matin avant. Et d'être vachement plus vigilant sur ceux qu'on accueillait. Et qu'on arrêtais de faire trois week-ends de suite trois grosses fêtes et qu'on allait séparer un peu tout ça. Et ça venait de toute façon à un moment où on enchaînait un peu trop les grosses soirées, que ça demandait trop de bénévoles, qu'on était crevés et qu'on suivait plus le truc. Donc on prenait plus de plaisir. Donc c'était pas... c'était pas plus mal. Et depuis les relations avec le voisinage se sont largement apaisées, on a plus d'appels.

Ouais si ça se trouve ils ont tous déménagé...

Céline : Ce... peut-être... (Rires) et puis on fait en sorte de les prévenir, du moins le monsieur au-dessus du porche. Quand il y a des soirées, jusqu'à quand ça va durer. Si il y a un problème on laisse un numéro de téléphone, etc. L'autre personne à qui ça a posé problème, on a jamais su qui c'était... on a pas eu de nouvelles. Donc je

pense que sur ce point-là on s'en sort pas trop mal. On fait attention à l'orientation des enceintes. Mais bon on est pas à l'abri que ça revienne.

D'accord. Et est-ce que parmi les artistes qui sont dans les associations, 'fin... est-ce qu'il y en a qui ont un travail à côté ou...

(Rires)

Céline : Un lieu de travail, non pas à ma connaissance non... En même temps je te dis ça... mais est-ce qu'il y en a pas qui font un p'tit boulot quand même à côté ?... Euh... Non je crois pas. Ça survit, mais ça vit quand même de son métier. Ouais, ouais ouais.

Ouais d'accord. Et est-ce que vous communiquez entre lieux indépendants artistiques ?

Céline : Pas tant... 'fin là plus nan. Mais finalement au cours de circonstances avec Bitche, j'ai vu qu'il y avait des travaux et donc leurs relations avec la mairie était pas la même et puis on a pas mal échangé. Avec le Dahu pour les mêmes raisons. Parce que eux aussi sont embêtés avec des histoires de mises aux normes etc. Donc finalement on a pas mal échangé ces derniers temps là-dessus. Sur des questions de sécurité, de lieux, etc. Après pour le reste pas trop, et c'est pas de la mauvaise volonté. Je crois qu'on est tous prix par le temps et si on avait moyen on s'organiserait des temps de rencontres plus souvent. Mais voilà on sait ce qui se passe chez les uns et chez les autres et puis... voilà.

D'accord. Et Pol'n c'est un lieu accessible toute la journée à tout le monde ?

Céline : Ouais, ouais. Tout à fait. Bah en général les gens qui passent c'est soit parce qu'il y a une expo en journée, il y a pas mal de flyers du coup tu peux chopper tous les programmes que tu veux. Après pour le public lambda, il y a pas plus de choses à y faire. Mais malgré tout le lieu est ouvert... ouais, ouais.

D'accord ouais. Et dans le cadre les Ateliers de Bitche, Marjorie m'a expliqué qu'il y avait une différence dans les relations entre les collectivités, enfin l'équipe de la ville quand c'était Jean-Marc Ayrault... donc ils avaient certaines relations avec cette équipe-là et puis d'un seul coup tout a basculé parce qu'il y a Johanna Rolland qui est arrivée et qui a dit « bon bah non on ferme pas le lieu on continue ». Est-ce que vous aussi il y a eu à ce moment-là...

Céline : Le changement de municipalité... nan, nan, nan. Nan parce que finalement euh... Bah les techniciens c'était toujours les mêmes. L'équipe technique de la mairie, elle, elle a pas bougé. Et l'élu, enfin tu vois la culture qui lui a bougé, la maire qui a bougé il y a pas... enfin on a les mêmes relations quoi. Nan on a pas ressenti. Bah effectivement si ce n'est que l'équipe de Jean-Marc Ayrault faisait un petit peu moins attention au montage juridique particulier et aux responsabilités qu'il prenait ici. Euh... En continuant nous d'exister, et que si il y avait le moindre pépin, bah il prenait cher hein quand même. Parce que la mairie était responsable. Nous c'est pas tant la

culture mais plutôt le service juridique qui ont été un peu plus regardants sur ce qui se passait ici quoi. Mais au niveau du service culturel, non ça a rien changé.

D'accord. Et selon toi, comment est-ce que évolue la vision de ces lieux-là, squats artistes... Comment elle évolue de la part des villes, et des citoyens lambdas ?

Céline : Bah de la part des villes, je pense qu'il y a quand même une reconnaissance par rapport à il y a quelques années. Sur le travail qui est fait sur ces lieux et puis sur les espaces d'expérimentations qu'ils représentent. Je pense qu'il y a une évolution quand même positive. De là à ce que ça génère un soutien... Alors peut-être au niveau des collectivités locales plus, et encore ce serait à prouver... ça dépend vraiment des territoires, ouais ça dépend vraiment des territoires. Mais au niveau du ministère de la culture ça a pas vraiment évolué. Il y a un site peut-être que tu peux aller voir c'est la coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants. La CNLII, qui regroupe tout un tas de lieux comme ça en France. Comme un espèce de syndicat avec un charte de ce que représente ces lieux et ce qu'on y défend, etc. Et c'est une grosse base de données aussi très intéressante de différentes études qui ont été faites. Il y a le site d'Art Factories aussi que tu peux voir, au niveau international là du coup... qui est une bonne source d'information pour le coup. Et la CNLII qui est plutôt là pour la reconnaissance au niveau de l'État, ce qui est vraiment pas le cas pour l'instant. Et il y a une grosse reconnaissance du travail sans qu'il y ait réellement une grosse débauche de moyens. Et après vis-à-vis du public euh... pffff je sais pas. Je pense que tout ce jargon de lieux indépendants, lieux intermédiaires, etc. déjà ça échappe à la plupart des gens. Euh... après je pense qu'ils y voient une spécificité dans la liberté que tu peux avoir dans ce genre de lieux... 'fin après c'est hyper accessible, la plupart sont à prix libres d'ailleurs par exemple. C'est des lieux accessibles aussi dans ce qui est présenté. Tu rentres pas comme ça dans un théâtre, la démarche elle est pas du tout la même. Donc euh... j'imagine que le public il voit quand même des espaces de liberté encore, avec des choses un peu folles, des trucs ratés aussi des fois, des grosses fêtes, 'fin voilà. Ouais 'faudrait leur demander.

Ouais j'aimerais bien. Parce que je voudrais voir aussi, bah l'équipe de la mairie, ce qu'ils en pensent et... c'est quoi leur vision de la chose...

Céline : Ah ouais bah ça m'intéresse aussi tiens. (Rires)

Bah si j'arrive, je te ferai part de... et puis même les urbanistes, ce serait franchement intéressant.

Céline : Carrément.

Parce que même ça doit changer suivant les villes, parce qu'à Nantes, ils sont quand même très axés sur la culture. À mon avis tu vas à Clermont-Ferrand...

Céline : Ouais, c'est peut-être pas le même... ouais.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ENTRETIEN AVEC MARJORIE

DES ATELIERS DE BITCHE

Marjorie: Euh, bah en fait à la base on est... là c'est en train de bouger en fait. Mais ouais on était cinq. À monter l'asso'. Interventions, expérimentations.

D'accord, donc à gérer l'association vraiment...

Marjorie: Ouais, ouais ouais, qui gèrent... bah qui gèrent le lieu, et qui occupent les ateliers. Ceux de premier étage.

D'accord, et en fait comment sont nés les ateliers de Bitche.

Marjorie: Euh, en fait, euh... C'était il y a douze ans. En fait c'est l'ancienne maison de quartier des olivettes. Tu vois, tu connais la zone un peu ?

Oui oui oui bien sûr bah je suis déjà allé dans le quartier...

Marjorie: Ouais, tu... t'es déjà allé ? Aux ateliers de Bitche.

Non, non jamais. J'en avais déjà entendu parler mais...

Marjorie: Ouais, ouais. Mais alors c'est vraiment l'idée qu'on peut... enfin j'en sais rien, après c'est le seul squat que j'ai côtoyé. Après nous on trouve que c'est pas vraiment un squat parce que c'était une maison de quartier. Donc il y a toujours eu des ateliers d'artistes prêtés par la mairie. Voilà hein. Donc c'était des ateliers d'artistes prêtés par la mairie il y a quinze ans, quelque chose comme ça. Et donc ils ont construit une nouvelle maison de quartier et certains artistes sont restés à la maison... sont restés à Bitche. Donc Bitche à la base c'était l'association Le 36 je crois. Avec les 1+1... enfin c'était des collectifs d'artistes. Euh... Il y avait l'association, le collectif Aimy Bitch qui est au deuxième étage, et donc c'était un atelier d'artistes et ils y faisaient surtout des expos, principalement. Donc ce qui s'est passé c'est que certains du deuxième étage, donc Bitche, euh... dont Gabriel Vaugel, qui est toujours là, a voulu développer le premier étage et la salle de diffusion. En faisant au premier étage des ateliers euh... donc que ce soit pas juste des ateliers privatifs. Que ce soit des ateliers collectifs, partagés, mutualisés, voilà. Avec pareil une salle de diffusion d'événements partagés. Que ce soit ouvert à la fois à l'extérieur, aux artistes extérieurs, et puis bah aux personnes qui sont dans les ateliers.

D'accord, donc c'est-à-dire qu'avant il y avait la maison de quartier, ensuite ça a fermé, et ces artistes sont venus euh...

Marjorie: Alors il y a euh... ils sont restés à Bitche, les artistes, certains sont partis

à la maison de quartier euh... ça les satisfaisait plus je pense au niveau de leur activité, plus proche des habitants du quartier, genre réalisation de clowns de pièces de théâtres, des choses comme ça. Peut-être vraiment plus le côté artistique, euh... Art... ils sont restés à Bitche. Après donc euh ce qui s'est passé c'est que le deuxième étage ne voulait pas cette ouverture donc euh ils se sont séparés en deux groupes. Donc Gabriel est parti au premier étage et il a commencé à investir le premier étage avec d'autres artistes qu'il a rencontré dans un squat. Alors pour le coup un vrai squat. Euh... les anciens squats du quartier Olivettes, ça s'appelait euh... l'Usure, voilà. Où il y avait des peintres, quelques peintres euh... pas mal de peintres quand même. Donc il les a invités au premier étage, à occuper les ateliers, voilà. Donc ça c'est le début de Bitche. Et ils ont commencé à faire des petits concerts et certains d'entre eux, donc les amis des amis, voilà. Donc certains d'entre eux étaient aussi dans l'organisation des concerts. Moi je suis arrivée il y a sept ans. On est pas encore... c'était un collectif, c'était le collectif Kran. Voilà. C'était le nom qu'ils s'étaient donnés tout ce petit groupe d'artistes. Voilà moi je suis arrivée c'était Kran. Il ya sept ans. Euh... Il y avait aussi pas mal de théâtre. Ouais. Beaucoup de théâtre. Parce que l'ami d'un des peintres, qui faisaient, on va dire, partie des fondateurs du projet Kran, faisait du théâtre, et avait derrière toute une troupe assez active. Donc ça s'est beaucoup développé. Euh... Ils sont toujours en activité euh... Voilà ! (rires)

Et il y a des artistes de ces collectifs qui sont partis, donc qui sont devenus...

Marjorie: Ouais alors ça change beaucoup bien sûr, il y a le collectif Kran qui a éclaté. Ça a commencé un peu à être tendu entre ceux qui ne voulaient pas trop ouvrir le lieu, parce que ça demandait aussi beaucoup de travail d'accueil. L'organisation de soirées où nous finalement, les artistes qui travaillaient à Bitche devenaient des encadrants de soirées. Ça devenait obligatoire pour la sécurité de la chose. Bah les gens on pouvait pas leur laisser la salle sans être accompagnés. Donc certains ont commencé à dire que « Ouais ça prend trop de temps, on aimerait bien continuer à bosser pour nous tu vois euh... et arrêter de trop ouvrir euh... » Et notamment trop de concerts euh... voilà euh... qui a commencé à amener des plaintes de voisins hein. Bah oui, parce que beaucoup de monde euh, plus de bruit, euh... un public euh... une populace un petit peu alcoolisée euh... tout ça à gérer quoi. Un bar à gérer, les entrées. Tout ça quoi. Donc ça a commencé un peu à débattre sur ça. Et euh... voilà. Et il y a... alors moi j'étais pas là quand on les a invités, il y a eu l'association Câble... donc je sais pas si tu connais un peu, ils font le festival Câble. Euh... qui est musique expérimentale, Jazz expérimental, qui est mené par Louis LeGuttri entre autre. Ils étaient à Bitche donc on les a... euh... donc c'était Gabriel et merde comment il s'appelle, je sais plus (rires)... Rémi qui a invité l'asso' Câble à un peu, euh... avoir résidence à Bitche, presque pérenne. Ils les ont invités à faire partie du collectif Kran quoi. Et entre... euh... Ce qui s'est passé c'est qu'il y a eu des mésententes avec ce collectif qui faisait des grosses soirées concerts, des festivals, qui amenait énormément de public... voilà et ils commençaient à investir les ateliers... Ils sont investis les ateliers en mode fumoir, voilà donc bon... à s'accaparer un peu plus les espaces de travail euh... Bon une fois de temps en temps mais bon c'était voilà... Il y a des problèmes qui ont commencé à arriver et puis forcément des disputes entre personnes qui étaient pas du même avis sur le projet de ce qu'on peut faire à Bitche. Sur les espaces, sur comment on organise les espaces, comment on organise les lieux. Donc

moi, Gabriel et quelques autres, on s'est fighté un peu avec certains Kran et je crois qu'on était plus trop dans la même directive, la même vision des choses. Et donc on a crée Gabriel et moi euh... et quelques uns aussi qui nous ont suivis, on a recrée l'association Intervention Expérimentation. C'était pour recréer une dynamique hein, un espace associatif. Et peut-être pour casser cet effet squat aussi quelque part.

Ouais alors tout à l'heure vous avez dit qu'on ne peut pas vraiment appeler ça un squat.

Marjorie: Ouais. Alors parce que pour moi c'est pas euh... 'Fin dans l'imaginaire de gens, le squat c'est vraiment euh... tu défonces les portes et tu vas squatter les lieux, d'une manière juste illégale. Hors là c'est pas du tout illégal c'est la mairie qui a prêté des ateliers à des artistes, qui ont donné les clés des lieux à artistes. Pour qu'ils y travaillent. Sachant qu'ils payaient déjà les factures, toutes les factures... Et oui il y a eu passation de clés entre ceux qui sont partis à la nouvelle maison de quartier, et ils ont donné les clés du premier étage aux artistes qui voulaient rester. Et la mairie, bon n'a rien dit, bon. Ça s'est fait dans les règles. Il y a eu un bail précaire signé avec la mairie. C'était officialisé. Alors à partir de là... Moi quand je suis arrivée il y avait plus le bail précaire n'avait pas été renouvelé. On était un peu dans un accord tacite avec la mairie. Et donc ils nous emmerdaient pas. On avait pas d'infos de leur part, c'était le silence total. Donc nous on a fait nos activités quoi. En sachant qu'on les a super développés au niveau des concerts, au niveau de l'accueil du public euh... Tout ça dans un lieu qui n'est pas tout à fait aux normes... mais... ça va. (Rires) Non ça va je pense qu'il y a pire comme lieu.

Ouais c'est sûr, il faudrait vraiment que j'aille voir...

Marjorie: Ouais. Mais ça va je pense. Même des lieux qui sont ouverts par la mairie je pense... il y a pire.

Ouais. Donc vous vous êtes artiste.

Marjorie: Ouais. Et ouais j'ai développé la sérigraphie à Bitche. Je fais du dessin, bah je viens du graphisme. Je fais de l'illustration...

Et qu'est ce qui vous a donné envie de travailler dans un... dans un squat ?

Marjorie: Alors bah euh... Moi je cherchais un lieu où je pouvais rencontrer d'autres artistes. Euh... mais d'une manière assez simple, d'une manière spontanée. Et pas dans un contexte institutionnel. Genre dans des galeries, dans des lieux plus conventionnels. Voilà... Je trouve que c'est pas super ouvert aux publics en général les ateliers d'artistes. Et là le lieu je l'ai trouvé quand même vachement ouvert. Après ça dépend des gens hein. Je sais que il y en a qui viennent et qui vont tout de suite se sentir bien euh... Et il y en a ils vont pas aimé hein... ils vont...

Ouais, et c'est peut-être un peu mieux... Enfin je sais pas j'ai jamais fait mais ça doit être mieu pour développer l'imagination, ça doit aider...

Marjorie: Oui c'est stimulant d'avoir les artistes autour de soi. On parle de notre pratique On s'échange nos savoir-faire, ça je recherchais aussi beaucoup. Moi en fait je suis pas de Nantes, et c'est pas évident quand tu arrives dans une nouvelle ville de rencontrer euh... après c'est un parcours particulier qui m'a amené à Bitche. Je cherchais peut-être autre chose que de l'art... je sais pas comment dire... 'Fin plus à la marge quoi, c'est ce qui me correspond plus aussi quoi. Voilà et puis l'envie de faire des choses quoi. Et puis aussi un lieu euh... bah économiquement euh... faible, pas cher quoi... Parce que les artistes il faut quand même compter, si tu souhaites un petit atelier c'est quand même 150 euros par mois quoi. Ouais, l'accessibilité économique. Je pense que c'est pas évident, de trouver des lieux comme ça, accessibles. Et où aussi on peut 'fin... Moi j'ai pensé ça aussi en arrivant à Bitche c'est que c'était un lieu accessible au niveau artistique c'est-à-dire que c'est pas un lieu cloisonné où on fait que de la peinture, que de la sérigraphie. C'est... c'est un lieu ouvert...

Ouais je vois. Et tout à l'heure vous aviez dit que les artistes étaient appelés à assigner résidence...

Marjorie: Ouais.

Qu'est-ce que ça veut dire. Ils vivent là ou ils...

Marjorie: Euh... Bitche n'a vraiment jamais été utilisé comme lieu d'habitation ou alors c'était vraiment pour dépanner des potes en galère, c'est arrivé. Parce qu'ils étaient dans des situations parce que bah voilà, comme tout artiste à un moment donné qui ne peut plus vivre de sa création, il vit au RSA ou au RMI à l'époque et donc il a des problèmes pour payer, des choses comme ça. Et donc on a déjà aidé des artistes... et... ça s'est toujours mal passé. (Rires)

Ah ouais ?

Marjorie: Ouais.

Pourquoi ?

Marjorie: Parce que ils prenaient trop le lieu pour chez eux. Alors que c'est pas... voilà. Ça a un côté trop propriété privé. Au bout de deux ou trois mois ça commence à être trop chez toi dans un lieu collectif, ça fonctionne pas des masses. Alors il y a beaucoup d'artistes qui y sont passés un an, deux ans, trois mois, six mois. Ça dépend des ateliers. Il y a des ateliers mutualisés où tu as des gens qui vont bossé deux jours par mois, tu les vois pas pendant quatre mois et puis ils vont revenir. Pareil certains tu les vois pas pendant un an puis ils reviennent, ou alors ils demandent à avoir un petit espace pour se poser. Chose qu'on fait de plus en plus. Parce que comme ça a tourné, ils y en a qui sont partis, bah les espaces sont libérés. Donc on a un peu... on a proposé à des artistes qu'on connaît.

Et du coup quand ils veulent venir travailler à Bitche ils demandent à vous euh...

Marjorie: Ouais. Bah par la force des choses en fait euh... vu qu'on a voulu monter l'asso', bah on s'est retrouvé les gérants de l'asso', les gérants du lieu. Euh... ce qu'on avait pas forcément imaginé au début. Donc on se retrouve à faire un boulot presque comme un lieu euh... officialisé. Presque. Parce que euh... bah on s'est rendu compte qu'un lieu... un lieu collectif comme Bitche, bah ça demande des règles, des règles de fonctionnement, ouais... Donc on a mis en place des conventions, des choses comme ça. 'Fin beaucoup de paperasses en fait. Parce que pour les gens il faut que ce soit écrit noir sur blanc, euh... voilà. Comment ça marche, comment marche la salle... voilà.

Et ça il le faut pour qui ? Il le faut pour la mairie ou pour euh...

Marjorie: Bah il le faut déjà pour un bon fonctionnement du lieu. Pour qu'il y ait toute une organisation qui tourne.

Ouais, et vous payez un loyer à la mairie ou pas ?

Marjorie: Non, on paye jamais de loyer. Déjà ils ont jamais payé de loyer depuis le début. Après le fait que la mairie paye factures, eau, électricité et tout ça. Après c'est rare qu'on ait pas de loyer à payer, les lieux où tu n'as pas de loyer c'est assez rare. Après ils nous jamais réclamé quoi que ce soit. Donc, euh bon... Après il faut savoir que c'est nous au bout d'un moment, l'asso' Intervention Expérimentation, on a euh... recontacté la mairie il y a quatre ou cinq ans, sachant qu'on voulait mettre la situation au clair avec eux. Euh... On se sentait peut-être un peu plus forts vu qu'on avait l'asso', vu qu'on avait voilà... un lieu qui tournait bien avec une belle prog' voilà. Et surtout que le bâtiment commençait à nous tomber sur la tête là ouais il est détérioré. Il est vieux hein comme bâtiment. Il est très humide, on a des problèmes de fuites, au niveau toit, tout ça. Et c'est surtout un bâtiment qui est la propriété de Nantes Métropole, donc nous on est que locataires hein. Donc nous a on recontacté la mairie sur ça...

La mairie de Nantes ou du quartier ?

Marjorie: De Nantes. Alors à l'époque c'était Jean-marc Ayrault. Et à la culture t'avais Jean-Louis qui on savait nous soutenaient. Parce que c'est notre voisin, il habitait juste à côté. Et il était déjà passé à Bitche plusieurs fois. Donc on s'était dit à ce moment-là « bon ça va aller ». Bon après on connaissait pas toutes les têtes euh... toutes les personnes de la mairie qui s'occupent du milieu culturel. On a eu le droit à des réunions avec eux, bon ça s'est pas super bien passé. Il ya cinq ans en tout cas. C'était des gens qui en avaient un peu rien à faire de notre projet, qui nous prenaient de haut et nous regardaient un peu comme des punks à chiens, qui nous prenaient pas au sérieux. Bon on sentait qu'il y avait un monde entre... Enfin chacun était dans son monde. On était pas dans le même monde quoi. (Rires) Je sais pas comment le dire. Alors après nous peut-être qu'on était maladroits aussi on avait du mal à expliquer notre projet et vu qu'on était en tension entre nous ça s'est ressenti. On était pas au clair euh... donc euh... bon voilà. Disons que certains tiraient la couverture vers eux au lieu d'être dans un soutien collectif tous ensemble et soutenir un projet, soutenir le lieu. Parce que certains dans leur tête, je crois, pensaient à pérenniser le lieu.

Et d'autres étaient encore dans ce truc de... de squat un peu... précaire, tu vois... tu utilises le lieu pendant un laps de temps donné et puis tu sais que c'est pas... Tu vas l'utiliser à fond pendant un an ou six mois et puis tu te casses tant pis. Mais t'as fait ce que t'avais envie de faire. Et puis tu en as qui étaient pas dans la même logique quoi. Qui voulaient construire des ateliers, des projets euh... et puis voyant le potentiel du lieu, Gabriel moi et puis d'autres on s'est dit « putain ce serait con de lâcher ce lieu ». Bon il est pas si abîmé que ça bon. On a du s'en occuper hein, on s'est toujours occupé des murs euh... on a rebouché les fuites, on a fait en sorte d'avoir des matériaux pas chers, enfin vraiment on se démerde avec très peu de moyens... on a toujours eu un budget assez minime à Bitche, on est pas du tout dans un truc euh... où on est là pour se faire du blé, du profit quoi. On demande un peu pour les soirées. Mais ça a toujours été vraiment pour maintenir le lieu, voilà...

Pour qu'il reste vivable...

Marjorie: Voilà pour faire les travaux, pour le mutualiser, pour acheter du matériel... pour le développer en fait. Mais bon voilà la mairie à ce moment là nous a pas trop fait confiance, ça a pas trop marché, ils nous ont pas compris. Et pourtant on avait fait un dossier, 'fin voilà avec des photos, des trucs comme il faut là. Et bah ça a pas suffi. Et en fait on a eu la surprise un an après d'avoir une lettre du huissier en août. Pendant l'été en août. Je crois que c'était il y a quatre ans, j'ai plus les dates en tête. Peut-être 2014. Et donc lettre de l'huissier : sommation de déguerpir de la part de la ville de Nantes, des services. Ils avaient monté un dossier à charge. Ils étaient venus quand on était pas là, faire des photos qui pouvaient nous desservir montrant qu'on avait dégradé le lieu, en disant que c'était le bordel alors que c'était juste du bordel d'artiste quoi (Rires) tu vois. Alors que les dégradations c'était juste l'usure avec le temps quoi, pas par nous. Voilà donc ils ont été dégueulasse hein, c'était la méthode dégueulasse. Vraiment dégueu'. Donc nous on a été surpris voilà, donc on s'est défendu. On a pris un avocat. Alors c'est une amie qui justement est très engagée dans le milieu... à l'époque il y avait beaucoup de sans-papiers. C'était la période avec beaucoup de sans-papiers, euh... avec des squats de sans-papiers. Donc elle, elle était dedans euh... sur les squats d'habitations, avec beaucoup de personnes démunies, des sans-papiers. Elle connaissait un avocat qui défendait les squats et les collectifs, qui était à même de connaître le dossier. Et donc on a pris cet avocat. On a monté notre dossier pour notre défense. Et prenant compte que la mairie était pas clair avec nous. Parce que ça faisait des années qu'ils laissaient faire. On a des assos qui sont subventionnées par les mairies qui viennent faire des ateliers à Bitche, avec le logo Nantes Métropole sur leurs affiches tu vois... Et même dans des cadres pour le voyage à Nantes, il y avait pleins... il le savait. Donc ça tenait pas la route qu'ils nous disent « bon on va fermer », tout ça parce qu'il y a un pinceau qui traîne et qu'il y a un peu de mur dégradé... 'fin voilà. Donc on a monté ce dossier et en fait euh... Il y a eu tout un barrouf. Alors il y a eu aussi des médias, Jet FM, nous a reçus, c'était assez costaud. Il y a eu France 3 Régional je crois... Nan c'est pas France 3 Régional... Télé Nantes, qui est venu faire un reportage sur nous. On a fait un petit festival de soutien... Et en fait ce qui s'est passé, c'est que pendant toute l'instruction au tribunal, il y a eu un nouveau vote de maire lalala... c'était un changement euh... au niveau de la municipalité. Donc Johanna Rolland est passée parce que Jean-Marc Ayrault est devenu ministre. Je crois que c'est quelque chose comme ça. Donc toute

l'équipe de la culture a changé. Je sais plus trop comment c'est venu 'fin voilà. Parce que quand on a fait le festival de soutien aux ateliers justement pour soutenir le lieu contre cette expulsion, il y a eu Mr Martinaud qui est venu... Mr Martinaud qui est élu à la culture... qui est élu à la culture... qui a remplacé Jean-Louis Jossic je crois. Donc il y a eu tout un renouveau et il s'est déplacé pour nous voir. Il est venu aux ateliers pour nous voir. Et nous dire qu'ils allaient retirer leur plainte. Donc ils voulaient pas trop que ça fasse de vague médiatique... Parce qu'il venait d'arriver à la mairie. Et ils avaient comme programme culturel de soutenir des projets alternatifs sur Nantes. Et en plus d'ouvrir d'autres lieux alternatifs genre friches hein... On passe de squats à friche, ou des fabriques. Voilà. Là ils sont plus dans un esprit friche. Voilà. Donc ils étaient partant pour revoir le dialogue avec nous et revoir le projet, voilà. La plainte a été retirée et on a repris le dialogue avec une nouvelle équipe et on s'est entretenu avec Marie Chaplain, qui nous suit en fait sur Bitche. C'est notre interlocutrice. Et elle suit notre dossier. Alors on a eu beaucoup de réunions avec Mr Martinaud, Johanna Rolland aussi. Moi j'y étais pas. Mais il y a eu des réunions avec Johanna. Et puis il y en a eu aussi avec Mr Etete, Erwann Etete.. Alors c'est le directeur de la DRAC je crois, il est nouveau, il vient de Marseille. Et ça s'est vraiment bien passé. On a eu affaire à des gens qui ont lu notre dossier, qui nous ont écoutés euh...

Ca changeait quoi...

Marjorie: Ouais ça a complètement changé. On sentait plus de respect, plus d'intérêt, vraiment... Ce qu'il s'est passé. Alors Marie Chaplain c'est celle qui a monté le projet des Fabriques de Nantes : Dervallières, Chantenay, voilà. Alors Dervallières il y a plus le côté artistique. Et en plus elle s'occupe de la maison de quartier des olivettes. Après ils ont leur propre fonctionnement où t'as les artistes qui ont obligation d'avoir un projet, avec un système d'assignation à résidence... qui implique les gens du quartier.

D'accord, donc ça c'est dans les Fabriques.

Marjorie: Alors ça c'est la maison de quartier. Mais je crois que dans les Fabriques il y a cette sorte de projet en rapport avec le quartier, les habitants du quartier.

Ouais d'accord, et vous vous êtes exempts de ça quoi.

Marjorie: Bah nous pour l'instant euh... on discute, alors il s'est posé tout de suite euh... alors avec la nouvelle équipe, il s'est posé tout de suite la question de la mise aux normes euh... Est-ce qu'on continuait à avoir une salle de diffusion qui voulait dire des normes particulières, dans ce qu'on appelle un établissement recevant du public, les normes ERP. Bah nous on a découvert tout ça au fur-et-à-mesure et on est encore en train de découvrir. Bon de toute façon c'était... Si on avait envie de continuer à faire des concerts et de recevoir 250 personnes, parce qu'on est dans cette capacité de jauge, et bah il faut voilà, mise aux normes. Alors il a été au début question de raser le lieu, parce que trop je pense au début ça a été dans le coût. Le coût de la mise aux normes euh... devait être assez conséquent. Surtout au niveau de l'urbanisme, des techniciens, qui se sont dit « mais on va pas mettre des sous dans ce tas de bout hein tu vois. Parce qu'il est quand même abîmé. Après bon on

a quand même une super salle. Mais je pense qu'on a été plus soutenu par le projet culturel de la mairie hein. Ils ont vu le potentiel du lieu hein. Bah je crois qu'on est assez, que c'est un lieu assez unique à Nantes, avec une salle comme ça. Alors il y a toujours eu ce truc en parallèle avec ce bâtiment qui a été construit... le Stereolux, hein, tu sais quand il y a eu une Fabrique euh... Donc il y a eu question d'un bâtiment C, dédié aux associations. Et ça s'est pas fait, prétextant qu'il y avait pas assez d'argent, il y avait pas assez de budget pour ça. Avec une salle, un accueil de trois cent, quatre cent personnes. Et nous on a pallié à ce manque pendant cinq, six ans. Toutes les assos même les grosses assos comme Festival Câble, Yamod, Apo33, qui étaient dans le projet de ce bâtiment C depuis quinze ans qu'ils en parlaient. Et puis la mairie les a lâchés pour ça. Soi-disant qu'ils avaient pas le budget, je sais pas. Peut-être qu'ils voulaient que ça se passe autour de Sterelux, Trempolino... Après ils ont quand même fait une petite salle. La salle euh... Plateforme. Ce qu'ils appellent la Plateforme. Mais c'est pas une salle de concerts. C'est une salle d'exposition de perf'. On peut pas accueillir grand monde. Voilà, donc nous on a un peu pallier à ça. Je pense qu'ils se sont dit « tiens il y a quelque chose ». Alors je pense qu'il y a du avoir des putains de discussions à la mairie (Rires). Entre ceux qui voulaient raser le bâtiment, mais ils nous l'ont dit hein... ils ont été assez honnêtes hein je le dis. Je parle d'un dialogue euh... On peut se fier hein... on a pas cent pour cent confiance mais quand même. Il y a eu des bons dialogues. Ils nous ont dit les urbanistes ils sont prêts à raser le lieu. Alors l'idée c'était de trouver un autre lieu. Nous on avait aucune idée de où, eux non plus... à l'époque on parle encore, il y a trois quatre ans, des lieux où... de nouveaux lieux qu'on veut ouvrir... Tu vois il y a une dizaine de lieux abandonnés qu'on veut ouvrir. Enfin on en parlait pas trop à ce moment-là, les bains-douches, enfin tu vois, la caserne mélinette. Donc on était pas trop dans ça, donc ils ont soutenu le projet Bitche face aux Urbanistes qui avaient envie de raser et de pas mettre des thunes dedans. Hein. Donc c'est passé. (Rires) C'est passé. C'est un peu un truc de passe-passe. Alors on est pas sur du long terme à Bitche. Ils nous ont dit ça va pas continuer. Pour l'instant c'est du court terme, quatre, cinq ans. Ils nous ont annoncé ça. Et donc aussi mise aux normes, travaux, et on dégage un budget pour Bitche pour la mise aux normes. On est sur une enveloppe de cinq cent mille euros. C'est passé, tout a été budgétisé, c'est passé. Mais on est sur du court terme.

Et qu'est-ce qu'ils vont faire ensuite ?

Marjorie: Et ben euh on en sait rien. Soit c'est rasé, parce que c'est quand même un lieu où il y a des immeubles. D'ailleurs c'est un miracle qu'il soit pas encore rasé. Donc voilà. On parle éventuellement que ce soit rasé mais nous on y croit pas trop. Je pense qu'ils ont fait passer le truc genre... « bon on va voir »... parce que cinq cent mille euros c'est quand même une somme. Parce qu'on leur a dit « quoi vous allez mettre cinq cent mille euros sur quatre ans ? » et ils nous ont dit « oui bah c'est tout votre travail bénévole qui est récompensé sur dix ans... On avait eu de suivi de fonctionnement, on a jamais rien demandé... Ouais quelques part c'est juste une contribution...

Un cadeau...

Marjorie: Voilà !

(Rires)

Moi je le prends aussi comme ça. On l'a pas volé. Les mises aux normes enfin tu vois. Après nous on considère pas que c'est notre propriété Bitche on est un collectif de gestion quoi.

Voilà quelques chose qu'on est en train de relancer. Situation de clash. Ben c'est pareil comme on était pas officialisés il y avait des conflits d'intérêts, de... Et puis il y a énormément d'asso' qui ont besoin d'espaces comme ça. Quand on voit l'implication de la ville dans l'animation culturelle, c'est... c'est assez balèze je trouve. Bon après c'est chouette, on se dit qu'il va y avoir la mise aux normes. Mises aux normes donc ça veut dire ERP. Après à quoi est ce que ça va aboutir... quelles vont être les contraintes...

Parce que vous avez peur de quoi ?

Marjorie: Ben quelles vont être les contraintes ? On a peur qu'on soit plus dans nos droits pour faire des concerts et que ce soit trop lourd de rentrer dans les clous tu vois. Dans la réglementation. Est-ce qu'ils vont pas nous mettre des bâtons dans les roues. Ils parlaient que des gens soient formés en cas d'incendie, de décibel-mètres. Pleins de petites choses comme ça...

Ouais c'est ça... et dernière petit question. Comment est ce que ... alors j'ai écrit comment rester indépendants... c'est-à-dire qu'est ce que vous faites pour rester indépendants...

Marjorie: Ouais ben là par exemple on s'est réunis « ben voilà il faut rester forts ensemble quoi ». Continuer le collectif d'asso. Il faut continuer à oeuvrer dans le groupe. Et continuer à, je pense, avoir la main sur la programmation, la main sur ce qui s'y passe, continuer à gérer les ateliers de manière sérieuse et durable aussi tu vois... Pas juste être dans un truc de consommation du lieu tu vois. Être vraiment actifs et engagés dans les lieux...

TABLE DES MATIÈRES

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PRÉLUDE.....	4
---------------------	----------

INTRODUCTION.....	8
--------------------------	----------

I. SQUAT ET « SQUAT ARTISTIQUE ».....	12
--	-----------

I. 1 Définition du terme de squat.....	14
---	-----------

Afin de comprendre la notion de squat, cette première partie a pour but de le définir depuis son étymologie anglophone, jusqu'à son interprétation actuelle.

I. 2 Histoire du squat.....	16
------------------------------------	-----------

De Genève à Berlin, en passant par Poitiers, Paris et Marseille, il est ici question d'évoquer le squat et son évolution depuis les premiers cas concrets étudiés dans les années 1970, mais aussi des premières expériences de squat retranscrites depuis le XVIIème siècle. Il s'agit d'une étude des différents occupants des squats et de la relation du squat aux événements historiques survenus depuis la période d'après-guerre.

I. 3 Du squat à l'atelier d'artistes.....	30
--	-----------

Afin de conclure cette première partie, il est nécessaire de comprendre la relation entre le squat d'habitation et la création artistique dans les villes. Et ainsi de déterminer la phase de réappropriation de lieux délaissés en ateliers et galerie d'artistes. L'art se démocratisant sous plusieurs formes, des lieux abandonnés laissent donc place à des activités plus marginales dans les villes.

II. L'ORGANISATION AMENANT DE LA SOLITUDE AU PARTAGE.....	36
--	-----------

II. 1 Vivre le squat, un lieu stéréotypé.....	38
--	-----------

Cette partie traitera de la vie dans un squat d'habitation. Il s'agira d'analyser le schéma assez commun de la situation socialo-politique des occupants par rapport à

l'appropriation plus personnelle et singulière des lieux suivant les squats. Il est ici question de comprendre qui habite dans les squats et comment est-ce qu'on y vit suivant les différents exemples rencontrés au cours des recherches.

II. 2 Activités et relations au sein du squat artistique..... 57

Dans cette partie, nous verrons les différentes activités que l'on trouve dans les squats artistiques. Il s'agira ici d'analyser et de retranscrire ce qui se déroule au sein de ces lieux culturels « marginaux ». De plus, il sera intéressant d'observer que les relations entretenues avec les municipalités amènent à de nouvelles activités et au développement du squat.

II. 3 Evolution du squat artistique par sa publicité..... 74

Dans cette dernière partie, il est important de comprendre comment le squat d'habitation, lieu défini par l'isolement et l'exclusion, devient un lieu public, ouvert à tous. Il s'agira alors d'étudier le squat artistique comme lieu de représentation publique, et de faire lien avec le concept de « créativité de l'agir » de Hans Joas. En parallèle, il sera intéressant de comparer cette publicité à la réticence de l'accueil de public et l'action secrète menée dans certains cas de squats artistiques. Enfin, cela nous permettra d'analyser l'intérêt du squat artistique dans sa prise en compte dans le cadre de la ville événementielle.

III. UN LIEU ENTRE ILLÉGALITÉ ET LÉGALITÉ..... 78

III. 1 L'occupation illégale des squats d'habitation..... 80

Dans cette partie, il est question de dire en quoi le squat d'habitation est illégal. Il sera ainsi nécessaire de porter un regard sur la réglementation et les décisions politiques et juridiques prises à l'encontre des squats et des problèmes de logement.

Il sera aussi intéressant de comprendre ce qui fait d'un squat un lieu d'occupation illégale, ainsi que les choix

et méthodes d'intrusion de la part des occupants.

III. 2 Le squat en tant que lieu d'expression artistique..... 86

Afin de suivre l'évolution de la légalisation d'un squat, cette partie tient à observer le moment durant lequel le squat d'habitation devient un « squat artistique ». En effet, il sera intéressant de comprendre pourquoi ces lieux atypiques tendent à se faire accepter et quels sont les moyens utilisés pour qu'ils continuent malgré tout à être occupés. Nous verrons ici que le squat artistique est désormais plus qu'un lieu d'habitation, il est aussi un lieu de travail pour certains.

III. 3 Du squat artistique au « lieu indépendant »..... 92

Enfin, il sera ici question d'étudier la différence qui existe entre le squat artistique et le lieu indépendant. Ainsi les relations avec les politiques changeant, il sera pertinent de retranscrire cette réticence liée à la perte d'indépendance de la part des occupants. De plus, il sera nécessaire de comprendre et d'analyser les accords passés entre les deux parties et les changements opérés dans l'organisation du squat d'un côté, et de la réglementation de la municipalité de l'autre.

Conclusion et perspectives..... 102

Bibliographie..... 106

Annexes..... 110

Table des matières..... 132

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Juin 2018